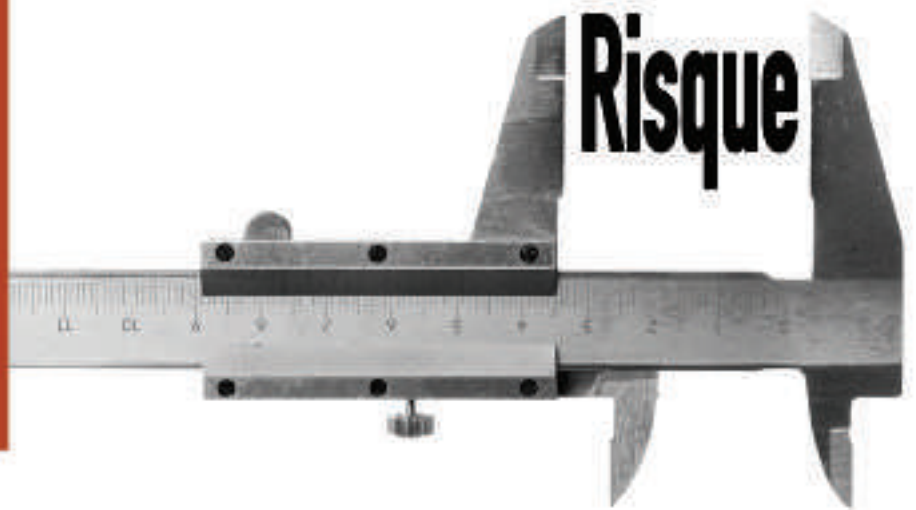




THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE



Évaluation des risques internes et externes liés à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine

CONTENTS

ACRONYMES	vii
------------------	------------

RÉSUMÉ	1
---------------	----------

Cinq facteurs de risque pays	2
Nature de l'État postcolonial	2
Politiques concurrentielles	2
Violence politique	3
Développement social lent	3
Cinq facteurs de risque régionaux et continentaux	4
Intégration régionale lente	4
La ZLEC	5
Mobilisation insuffisante des ressources	5
Architecture africaine de paix et de sécurité	6
Quatre facteurs de risques mondiaux	6
Commerce et économie	6
Géopolitique et finance	7
Environnement	8
Technologie	8
Stratégies d'atténuation pour l'Agenda 2063	8
Renforcer les capacités de l'État pour une gouvernance efficace	9
Renforcer le capital humain	9
Mettre l'accent sur le commerce et la politique industrielle	9
Former une nouvelle coalition pour la croissance	10
Donner un sens à l'intégration régionale	10
Développer les capacités diplomatiques africaines	10

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	12
----------------------------------	-----------

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU RISQUE	17
---	-----------

CHAPITRE 3 : LE PAYSAGE AFRICAIN POSTCOLONIAL REVISITÉ	20
---	-----------

CHAPITRE 4 : IMPACT DES TENDANCES AFRICAINES ET MONDIALES SUR L'AGENDA 2063	33
--	-----------

CHAPITRE 5 : AVIS DES PERSONNES INTERROGÉES : SYNTHÈSE	44
---	-----------

CHAPITRE 6 : AVIS DES PERSONNES INTERROGÉES : LE PROFIL DE RISQUES DE L'AFRIQUE	51
--	-----------

CHAPITRE 7 : STRATÉGIES D'ATTÉNUATION POUR L'AGENDA 2063	59
---	-----------

RÉFÉRENCES	65
-------------------	-----------

ANNEXE 1 : ÉVALUATION DES RISQUES	69
--	-----------

ANNEXE 2 : ANALYSE SWOT DE L'AGENDA 2063	73
---	-----------

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES	80
---	-----------

ANNEXE 4 : QUESTIONS POSÉES AU COURS DES ENTREVUES	82
---	-----------

Figures

1	Matrice d'évaluation du risque	18
2	Populations africaine et mondiale, 2013 et 2050	34
3	Pénétration de l'Internet en Afrique par rapport au reste du monde, 2014	42

Tableau

1	Qui devrait faire quoi?	63
---	-------------------------	----

ACRONYMES

ACBF	Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique
APSA	Architecture africaine de paix et de sécurité
BAD	Banque africaine de développement
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud
CEA	Communauté économique africaine
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CER	Communauté économique régionale
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
CUA	Commission de l'Union africaine
DDR	Démilitarisation, démobilisation et réintégration
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est
FMI	Fonds monétaire international
IDE	Investissement direct étranger
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
OUA	Organisation de l'Unité africaine
PIB	Produit intérieur brut
PIDA	Programme de développement des infrastructures en Afrique
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
UA	Union africaine
UE	Union européenne
ZLEC	Zone de libre-échange continentale

RÉSUMÉ

L'Agenda 2063 traduit une vision transformatrice de l'Union africaine (UA) de bâtir « une Afrique intégrée, prospère et paisible, portée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale » (CUA 2014). Lors de la 24^{ème} session ordinaire de l'Assemblée de l'UA, à l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'Organisation de l'Unité africaine, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté à Addis-Abeba en janvier 2015 l'Agenda 2063 en tant que Charte collective permettant d'orienter inexorablement le continent vers une croissance et un développement meilleurs au cours des cinq prochaines décennies. La Charte se veut non seulement une vision mais également dans un cadre normatif et stratégique de transformation du continent sur la base d'un agenda programmatique de cinq plans décennaux. L'Agenda programmatique se fonde sur sept aspirations :

- une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable.
- Un continent intégré, politiquement uni et reposant sur les idéaux du panafricanisme.
- Une Afrique de la bonne gouvernance, la démocratie, du respect des droits de l'homme, la justice et la primauté du droit.
- Une Afrique paisible et sécurisante.
- Une Afrique dotée d'une identité culturelle, de valeurs et d'une éthique fortes.
- Une Afrique dont le développement est porté par les populations, reposant essentiellement sur le potentiel de sa jeunesse et de ses femmes.
- Une Afrique qui soit un acteur et partenaire mondial fort et influent.

Ces aspirations devraient trouver une expression pratique dans des objectifs tels qu'un niveau et une qualité de vie élevés, des logements modernes et habitables, des économies transformées et des emplois ainsi qu'un secteur agricole moderne. L'accent est mis également sur la promotion des valeurs démocratiques, des institutions capables et un leadership fort, l'égalité totale des sexes et une jeunesse responsabilisée ; une Afrique qui ne dépend plus de l'aide mais qui soit à même de financer sa propre croissance et ses buts et objectifs de développement.

La manière dont l'Afrique formule ses réponses au développement et celle dont ses pays et ses populations planifient un avenir collectif et une destinée commune sur la base de la vision et de la logique programmatique de l'Agenda 2063, comportent donc des risques, des menaces et des opportunités. Le continent est enfermé dans une dialectique complexe qui demande plus de réactivité et de responsabilité de la part des États africains et des institutions intergouvernementales dans le traitement des problèmes de croissance et de développement, une dialectique qui

surviendra également dans le contexte international où les coûts de l'échec des politiques, les déficits de ressources et de matériel, un faible leadership politique et la paralysie institutionnelle sont amplifiés. La présente étude examine les facteurs de risque – internes et externes à l'Afrique – qui pourraient compromettre la vision de l'Agenda 2063, le cadre de transformation et le programme de planification au cours des cinq prochaines décennies. L'analyse de ces facteurs est accompagnée de l'examen des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pourraient influencer sur chacune des sept aspirations de l'agenda. Tout en n'écartant pas des éléments de force majeure (changement climatique et catastrophes naturelles), nous estimons que bon nombre de facteurs de risque se présentent comme des caractéristiques structurelles inhérentes à travers le continent mais constituent également des facteurs déterminants dans la définition et l'élaboration du paysage continental et son système interétatique.

Cinq facteurs de risque pays

Nature de l'État postcolonial

De l'avis général, bon nombre d'États postcoloniaux en Afrique sont assaillis par la violence et l'instabilité, exacerbées par la mauvaise gouvernance et responsabilité, l'abus des ressources publiques, l'ethnicité politisée et des failles sectaires grandissantes. La nature et l'évolution de l'État postcolonial africain a été « un albatros sur le développement de l'Afrique. » Le continent est composé d'une grande diversité d'États et de sociétés avec une variation structurelle prononcée dans le développement politique et économique, l'histoire et la culture. Qui plus est, il y a certains aspects où la diversité des paysages économiques, sociaux et politiques pourrait constituer des risques et des menaces plus importants. Si plusieurs pays du

continent ont atteint des taux de croissance réels au cours des dix dernières années, les économies de bon nombre d'entre eux sont encore sous-développées et caractérisées par un secteur privé faible et une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles. Par ailleurs, en dépit d'une classe moyenne et un marché consommateurs en croissance, beaucoup de pays restent vulnérables à l'extrême pauvreté, un développement social faible et une mauvaise éducation.

Politiques concurrentielles

D'après un grand nombre de personnes interrogées, des politiques concurrentielles et la démocratisation n'ont pas répondu assez aux élans intégrateurs nécessaires à la gestion des diversités.

L'acceptation générale de processus électoraux libres et équitables n'a pas tenu la promesse d'une démocratie participative et représentative. On constate plutôt une tendance préoccupante où les élections servent à renforcer le pouvoir de ceux qui gouvernent, empêchant ainsi des changements générationnels au gouvernement par une politique concurrentielle. Les constitutions ainsi que des institutions participatives et représentatives, qui devraient conférer la légitimité pour la stabilité politique, sont souvent affaiblis par l'impunité.

En outre, la tendance à centraliser le pouvoir et l'autorité a entravé le développement de systèmes d'administration locale qui pourraient autrement renforcer la participation populaire et une meilleure offre de services. Le risque majeur est que l'Afrique connaisse un retour timide de formes de militarisme, de styles de leadership autocratiques, de la politique basée sur le népotisme et des changements de gouvernement inconstitutionnels. Les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière de systèmes

multipartites et d'élections compétitives n'ont pas nécessairement fait de l'État post-colonial africain un État plus stable, efficace et responsable.

Malgré des efforts nationaux, régionaux et continentaux courageux visant à mettre en place des mécanismes anticorruption et des codes de conduite, la corruption dans le secteur public reste un défi persistant à travers le continent. Cette pratique ancrée dans des systèmes de favoritisme qui, en retour, sont intégrés dans des institutions étatiques faibles et des formes omniprésentes d'activité économique informelle alimentant des réseaux clientélistes.

Les gouvernements et les sociétés doivent déclarer une « guerre morale » à la corruption, laquelle a également infecté le monde des affaires. Sans institutions fortes, le système clientéliste se perpétuera – affaiblissant la primauté du droit et la capacité de l'État à générer des revenus, faire appliquer les contrats et assurer les droits de propriété. Ces insuffisances constituent de graves risques, quand on sait notamment que les investisseurs nationaux et étrangers s'attendent à de la cohérence dans les politiques publiques et la clarté dans les lois et règlements.

Violence politique

Face à la violence politique chronique, le niveau de risque devient excessivement plus complexe en raison des formes variées qu'elle revêt en Afrique. En dépit de la forte baisse des guerres interétatiques au cours des vingt dernières années, les risques liés à la violence politique découlent de sources multiples : conflits internes, situations post conflit, troubles et révoltes politiques, actions étatiques violentes, terrorisme et fondamentalisme religieux, prolifération des armes et insurrections militantes. Ces facteurs, individuellement ou collectivement, menacent

l'intégrité déjà fragile du système étatique africain.

Si les conflits en cours constituent encore une menace à la stabilité de bon nombre de régimes africains, il existe également des situations post-conflit où la sécurité étatique et civile pose un sérieux problème. Dans beaucoup de ces environnements, les institutions étatiques et politiques sont encore faibles, avec souvent des problèmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des forces rebelles. La présence de contingents rebelles assez importants et incontrôlés ont encouragé la criminalité, le banditisme et les activités extrémistes. A cet égard, la multiplication des ressources nécessaires reste un défi majeur pour assurer la relance et la reconstruction des pays affectés.

Développement social lent

Les faibles niveaux de développement social ont bloqué la croissance et le développement du continent. Six des 10 économies à croissance rapide du monde se trouvent en Afrique. Cependant, beaucoup de pays accusent un retard par rapport au reste du monde, notamment ceux d'Afrique subsaharienne considérés les moins développés.

Les progrès du développement et la réduction de la pauvreté ont été fortement freinés par la maladie et le risque du VIH/sida et d'Ebola. (L'Afrique australe paie le plus lourd tribut de la pandémie du VIH/sida car la moitié des personnes contaminées en Afrique se trouve dans cette région.)

Les pays ayant de faibles niveaux de développement et de ressources humaines courent le grave risque de pénurie de compétences de leur main-d'œuvre, ce qui amoindrit la productivité. Si l'importance de la croissance économique et du marché de consommateurs en expansion n'est plus à démontrer dans le

changement des fortunes des pays africains, beaucoup d'entre eux devront faire face à d'autres conséquences involontaires telles que l'urbanisation rapide mettant la pression sur le logement, l'emploi, la santé, l'éducation et les transports. Il s'y ajoute la croissance spectaculaire de la population de jeunes et le risque de voir ces derniers affronter un avenir sombre fait de pauvreté, du phénomène des sans-abri et du chômage, au moment où l'efficacité des services sociaux est mise à l'épreuve.

Cinq facteurs de risque régionaux et continentaux

Les risques identifiés dans l'axe d'un pays ne peuvent être résolus par un seul pays. Par conséquent, l'intégration régionale reste un bien public important à poursuivre avec plus de vigueur. La géographie constitue un défi majeur à cette intégration dont les obstacles bien connus comprennent de mauvais infrastructures et réseaux de transports à travers les régions, une faible connectivité technologique qui renchérit les coûts des transactions des biens et services et les frais élevés de faire des affaires à travers des frontières difficiles doublées de procédures et réglementations douanières lourdes qui entravent les échanges intra régionaux.

Le problème de la géographie comporte des implications particulières pour les pays africains enclavés dont le potentiel d'exportation dépend directement des régimes d'infrastructures et des politiques de leurs voisins côtiers. À cette combinaison de risques géographiques, il convient d'ajouter les nombreuses restrictions de visas et d'immigration, les lois et les politiques qui rendent difficile et souvent discriminatoire le passage des frontières. Cette « géographie de la différence » entraîne des tarifs élevés, de nombreuses barrières non tarifaires et la corruption dans les services d'immigration, de sécurité et des douanes.

Le grave risque associé à la géographie est qu'il a un effet négatif sur les interactions économiques et les flux commerciaux formels en plus d'avoir fait le lit d'une vaste culture d'activités transfrontalières informelles dont la contrebande, la criminalité, le trafic de personnes, de stupéfiants et la piraterie.

Intégration régionale lente

Les progrès irréguliers des longues discussions autour de l'intégration régionale ont entravé cette dernière. Il y a eu des débats fructueux sur les définitions, les stratégies, le diagnostic et les réalisations mais il n'y a guère de preuves que la quantité de résolutions et de décisions prises par les États membres au plan régional se déclineront en politiques nationales de planification et de développement.

Bien que la création de la zone de libre-échange continentale (ZLEC) puisse aider à revigorer l'intégration régionale, les adhésions multiples aux communautés économiques régionales (CER) se sont traduites par l'absence d'orientation et de cohérence des politiques et par différents stimuli régionaux imprimant le rythme et l'ordre de l'intégration. Le risque est en définitive qu'une intégration viable et efficace dépendra de l'engagement et du sacrifice que les membres voudront consentir pour le bien de la région y compris d'honorer leurs obligations légales et de faire face à leurs fonctions essentielles.

Le risque que comporte cet ensemble de défis est que les pays sont amenés à poursuivre leurs intérêts nationaux et protéger leur souveraineté. Mais ils représentent également différentes capacités étatiques et dispositions idéologiques. À cet égard, l'intégration régionale est souvent perçue davantage comme un fardeau et un coût et permet de comprendre pourquoi la traduction des politiques et accords régionaux dans les législations nationales reste si problématique.

Le danger pour l'Agenda 2063 est que le fait de privilégier les intérêts nationaux et les objectifs souverains pourrait freiner le développement d'un nouveau type de panafricanisme fondé sur plus de solidarité et une identité commune.

La ZLEC

Dans quelle mesure la ZLEC (dont la création est prévue à l'horizon 2017) entraînera des volumes importants d'échanges commerciaux intra régionaux ? Bien que l'accord de libre-échange tripartite entre l'EAC, la SADC et le COMESA soit très prometteur, il est encore loin de catalyser le lancement de la ZLEC en deux ans.

Tout aussi préoccupant a été le suivi inadéquat avec des politiques et programmes de rationalisation et d'harmonisation entre les CER et l'UA, en dépit de l'adoption en 2007 d'un protocole dans ce sens. Sur cette toile de fond, l'Agenda 2063 vise à réaliser la transformation structurelle du continent à travers la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et services par l'accroissement des échanges et des investissements entre les pays. Le risque est de voir ces objectifs ne pas se réaliser si l'on tient compte des expériences régionales et continentales avortées.

Il est donc grand temps pour l'Afrique d'aller au-delà des cadres ambitieux, des grandes conceptualisations et des matrices de planification difficiles d'application. Elle devrait plutôt se concentrer sur ce qui est réalisable afin que ce que l'on appelait projets « passe-partout » puissent lier davantage les personnes, les biens et services à travers les régions en se fondant sur les moyens mis à la disposition des CER.

Mobilisation insu sante des ressources

Après la crise financière mondiale, la mobilisation de ressources, les rentrées de capitaux et l'aide aux pays en développement restent

faibles. Même si beaucoup de pays africains ont pu élargir leur assiette fiscale et introduire des instruments générant des recettes tels que la taxe sur la valeur ajoutée, ils peinent encore à générer des ressources pour stimuler le développement. La faiblesse de l'épargne et des marchés financiers sous-développés (permettant d'attirer des investissements étrangers) accentuent les besoins de financement au niveau national.

La difficulté à mobiliser des ressources pour le financement des projets de l'Agenda 2063 est encore plus déconcertante. Espérer que les besoins de l'Afrique liés à l'offre, notamment en matière d'infrastructures, seraient satisfaits par les forces du marché, a été une grosse erreur. Il faut un effort concerté pour recapitaliser les institutions africaines comme la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque de développement de l'Afrique australe ; mettre en place des formes alternatives internes et externes de financement du développement et s'attaquer aux flux financiers illicites qui sortent du continent.

À défaut de ces mesures, le risque est grand de voir même les gros projets identifiés dans le premier plan décennal de l'Agenda ne pas connaître un début d'exécution. Deux sources mondiales alternatives de financement du développement à long terme sont disponibles : la Banque des BRICS nouvellement créée et la Banque asiatique de financement des infrastructures. Toutefois, il est peu probable que l'Afrique obtienne ce qu'elle veut pour les besoins du PIDA : 68 milliards USD pour les projets prioritaires jusqu'en 2020 et 300 milliards USD jusqu'en 2040. Le risque de financement est que le coût de développement des réseaux d'infrastructures en Afrique reste excessivement élevé et la solution de facilité serait de tendre vers des opportunités « bancables » liées à l'exploitation accrue des produits de base, les industries extractives offrant des rendements d'échelle plus

intéressants pendant que le prix des produits de base reste élevé.

Architecture africaine de paix et de sécurité

Le niveau d'institutionnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) en vue d'une meilleure coordination, harmonisation et normalisation résume le dernier ensemble de risques. Il est important de le savoir car la réussite de l'architecture ne dépend pas entièrement de l'UA, mais également d'une vaste panoplie d'acteurs qui pourraient constituer potentiellement le régime sécuritaire du continent.

Bien qu'un protocole d'entente sur la paix et la sécurité entre l'UA et les CER ait été signé en 2008, l'architecture manque toujours d'élaboration et d'objet. Si dans une grande mesure l'accord est normatif et basé sur des principes, il semble y avoir des divergences sur la pratique, notamment sur des sujets importants comme le respect des droits de l'homme et des libertés, le caractère sacré de la vie, les stratégies appropriées de prévention des conflits, le respect des normes démocratiques, la bonne gouvernance et la primauté du droit. En outre, les conflits internes que connaît l'Afrique soulèvent d'importantes questions quant à la prise en compte des principes essentiels tels que « la sécurité humaine » et la « responsabilité de protection ». En réalité, il a été souvent reproché au Conseil de paix et de sécurité de l'UA d'ignorer les graves situations où ces principes sont en jeu ou menacés, dans des cas de génocide, de crimes contre l'humanité et, aujourd'hui, du fléau rampant des changements de gouvernement inconstitutionnels et des gouvernants voulant un troisième mandat.

Trois secteurs de risques continueront d'affaiblir la demande d'une coopération institutionnalisée de l'architecture et exacerberont les défis de la mise en œuvre, l'efficacité et

la résilience. Le premier secteur est que les Etats membres de l'UA détiennent encore l'autorité suprême et le pouvoir de décision dans des questions sérieuses. La Commission de l'UA fonctionne donc sur l'ordre de ces Etats et n'a pas la compétence d'agir de façon autonome dans des situations nécessitant des recours urgents en matière de maintien de la paix ou de résolution des conflits. Ensuite, les Etats membres sont souvent directement impliqués dans les violations ou le non-respect des principes pour lesquels l'UA a été créée (droits de l'homme, démocratie, bonne gouvernance et caractère sacré de la vie). Enfin, l'institutionnalisation de l'architecture continuera à souffrir du déficit de capacités et de l'incapacité des Etats membres à faire face à leurs obligations financières, ce qui a renforcé la dépendance de l'architecture à l'égard des financements extérieurs et soulevé des questions sur son appropriation et sa pérennité.

Quatre facteurs de risques mondiaux

Après la fin de la guerre froide, il a semblé que le monde deviendrait plus paisible et prospère en raison de la promesse de multipolarité et la reconnaissance de la nécessité d'une meilleure gouvernance mondiale et coopération internationale dans la gestion d'un nombre grandissant de problèmes transnationaux. Quatre facteurs externes qui se chevauchent quelque peu pourraient impacter l'Agenda 2063.

Commerce et économie

La dépendance de l'Afrique à l'égard des produits primaires comme source de recettes d'exportation laisse le continent vulnérable face aux caprices du marché et à l'évolution des conditions atmosphériques. La volatilité des cours des produits et les pertes correspondantes des termes de l'échange, en constituent le risque. Le boom actuel des produits n'est

pas soutenable, bon nombre de producteurs africains de pétrole ayant ressenti les effets consécutifs à la baisse spectaculaire du prix du pétrole. La mauvaise performance commerciale de l'Afrique reflète son incapacité à trouver des financements à faible taux d'intérêt ou à construire des réseaux de transport et de logistique efficaces, des capitaux et un capital humain. La faiblesse du secteur privé est également une préoccupation, de même que l'incapacité du continent à soutenir la concurrence sur les marchés mondiaux. Les mauvaises infrastructures des technologies de l'information et des services financiers, l'absence de capacité institutionnelle, la corruption et les formalités douanières lourdes expliquent le coût élevé des transactions.

Au terme du cycle d'Uruguay, les pays africains ont été confrontés à des obligations exigeantes en matière de commerce multilatéral mais ils ont pu avoir un accès quelque peu meilleur aux marchés où ils ont joui de certains avantages. En outre, les préférences et avantages sur les produits et les quotas qu'ils ont eus dans le cadre de régimes préférentiels tels que les accords de Lomé et de Cotonou de l'UE ont été érodés de manière substantielle en raison de l'obligation de compatibilité et de réciprocité de l'OMC. Mais c'est le cycle de Doha (lancé en 2001), mettant l'accent sur les résultats de développement, qui ne leur a octroyé aucun avantage, notamment dans l'amélioration des capacités à commercer et à s'attaquer à d'autres contraintes liées à l'offre. L'Afrique court le risque d'une marginalisation continue dans le commerce car le protectionnisme des pays développés, notamment dans l'agriculture, a entravé son potentiel de croissance des exportations.

Géopolitique et finance

L'Afrique n'a pas su tirer profit des changements rapides intervenus dans l'information, les biens et les idées entraînés

par la mondialisation ; ses populations n'ont pas reconfiguré leurs horizons sociaux, économiques et politiques. A cause des vastes espaces non gouvernés, elles ont plutôt eu à lutter contre des pratiques malhonnêtes, le crime organisé, les rivalités ethniques et sectaires, la pauvreté et le chômage élevés et une population de jeunes en croissance et agitée. Le risque majeur pour le continent est l'absence de mécanismes d'adaptation pour faire face aux mutations mondiales et systémiques, au moment où la gouvernance mondiale assiste à la prolifération de structures de décision et de sphères d'autorité dans lesquelles il est à peine présent en tant qu'acteur majeur et même son identité en tant que région contestée.

L'échec de la gouvernance mondiale est répété dans les défis urgents de développement de l'Afrique et ses relations dépendantes et asymétriques avec les pays développés. Ces lacunes ont été aggravées par l'instabilité macro-économique et l'incapacité à éradiquer la pauvreté. En outre, la combinaison des inégalités sociales, la corruption rampante et des systèmes politiques instables ont rendu encore plus difficile l'adoption de politiques économiques et publiques en vue de relever les défis externes.

L'Afrique est confrontée à d'autres risques de développement car elle dépend d'une combinaison de quatre types de ressources financières, lesquelles se sont toutes amenuisées avec la crise financière mondiale : aide publique au développement, investissements directs étrangers, épargne nationale et allègement de la dette. Il a été noté, en particulier, que les économies développées continuent de vivre des crises financières et de liquidités et que le dollar américain continue de perdre de la valeur en tant que devise majeure. L'Afrique fait donc face non seulement à la baisse des niveaux d'aide et des investissements mais également à celle des termes de

l'échange et de l'accès aux marchés. Ces incertitudes, au même titre que les conditions de financement plus strictes, mettent davantage la pression sur les ressources budgétaires.

Environnement

La dégradation de l'environnement constitue un des plus grands risques externes en raison de ses effets, du coût socio-économique et de la difficulté à adopter des mécanismes d'atténuation et d'adaptation. L'Agenda 2063 doit s'attaquer au risque du changement climatique en plaçant les économies « vertes » et « bleues » au centre de son programme de transformation. Le continent est déjà en butte au spectre des pertes considérables de biodiversité et d'écosystèmes, des crises de l'eau et de l'insécurité alimentaire grandissante, en raison essentiellement du caractère erratique et insoutenable de l'extraction des ressources naturelles. Le risque pour l'Afrique est que les sources internationales et multilatérales de financement pour le climat ne seront pas disponibles, à moins de mettre en place des initiatives hardies et des mesures assertives.

D'après la BAD, l'Afrique aura besoin de 20 à 30 milliards USD au cours des 20 prochaines années pour financer les interventions d'adaptation de base, le transfert de technologies, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le renforcement de capacités institutionnelles à tous les niveaux. La préoccupation est que la position commune de l'UA sur le changement climatique ne sera que déclaratoire, incapable qu'elle est de présenter un front commun sur des mécanismes durables pour l'ensemble du continent. Le problème connexe est de savoir comment les fonds pour le climat sont distribués, compte tenu du constat de la Banque mondiale (2013) selon lequel moins d'un tiers des financements pour l'adaptation et l'atténuation a été octroyé entre les pays qui en avaient le plus besoin.

Technologie

La faible base technologique et scientifique du continent l'empêche de créer et de mettre en place des secteurs productifs capables de développer l'industrie et de promouvoir l'emploi, même si l'Afrique fait partie des plus riches en ressources naturelles.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont rarement été des vecteurs de l'innovation scientifique et technologique ni des sources d'inspiration à même de relier cette innovation aux demandes socio-économiques et culturelles nationales. Ces lacunes sont dues en partie aux limites financières – les investissements dans le renforcement des capacités de recherche et de développement en sciences et technologies sont, tout compte fait, les plus faibles du monde.

La marginalisation mondiale de l'Afrique se traduit également dans ses infrastructures scientifiques et technologiques peu développées, ce qui rend ses marchés largement tributaires des biens et produits manufacturés essentiellement en Europe, aux États-Unis et, de plus en plus, en Chine.

Les implications pour l'Agenda 2063 sont assez flagrantes : ses projets présenteront des besoins en innovation et en capital humain qualifié que les institutions africaines seront incapables de satisfaire.

Stratégies d'atténuation pour l'Agenda 2063

Le profil de risque de l'Afrique est par conséquent révélateur des défis auxquels le continent est confronté. La morale qu'on en tire, encore une fois, est l'importance de la gouvernance à tous les niveaux. Pour l'essentiel, si la qualité de la vie politique du continent a connu quelque amélioration, c'est

grâce aux réformes démocratiques, à la libéralisation politique, au constitutionnalisme grandissant, à la société civile renaissante, aux élections multipartites et la résurrection des législatures. Ces changements ont été concomitants aux élans renouvelés vers l'intégration de l'Afrique et l'élaboration de cadres opérationnels visant à parfaire les structures, les institutions et les processus d'intégration.

Renforcer les capacités de l'État pour une gouvernance efficace

L'amélioration des capacités de l'État sera un processus à long terme. Les pathologies postcoloniales vont persister dans beaucoup de pays où la promesse démocratique est menacée. Par conséquent, il y a quatre interventions essentielles nécessaires au renforcement des capacités étatiques. La première est de renforcer les capacités juridiques et réglementaires permettant à l'État de définir et d'appliquer les règles d'interaction sociale et économique, garantissant ainsi la primauté du droit et plus de certitude. La deuxième est de générer des capacités techniques pour la mise en place de cadres stratégiques et législatifs favorables au développement du secteur privé sur des fondations macro-économiques stables. La troisième est de faire agir les capacités extractives et fiscales de l'État afin de lever des recettes et de mobiliser les sources nationales pour le développement et le bien-être collectif. Enfin, relever les capacités administratives de l'État, promouvoir et attirer des compétences multisectorielles en gestion et le professionnalisme pour une fonction publique efficace.

Renforcer le capital humain

Les échecs de la gouvernance et des marchés ont concouru aux faibles investissements dans la santé et l'éducation avec des répercussions sur l'emploi et la croissance. Qui plus est, tout profit futur qui proviendrait de la

croissance économique pourrait être compromis par la pauvreté persistante, l'instabilité chronique et la faible espérance de vie à cause des épidémies. Les investissements publics dans l'éducation et la santé entraînent des effets distributifs qui profitent directement à ceux qui se trouvent au bas de la pyramide sociale, les femmes notamment. L'éducation a des effets cognitifs et non cognitifs sur la productivité et autres impacts tels que l'espérance de vie et la fécondité, tandis que les gains découlant de la santé permettent une longue vie active et une main-d'œuvre de qualité et qui produit plus. L'autonomisation juridique des citoyens et un meilleur accès à la santé et l'éducation pourraient faire reculer la pauvreté mais nécessiteront des changements profonds dans l'État et la société, notamment si l'on veut mieux gérer les défis démographiques.

Mettre l'accent sur le commerce et la politique industrielle

Il faut une nouvelle approche privilégiant une politique industrielle efficace, capable de relancer la croissance industrielle, les résultats des exportations et la compétitivité. Une politique garantissant l'allocation optimale des ressources. Il s'y ajoute l'importance critique de développer les capacités nationales dans les fonctions entrepreneuriales, de gestion et techniques stratégiques. La politique industrielle africaine devrait offrir des incitations spéciales afin de créer beaucoup de petites et moyennes entreprises comme centres d'intérêt majeur de la politique et catalyseurs de la création d'emplois. Cette approche présuppose l'appropriation africaine de l'industrie à travers des partenariats public-privé créatifs et des coentreprises soigneusement calibrées entre les sociétés locales et étrangères.

Il est tout aussi important pour les États africains de reprendre les créneaux perdus du fait des pressions externes de la libéralisation

des marchés : y parvenir leur permettrait de procéder aux interventions nécessaires en appui à l'industrialisation. Il importe à cet égard d'élaborer des mécanismes régionaux appropriés afin de promouvoir le commerce, le financement du développement et les infrastructures. La libéralisation devrait se concentrer sur le plan interne pour déverrouiller les complémentarités du commerce intra régional.

Former une nouvelle coalition pour la croissance

Trouver et promouvoir des « solutions africaines aux problèmes africains » requiert la participation de ce que l'on pourrait appeler la « coalition de l'Agenda 2063 », capable d'entraîner une adhésion continentale pour la croissance et le développement à large assise et inclusifs et de « verrouiller » l'appropriation de la vision chez ceux qui s'intéressent à l'avenir du continent. Le processus consultatif et participatif qui a sous-tendu la création de l'Agenda dégage les principaux éléments d'institutionnalisation d'une telle coalition constituée des Etats membres, du secteur privé, de la société civile, la diaspora, la jeunesse, des médias, des femmes, des groupes confessionnels, d'anciens chefs d'État, d'intellectuels, d'experts en planification, etc. La coalition doit être organisée avec un leadership solide engagé à l'égard du cadre de transformation de l'Agenda. Avec 200 millions d'Africains âgés de 15 à 24 ans, il est important qu'elle sème très tôt les graines de l'identité africaine et de l'intégration.

La coalition de l'Agenda 2063 pourrait être le vecteur de l'apprentissage des politiques et d'un débat plus élaboré autour des dilemmes de la croissance et du développement de l'Afrique tout en ancrant ces derniers dans un contexte panafricain. La discussion doit produire un nouveau discours et des idées sur

l'état du continent et identifier la politique générale et les paramètres stratégiques à même de susciter plus de responsabilité et un intérêt direct dans la poursuite des objectifs de l'Agenda.

Donner un sens à l'intégration régionale

L'Agenda 2063 doit accorder une plus grande attention à l'harmonisation, la coordination et bâtir la confiance entre les CER et l'UA. À moins d'un effort concerté pour combler le vide institutionnel au sein de l'UA sur les domaines essentiels de l'intégration (agriculture, développement industriel, environnement, paix et sécurité, transport, capital humain, etc.), il est très peu probable que ces préoccupations de politique générale soient entendues aux niveaux étatique et régional. Il faut donc des structures et systèmes qui accompagnent la mise en œuvre des politiques à ces échelons subsidiaires. Il importe d'asseoir une meilleure coordination par l'UA, la CUA, l'Agence du NEPAD, les CER, la CEA et la BAD afin de lever les obstacles, en rendant l'intégration régionale plus significative dans la vie des Africains et en garantissant l'émergence d'un modèle d'une véritable « intégration régionale de développement. »

Développer les capacités diplomatiques africaines

L'Afrique doit adopter une approche plus nuancée de ses engagements internationaux, en examinant d'un œil critique comment tirer profit des opportunités de croissance et de développement et attirer des financements en vue de s'attaquer aux effets externes tels que le changement climatique. Ce raffinement doit se fonder sur la formation de partenariats internationaux revisités qui deviendront des mécanismes de pilotage destinés à l'aider à relever les défis de sa croissance, sa sécurité et son développement.

Ces mécanismes doivent soigneusement aligner le commerce extérieur, le financement du développement et l'allègement de la dette sur les initiatives stratégiques découlant de l'Agenda 2063. Leur finalité est de garantir la mobilisation de ressources, la coopération et l'appui aux cadres régionaux et continentaux

tout en mettant en place des systèmes de suivi et d'évaluation opérationnels, sans occulter l'équilibre régional et l'équité. Tout ceci nécessitera le renforcement de capacités diplomatiques musclées et spécialisées, capables de faire avancer l'Afrique des coulisses au centre de la scène internationale.

1

INTRODUCTION

L'Agenda 2063 traduit une vision transformatrice de l'Union africaine (UA) de bâtir « une Afrique intégrée, prospère et paisible, portée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale » (CUA 2014). A l'occasion de la célébration du 50^e anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis en janvier 2015 à Addis-Abeba lors de la 24^e session ordinaire de l'Assemblée de l'UA. L'objet immédiat de la rencontre a été l'adoption de l'Agenda 2063 en tant que charte collective permettant d'orienter inexorablement le continent vers une croissance et un développement meilleurs au cours des cinq prochaines décennies. La charte traduit non seulement une vision mais également dans un cadre normatif et stratégique de transformation du continent sur la base d'un agenda programmatique de cinq plans décennaux. Cet agenda programmatique se fonde sur les sept aspirations ci-après (Annexe 2):

- une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable.
- Un continent intégré, politiquement uni et reposant sur les idéaux du panafricanisme.
- Une Afrique de la bonne gouvernance, la démocratie, du respect des droits de l'homme, la justice et la primauté du droit.
- Une Afrique paisible et sécurisante.
- Une Afrique dotée d'une identité culturelle, de valeurs et d'une éthique fortes.
- Une Afrique dont le développement est porté par les populations, reposant essentiellement sur le potentiel de sa jeunesse et de ses femmes.
- Une Afrique qui soit un acteur et partenaire mondial fort et influent (CUA 2014).

Ces aspirations devraient trouver une expression pratique dans des objectifs tels qu'un niveau et une qualité de vie élevés, des logements modernes et habitables, des économies transformées et des emplois ainsi qu'un secteur agricole moderne. L'accent est mis également sur la promotion des valeurs démocratiques, des institutions capables et un leadership fort, l'égalité totale des sexes et une jeunesse responsabilisée ainsi qu'une Afrique qui ne compte plus sur l'aide mais qui soit à même de financer sa

propre croissance et ses buts et objectifs de développement.

Cette vision de transformation, les aspirations et objectifs fondamentaux qui la sous-tendent, reflètent et s'appuient sur une longue histoire d'une vaste expérience de planification et de cadres stratégiques. Parmi ces derniers on note le Plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Programme détaillé de développement de

l'agriculture africaine, le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), le Programme minimum d'intégration et autres.

L'Afrique a cependant été victime d'un paradoxe en matière de planification et de politiques : plus on adoptait des cadres, plus leurs résultats et efficacité étaient dictés par la loi des rendements décroissants. On admet sans fard aujourd'hui que les plans « post- indépendance ont donné de modestes résultats pour ce qui est de l'objectif primordial de transformation structurelle. L'échec des plans était largement imputable aux ruptures dans la planification, lesquelles découlaient de l'instabilité politique, des faiblesses institutionnelles et bureaucratiques, de la mauvaise étude et mise en œuvre et des objectifs trop ambitieux » (UA/CEA 2015:6). Ces points de référence sont importants car elles forment un prédicat à partir duquel la réussite, ou autre, de l'Agenda 2063, sera jugée et évaluée en fonction des paysages systémiques africains et mondiaux en mutation et les défis qu'ils présentent.

L'Afrique connaît depuis les années 90 une évolution rapide des environnements continental et mondial dont les dimensions systémiques et les caractéristiques structurelles ont des implications majeures pour l'avenir de ses pays et de ses citoyens. Ces changements relèvent également d'une ère de grande vulnérabilité structurelle avec son tissu complexe de difficultés : comment est géré le patrimoine mondial en cette période d'asymétries grandissantes entre pays riches et pauvres, en particulier sur l'égalité, la croissance et la prospérité d'une part, et d'autre part, quand le spectre de la marginalisation mondiale de l'Afrique, de la dépendance définie de l'extérieur et du faible pouvoir de négociation se fait toujours menaçant. Les discours sur l'introduction d'une plus grande pertinence normative et du

renouveau institutionnel dans les structures de la gouvernance mondiale indique donc le fonctionnement erratique historique, les insuffisances et les imperfections des systèmes de règles et des organisations qui régissent les relations internationales actuelles et qui, dans un sens, ont concouru à l'état actuel du continent. Cette situation coïncide avec les changements tectoniques qui ont accompagné la fin de la guerre froide et inauguré une ère d'interdépendance planétaire qui, paradoxalement, a aggravé les clivages et divisions entre les pays, notamment les moins développés en marge de l'économie politique internationale (Le Pere and Ikome 2012).

Dans ce contexte, la gouvernance mondiale est devenue une métaphore d'inégalité, d'exclusion et de domination et plante le cadre général du sous-développement permanent des pays du Sud. Bon nombre des 35 pays les moins développés du continent font face à la perspective d'une expansion économique stagnante avec de profondes répercussions sur le bien-être collectif, la stabilité politique et les moyens de subsistance, de même que sur la capacité des Etats et gouvernements africains à s'y attaquer. Les élans mutuellement renforçant de la croissance économique et du changement structurel sont faiblement articulés dans la politique et la pratique, rendant le paysage social tout aussi misérable.

Résultat ? Des symptômes persistants qui se renouvellent de telle sorte qu'un nombre croissant d'Africains – notamment les jeunes – sont exposés à un avenir qui relève du hobbesisme où la vie tend à être « dure, brutale et courte. » Une bonne partie de la population d'Afrique de 1,1 milliard de personnes peine encore à accéder aux soins de santé primaires, à la nutrition, à l'enseignement primaire et à l'emploi. Cette tendance est exacerbée par les pandémies, la violence militarisée et subie en fonction du sexe, l'ethnicité politisée et le sectarisme, l'extrémisme, les conflits

destructeurs, les niveaux élevés de pauvreté et la dégradation de l'environnement.

La manière dont l'Afrique formule ses réponses au développement et celle dont ses pays et ses populations planifient un avenir collectif et une destinée commune sur la base de la vision et de la logique programmatique de l'Agenda 2063, comportent donc des risques, des menaces et des opportunités. Le continent est enfermé dans une dialectique complexe qui demande plus de réactivité et de responsabilité de la part des Etats africains et des institutions intergouvernementales dans le traitement des problèmes de croissance et de développement, une dialectique qui surviendra également dans le contexte international où les coûts de l'échec des politiques, les déficits de ressources et de matériel, un faible leadership politique et la paralysie institutionnelle sont amplifiés. À titre d'exemple, si les pays africains ne tirent pas profit des avantages des marchés locaux et externes, des ressources et des rendements des produits de base ainsi que des technologies de production afin de stimuler leur propre développement, l'ensemble du continent restera vulnérable face aux caprices des forces internationales sur lesquelles il a peu de maîtrise (Gyimah-Boadi 2004).

L'Afrique est confrontée à quatre considérations et défis (tiré de Rodrik 2001). Premièrement, le commerce mondial a évolué dans une direction plus libérale avec d'importantes réductions des tarifs et des restrictions quantitatives sur le mouvement des biens et services ; cependant, la croissance du commerce coexiste avec le protectionnisme et un accès limité aux pays développés du Nord, notamment de l'Union européenne (UE). Il en résulte de sérieuses conséquences pour la marginalisation continue des pauvres pays africains. Deuxièmement, la croissance des marchés financiers internationaux a vu la suppression des restrictions sur les

flux financiers, une mobilité qui a également augmenté la volatilité des marchés des capitaux dont les crises récurrentes et l'effondrement financier de 2008 en témoignent éloquemment. Troisièmement, Il y a eu des changements de paradigme de l'aide et du financement du développement, soulevant des questions stratégiques et normatives quant à leur efficacité à stimuler la croissance et à alléger la pauvreté. Ces changements permettent de comprendre la baisse du niveau général de l'aide à l'Afrique. Quatrièmement enfin, la révolution technologique a démontré son potentiel à relever la productivité et les niveaux de vie mais l'accès dépend souvent de la qualité du capital humain et de la capacité d'absorption de l'économie, un domaine où un grand nombre de pays africains continue à connaître de graves déficits.

Il convient également d'examiner le rôle des Etats africains en tant qu'agents de développement. En raison de leur passé colonial et postcolonial, les pays africains sont très hétérogènes dans leur culture et identité politiques mais sont unanimes à soutenir l'Etat africain dans sa forme actuelle au cœur d'une politique nationale, régionale et continentale souvent confuse (Ake 1996; Araoye 2014). Comme indiqué ailleurs, « les dirigeants politiques en Afrique sont préoccupés par la construction et la gestion de l'État à partir du chaos et de l'ambiguïté » (Hyden 2005 : 264). Cette préoccupation pose des problèmes particuliers aux aspirations et objectifs de l'Agenda 2063, l'impératif étant de « domestiquer » et d'incorporer la lettre et l'esprit de celui-ci dans les plans nationaux et régionaux pour une mise en œuvre efficace et judicieuse des projets et programmes (AU/ECA 2015).

Le bilan de la performance de l'État en Afrique n'est cependant pas encourageant. La prévalence de pratiques informelles et de formes néo patrimoniales de gouvernement affaiblissent et fragmentent l'État

postcolonial. Ce caractère informel institutionnalisé a détérioré l'aptitude des États à poursuivre un développement centré sur les populations de manière à justifier l'utilisation autoritaire et la gestion responsable des ressources du pays, approfondissant ainsi la légitimité du régime en place au sein de la société. L'importance du règne personnel et la politique de « l'homme fort » expliquent les tendances autoritaires réelles et latentes qui limitent les perspectives de développement et de croissance (Chabal and Daloz 1999).

L'aspect positif est que la troisième vague de démocratisation, lancée autour de 1990, a plus ou moins coïncidé avec l'érosion du gouvernement patrimonial autocratique. Cette érosion a permis une ouverture stratégique pour la démocratie, la participation populaire et l'État de droit et planter une racine dans la politique africaine qui pourrait être entretenue. Toutefois, la culture politique sclérotique et le caractère despotique coexistent avec des changements de gouvernance positifs (Gyimah-Boadi and van de Walle 1996). La grande majorité des pays africains ont ouvert leurs systèmes politiques ou accéléré une certaine forme de gouvernement multipartite ou de pluralisme. Beaucoup ont institué des réformes, allant de la libéralisation symbolique à l'adoption irrévocable de normes et institutions démocratiques ainsi que de formes de gouvernement basés sur la constitution.

Les régimes autoritaires en particulier ont subi une grande pression avec la mobilisation d'en bas de la société civile et le rejet souvent énergique du règne personnel, de la domination de l'élite et de la corruption officielle (Young 1999 ; Rukato 2010). Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs a également mis une pression verticale salutaire sur les pays africains afin qu'ils se conforment aux prescriptions d'une bonne gouvernance, de transparence et de responsabilité. Cependant, il s'est embourbé dans la controverse en

raison essentiellement de sa méthodologie de communication et sa stratégie d'évaluation.

En dépit d'un éventail d'incertitudes et d'impondérables auxquels ces réflexions invitent, l'Afrique ne peut plus être décrite comme un « continent désespéré ». Il y a beaucoup d'indicateurs positifs de croissance et de développement qui s'accompagnent cependant de symptômes inquiétants dans un environnement souvent chaotique et atavique – et l'Agenda 2063 devra lutter contre la combinaison des deux. Les conditions économiques, essentiels à la réalisation de la vision de l'UA et des avantages concurrentiels de l'Afrique, devraient rester difficiles. Cette question a trait en grande partie aux sources nationales de génération de ressources et la distribution de l'aide sociale mais englobe l'impact des flux de capitaux, les termes de l'échange, les niveaux de croissance et d'emploi, les taux d'investissement et d'épargne, le climat politique et le milieu de la réglementation. Ces éléments ont été trop instables pour l'atteinte des cibles requis de réduction de la pauvreté fixées par les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), leur variabilité aggravée par la prévalence des activités de rente, amoindrissant l'activité productive (Zaum 2012).

La présente étude examine essentiellement les facteurs de risque – internes et externes à l'Afrique – qui pourraient compromettre la vision de l'Agenda 2063, le cadre de transformation et le programme de planification au cours des cinq prochaines décennies. L'analyse de ces facteurs est accompagnée de l'examen des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pourraient influencer sur chacune des sept aspirations de l'agenda. Tout en n'écartant pas des éléments de force majeure (changement climatique et catastrophes naturelles), nous estimons que bon nombre des facteurs de risque se présentent comme des caractéristiques structurelles

inhérentes à travers le continent mais constituent également des facteurs déterminants dans la définition et l'élaboration du paysage continental et son système interétatique. Ils ne proviennent pas, par exemple, d'événements apocalyptiques soudains ou catastrophiques mais peuvent être soumis à l'action de l'homme et à son contrôle.

Qui plus est, ces caractéristiques et facteurs déterminants peuvent se reproduire dans le cadre d'un cercle vicieux de faiblesses et de menaces continentales. Toutefois, une intervention stratégique est également tout à fait possible sur la base des opportunités et forces de leur gestion et de l'atténuation de leurs effets en vue de la stabilité, la gouvernance et le développement, améliorant ainsi les gains à tous les niveaux de la vie sociale. Cette possibilité doit à coup sûr être l'essence de l'Agenda 2063, en tant qu'intervention programmatique et entreprise morale.

L'étude est organisée en six autres sections :

- la section 2 présente le cadre méthodologique d'évaluation des risques et comment leurs diverses composantes peuvent être désagrégées en termes de probabilité et de conséquences. L'analyse des risques est complétée par l'identification des matrices des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui pourraient influencer l'avenir et les aspirations de l'Agenda 2063 ;
- la section 3 examine le paysage postcolonial en insistant sur sa géographie fragmentée, son incapacité de produire des économies d'échelle, les problèmes de souveraineté et les limites de la vague démocratique ; pèse la dynamique d'intégration en Afrique en examinant ses contraintes et promesses et les avantages ou autres de la libéralisation des marchés, évalue les progrès et difficultés et passe en revue le rôle des acteurs extérieurs dans les relations commerciales et de développement, notamment avec l'UE, les États-Unis et les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ;
- la section 4 dégage les tendances des paysages africain et international qui pourraient impacter l'Agenda 2063. En Afrique, elle examine la démographie, le commerce, l'aide et la croissance ; la démocratisation et la gouvernance, la paix et la sécurité. Les tendances mondiales concernent le glissement du rapport des forces de l'Ouest à l'Est, le changement climatique, la mondialisation et le pouvoir étatique ainsi que l'interdépendance et l'aggravation des inégalités ;
- la section 5 fait la synthèse des opinions des 23 personnes interrogées pour la présente étude ;
- la section 6 identifie les facteurs de risque nationaux, régionaux et continentaux ainsi que les risques mondiaux en se fondant sur les observations des personnes interrogées ;
- la section 7 examine les stratégies d'atténuation de certains des risques ci-dessus et de réussite de l'Agenda 2063.

2

MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU RISQUE

Les éléments examinés dans l'introduction suggèrent de manière générale les différents niveaux de risques multidimensionnels ainsi que les menaces et opportunités auxquels l'Agenda 2063 sera confronté de même que leurs complexités connexes. Tous ces éléments étant soumis à des processus dynamiques, leur changement dépend de la manière dont les risques et les menaces sont atténués et les opportunités saisies. Les risques et menaces, d'ordinaire associés à des résultats négatifs, peuvent également être perçus comme des phénomènes neutres et donner des résultats positifs. Un aspect important du processus de gestion est par conséquent de comprendre comment les risques et menaces qui pourraient être hostiles peuvent être changés en forces et opportunités (Adar, Iroanya, and Nwonwu 2008). Le profil des risques et menaces de l'Afrique est déterminé par des facteurs qui s'entrecroisent, qu'ils soient propres à son environnement continental ou sujets aux caprices des relations internationales.

L'avenir de l'Afrique est sujet à une grande incertitude et beaucoup d'impondérables constituent un lien entre la croissance et le développement, d'une part et les conflits et la désintégration, d'autre part. L'Agenda 2063 devrait donc intégrer les stratégies appropriées de gestion des risques dans la définition de ses objectifs, de manière à ce qu'il y ait peu de surprises ; les opportunités sont exploitées ; les facteurs humains, sociaux, politiques et culturels sont pris en compte ; la responsabilité et la transparence sont notées chez toutes les parties prenantes ; l'environnement pour une meilleure planification, performance et efficacité est créé ; le partage d'informations et la communication s'améliorent, notamment avec les citoyens ordinaires.

Le profil de risques de l'Afrique est fait de tension entre les questions relevant des pays et celles ayant des conséquences pour les paysages régional et continental ; on peut alors parler d'une « écologie du risque » et comment les facteurs externes influencent cette écologie.

De ce point de vue, le problème le plus difficile pour l'Agenda 2063 sera le caractère transfrontalier des principaux risques qui pourraient survenir dans un pays donné ou groupe de pays et dont la gestion et l'atténuation nécessiteront une coopération étroite à tous les niveaux. Ces mesures demanderont le développement de ressources stratégiques, de capacités institutionnelles et d'une expertise technique au-delà des moyens d'un seul pays (ou de quelques pays). Après tout, l'objet de l'analyse du risque est de générer des données et informations utiles sur la nature et le niveau des difficultés afin que les décisions appropriées puissent être prises par toutes les parties intéressées, mais également identifier les opportunités qui se présentent. Par conséquent, l'analyse se focalise non seulement sur la prise de décision mais, qui plus est, sur la résolution des problèmes dans des conditions de grande incertitude (Brink 2004).

La présente étude suit un modèle simple d'identification, d'analyse et d'atténuation du risque (Shortreed, Hicks, and Craig 2003).

Identification des risques. Il s'agit de déterminer les risques qui pourraient renforcer et accélérer – ou entraver et empêcher – la réalisation des objectifs de l'Agenda 2063. Elle comprend l'identification des sources de risques, leur impact et leurs conséquences. Le but est donc de générer une liste aussi complète que possible des risques.

L'analyse des risques est probablement la dimension la plus difficile de leur gestion. Elle a trait à la bonne compréhension des risques internes et externes susceptibles d'impacter les aspirations et objectifs de l'Agenda 2063. Elle doit essentiellement comprendre une

analyse de la probabilité et des conséquences du risque. Elle peut se résumer en la formule suivante :

$$\text{Risque} = \text{Conséquence} \times \text{Probabilité}$$

Sur la base de cette formule, il est possible d'attribuer à chacun des risques identifiés une cote pour la conséquence et la probabilité et calculer la cote globale en multipliant le deux éléments (Figure 1).

Une fois les risques identifiés, les conséquences inhérentes et la probabilité du risque sont documentés et de là on peut procéder à

Figure 1 : Matrice d'évaluation du risque

Probabilité	Conséquence				
	Insignifiant 1	Mineur 2	Modéré 3	Majeur 4	Catastrophique 5
Presque certain 5	5 Faible	10 Elevé	15 Elevé	20 Extrême	25 Extrême
Probable 4	4 Faible	8 Moyen	12 Elevé	16 Elevé	20 Extrême
Possible 3	3 Faible	6 Moyen	9 Moyen	12 Elevé	15 Elevé
Peu probable 2	2 Faible	4 Faible	6 Moyen	8 Moyen	10 Elevé
Rare 1	1 Faible	2 Faible	3 Faible	4 Faible	5 Faible

1 à 5	Risque faible—gérer avec les procédures ordinaires
6 à 9	Risque moyen –évaluation et procédures spécifiques
10 à 19	Risque élevé—plans d'action et de prévention à mettre en place
20 à 25	Risque extrême—stratégies et intervention immédiates par toutes les parties prenantes

Note : presque certain: il est probable que l'événement se produise plus d'une fois par an; probable : il est probable que l'événement se produise une fois par an; possible: il est probable que l'événement se produise une fois tous les 1 à 10 ans; peu probable : il est probable que l'événement se produise une fois tous les 11 à 50 ans; rare: il est peu probable que l'événement se produise ; insignifiant: les conséquences peuvent être gérées par des opérations de routine; mineur: les conséquences constituent une menace à l'efficacité de certains programmes, plans et projets; modéré: les conséquences nécessiteront une révision, évaluation ou changement des programmes, plans et projets; majeur: les conséquences constitueront une menace à la survie ou performance des programmes, plans et projets; catastrophique : les conséquences saperont définitivement les programmes, plans et projets. Elles sont si graves que toute intervention devient insignifiante.

l'évaluation du risque inhérent ("Score" à l'Annexe 1). L'analyse du risque (Annexe 1) est complétée par une analyse SWOT de chacune des aspirations de l'Agenda 2063 (Annexe 2). Les risques et l'analyse SWOT sont renseignés par les entretiens avec les 23 personnes interrogées (Annexe 3).

Atténuation des risques. Une importante composante du modèle est l'atténuation du risque, l'identification et options d'évaluation pour s'attaquer et gérer les différents niveaux de risques.

Concernant l'Agenda 2063, une intervention opérationnelle critique consistera en l'évaluation du risque tout au long de ses 50 ans de vie. Il pourrait donc être approprié de mettre en place un groupe de travail des risques dont les membres proviendraient de la CUA, des communautés économiques régionales (CER) et de plusieurs Etats membres stratégiques. Le groupe de travail pourrait avoir pour mission de procéder régulièrement au suivi, évaluation et rendre compte des risques affectant chaque plan décennal de l'Agenda 2063.

3

LE PAYSAGE AFRICAIN POSTCOLONIAL REVISITÉ

Il est vital d'examiner le paysage postcolonial d'Afrique car il définit en grande partie les relations interétatiques du continent, en particulier les questions stratégiques telles que la gouvernance et les institutions, la croissance et le développement, la paix et la sécurité.

A ce moment de la deuxième décennie du XXI^e siècle, le continent vit une transition majeure de sa position stratégique au sein d'un ordre mondial en mutation. D'une part, l'Afrique s'est placée sur une trajectoire de croissance économique des « pouvoirs émergents » propulsée essentiellement par le boom des produits de base, le changement démographique, une classe moyenne en pleine croissance et un marché consommateurs grandissant. D'autre part, le continent est confronté à des défis majeurs de gouvernance et de sécurité aggravés par sa fragmentation en plusieurs Etats relativement fragiles et en récession ainsi que par un nombre croissant d'espaces ingouvernables et territoires occupés par des rebelles, des milices et des intégristes (Ikelegbe and Okumu 2010).

Cette tension entre le dynamisme d'un marché émergent et les dysfonctionnements politiques a été observée lors d'un forum économique mondial pour l'Afrique tenue au Cap il y a quelques années. L'ancien secrétaire général des Nations Unies (ONU), Kofi Annan, y a publié le *Rapport 2010 sur les progrès de l'Afrique* et dans une évaluation mesurée, faisait remarquer que les progrès économiques positifs étaient menacés d'être éclipsés par le retrait de la démocratie dans plusieurs pays et un déficit de leadership politique. Il a cité une conclusion du rapport selon laquelle près des deux tiers des 53 pays d'Afrique avaient connu « une détérioration déconcertante de la participation politique, des droits de l'homme, de la sécurité physique et de la règle de droit » (Annan 2011: 2).

Au même moment pratiquement, Mthuli Ncube, vice-président de la Banque africaine de développement (BAD) publiait *The Middle of the Pyramid: Dynamics of the Middle Class in Africa*. Ce rapport note qu'avec 300 millions d'une population totale de 1,1 milliard d'habitants, la classe moyenne du continent représente près de 30 % et contribue environ pour 800 millions USD du PIB—actuellement modeste, bien sûr, par rapport aux économies avancées, l'Afrique devrait rattraper le retard perdu avec une classe moyenne plus importante comprenant environ 80 % d'une population qui, à l'horizon 2050, sera de 2 milliards

d'habitants (plus que la Chine et l'Inde). Cette transformation s'accompagnera d'une urbanisation accélérée, une base de consommateurs qui va énormément s'élargir, la croissance spectaculaire de la population adolescents ainsi qu'une société civile transnationale dynamique et en pleine croissance et des réseaux de plus en plus nombreux d'organisations non-gouvernementales (ONG). Cependant, les risques d'une si forte croissance démographique se manifestent déjà dans les niveaux élevés d'insécurité alimentaire et de pauvreté, la dégradation de l'environnement, les villes surpeuplées, de mauvais programmes d'aide sociale, le sous-emploi et le chômage et les migrations.

3.1. Géopolitique fragmentée : le problème des frontières

Ce profil contradictoire du dynamisme économique de l'Afrique, à côté de sa stagnation et de son instabilité politique relative en matière de gouvernance, a de sérieuses implications pour les objectifs de l'Agenda 2063. Il soulève des questions quant à la nature des transitions politiques en Afrique depuis les indépendances des années 60 appelées la Décennie des indépendances. Le véritable problème de la promotion de la démocratie et de ses normes et pratiques dans l'État post-colonial est le caractère sacré des frontières qui porte également atteinte à l'intégrité des programmes d'intégration régionaux et continentaux. Le souci de la nature de l'État en Afrique a naturellement été très favorable aux préoccupations sur sa fonctionnalité démocratique comme catalyseur de la bonne gouvernance, la responsabilité, la cohérence réglementaire et le développement institutionnel. L'importance accordée aux transitions démocratiques est reflétée dans l'abondante littérature sur les perspectives de démocratisation de l'Afrique (p.ex., Diamond 1999; Araoye 2014). Cette tendance a commencé dans le sillage des transitions après la guerre froide vers la démocratie en Europe de l'Est, à la suite de la chute du mur de Berlin. Encore une fois, Berlin devenait une sorte de point de référence métaphorique pour le continent dont la carte politique fragmentée y avait été dressée en 1884 (Adebajo 2010).

La nécessité de disposer d'Etats démocratiques capables, efficaces et de croissance, figure parmi les postulats essentiels de l'Agenda 2063. Des Etats qui font la promotion d'une croissance et d'un développement équitable au profit des populations, respectant les droits de l'homme et l'État de droit et qui bâtissent ou font fonctionner des institutions participatives et responsables. Ce postulat essentiel doit cependant se coller avec ce que Kofi Annan a qualifié de « récession démocratique » pathologique en Afrique. Une des grandes omissions dans la littérature consacrée à l'État postcolonial est l'importance avec laquelle les pays africains eux-mêmes, en tant qu'incarnation de la fragmentation du continent, freinent la viabilité et la légitimité de l'État et, par extension, entravent les rites transitionnels de passage vers plus de pratique démocratique (Araoye 2014). Quoique le confinement du pouvoir à l'intérieur de frontières bien délimitées n'ait pas défini la géographie politique précoloniale du continent, le colonialisme européen et sa partition arbitraire par les différents pouvoirs présents à la conférence de Berlin en 1884, ont conduit à la fois à l'établissement de frontières territoriales et leur « durcissement » (Herbst 2000). Par conséquent, la consolidation des Etats en Afrique reste une question politique centrale dans le système étatique contemporain de l'Afrique et constitue un défi majeur pour l'aspiration de l'Agenda 2063 visant à promouvoir la bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et la primauté du droit.

L'implant « westphalien » (voir ci-après) qui a historiquement défini les bases de l'État-nation chargé du principe de souveraineté nationale, a aggravé la situation difficile de la construction de l'État africain. Le résultat en a été le verrouillage de l'État post-indépendant dans une géographie politique peu viable et irréalisable héritée du passé colonial. Par conséquent, « l'échec de bon nombre d'États africains à consolider leur autorité s'est traduit par des guerres civiles dans certains d'entre eux, la présence de millions de réfugiés à travers le continent et l'adoption par beaucoup de dirigeants de politiques grandement dysfonctionnelles » (Herbst 2000: 3). En réalité, le durcissement des frontières territoriales a interagi avec la carte ethnolinguistique et géoculturelle sous-jacente. Une interaction qui a ajouté encore plus de couches à la fragmentation inter et intra-étatique.

3.2. Le problème des économies d'échelle

La fragilité de l'État africain est exacerbée par l'absence d'une « économie politique d'échelle » relative aux contraintes économiques des petits marchés locaux. Cette situation a été le facteur sous-jacent du « rentiérisme », lequel encourage une interdépendance étroite entre l'État et les élites du secteur privé, décourageant ainsi l'expansion économique nationale, les investissements directs étrangers (IDE) et le commerce. L'absence d'une telle échelle joue contre la stabilité politique et la viabilité économique (van de Walle 2001). Récemment, lorsqu'une tendance contraire a été définie par l'impulsion démographique vers une classe moyenne en croissance, l'explosion d'une population de jeunes et une base de consommateurs en croissance, l'État africain a été freiné par le manque d'une telle échelle, résultat des frontières territoriales non viables.

La transformation fatale de la géopolitique précoloniale de l'Afrique en un nouveau modèle européen a des implications pour l'Agenda 2063 et le programme d'intégration du continent, notamment pour la paix et la sécurité, la croissance et le développement inclusifs et une identité culturelle forte basée sur des valeurs partagées et un héritage commun. Le durcissement des frontières a entraîné un élan historique pour le caractère sacré des frontières, développant l'intégrité territoriale comme élément fondamental dans la définition de la souveraineté et des termes de citoyenneté et récemment, entravant toute flexibilité précoloniale dans la libre circulation des personnes et la facilité des interactions transnationales. Ce développement a, à son tour, retardé la libre circulation des biens dans la création d'économies d'échelle pour intégrer l'Afrique de manière plus productive et plus compétitive dans l'économie mondiale. Ainsi, des États très fragiles ont été gravés dans la pierre, un facteur qui va jusqu'au cœur de la fragilité de l'État contemporain, l'implosion et de l'effondrement de l'Afrique.

On peut dire que l'Agenda 2063 représente une contre tendance intégrationniste et transformatrice dans la promotion de formes d'« afrowestphalianisme », au moment où l'Afrique cherche à surmonter la dynamique intergouvernementale abrutissante qui caractérise l'État africain et le système inter-étatique. Cependant, sans économies politiques d'échelle (renforcées par les oukazes de la souveraineté dans le droit international », les citoyens et leurs dirigeants sont souvent enfermés dans des luttes à somme nulle pour des ressources rares et la survie. Dans un tel combat darwinien, l'instabilité politique s'est encastrée dans l'anatomie des États postcoloniaux et leur structure. Cette situation difficile est venue avec des opportunités limitées découlant d'économies sous-développées dépourvues de secteurs privés forts et de

sociétés civiles institutionnalisées et souffrant de graves contraintes liées à l'offre. Certaines de ces contraintes sont apparentes dans les infrastructures physiques, le financement du développement, la technologie et le capital humain (Schwab 2002).

Plutôt que d'émerger dans une « Afrique pour les Africains », les ressortissants des Etats voisins sont devenus automatiquement de fait des étrangers dans le système étatique postcolonial et ont été catalogués comme des immigrants illégaux. Cette mentalité a conduit à des formes extrêmes de xénophobie et de violence contre l'étranger, comme on l'a vu récemment en Afrique du Sud. Entre-temps, la compétition politique à somme nulle dans des Etats faibles, a tendance à alimenter l'antagonisme multi-ethnique, en polarisant la défense d'intérêts de groupe pendant que les citoyens ayant des demandes légitimes ont été requalifiés d'étrangers dans les conflits de pouvoir électoraux qui ont suivi (Côte d'Ivoire et Zambie). Ce qui à son tour a rendu problématique les notions de « souveraineté » ainsi que les définitions de citoyenneté et d'identité nationales et régionales.

3.3. Comment l'ordre westphalien a miné les ambitions continentales

Le problème avec l'application des principes westphaliens à la construction de l'État en Afrique est que l'hypothèse démocratique fondamentale de la souveraineté populaire s'est révélée étrangère dans un contexte où même la terminologie et la reconnaissance conceptuelle de la souveraineté populaire en tant que construction intellectuelle tend à être ignorée. Les références conventionnelles à « souveraineté étatique » ou « nationale » les ont remplacés.

Compte-tenu des formulations théoriques et conceptuelles du caractère très personnalisé

du pouvoir et du leadership, une description plus appropriée de la fragilité de l'État africain serait « souveraineté d'élites » comme définition de la façon dont la souveraineté s'applique aux réalités politiques du continent. En effet, les élites africaines ont un intérêt bien établi et acquis dans le durcissement des frontières coloniales. Cette préoccupation sous-tend les défis auxquels est confrontée la démocratisation en Afrique à travers les transitions des régimes où le changement politique comprend des luttes capitales dans l'extension des sphères de la souveraineté et la participation populaire. Celle-ci défie à son tour les penchants protectionnistes et prédateurs des élites nationalistes au pouvoir.

Un défi fondamental demeure donc pour l'Agenda 2063—l'élargissement de la souveraineté populaire sur la base des transitions politiques démocratiques est-elle assez suffisante en l'absence d'une dynamique intégrationniste et panafricaine qui vient à bout de la géographie politique problématique de l'Afrique. Cette géographie, qui constitue l'essentiel de l'héritage colonial du continent et partant, de ses défis de construction de l'État continuera d'affaiblir le niveau d'ambition dans tout cadre stratégique national, régional et continental.

3.4. Les limites de la « vague démocratique »

L'effondrement en 1989 du communisme sert de point de départ historique à l'évaluation des transitions politiques africaines (Joseph 1997). La guerre froide avait enveloppé le continent dans une « carapace autoritaire » de clients, mandataires et alliés dans l'ordonnement bipolaire du système international. Après 1989, la majorité des Etats d'Afrique ont lancé des réformes qui ont conduit à plus de concurrence et des

systèmes politiques pluralistes (47 à ce moment-là). Cette tendance a été perçue comme le produit de facteurs largement « conjoncturels ». Les dynamiques internes et externes réorganisaient de façon interactive le paysage politique du continent. Les perspectives démocratiques tournées par conséquent autour de la question de savoir « si les dirigeants politiques peuvent être installés et déposés par la volonté politique et tenus responsables pendant qu'ils sont en exercice. Pour l'instant, la question semble énorme et la perspective trop lointaine » (Joseph 1997 : 363).

Une décennie plus tard et depuis, la pérennité démocratique des transitions politiques africaines faisait déjà l'objet d'un examen minutieux. D'abord – et en rapport avec leurs caractéristiques néo-patrimoniales – les États étaient perçus comme des associations de communautés concurrentielles. Ce qui a conduit à des conflits de pouvoir à somme nulle à l'intérieur de régimes soi-disant démocratiques et autoritaires avec une concurrence politique ouverte qui alimente l'instabilité. Le résultat a été une situation difficile intrinsèquement ambivalente faisant face à la durabilité démocratique des régimes néo-patrimoniaux. En soi, le principe de la majorité simple n'a pas fonctionné, encore moins les formules de partage du pouvoir et les systèmes d'associations (Meyer 2012).

Toutefois, les formules de partage du pouvoir peuvent servir de pont vers un plus grand engagement à l'égard de la participation civique nationale qui, avec le temps, transcende le communalisme particulariste. Ce qui cependant soulève encore une autre question quant à l'exploration de la nature de l'État post-colonial et des transitions vers la démocratie, notamment l'évolution de formes faibles de nationalisme qui tient de manière critique dans des situations de nationalisme plus durable, patriotiques et qui vont au-delà des particularismes communautaires et mettent en

avant le pays dans la conscience nationale du citoyen. Le nationalisme civique représente une maturation du système politique vers une assise démocratique plus stable et durable. En l'absence d'une telle maturation et lorsque les tendances vers les luttes de pouvoir prennent des qualités à somme nulle, beaucoup de pays africains sont devenus champions de la « démocratie virtuelle », un type de pseudo-démocratisation où la forme plutôt que la substance de la démocratie participative populaire est la norme.

La démocratie virtuelle comporte plusieurs traits distinctifs (Joseph 1999 ; Young 1999) :

- le gouvernement par les citoyens est établi mais les dimensions essentielles sont séparées de l'engagement populaire ;
- les forces économiques hégémoniques dans la société et celles qui contrôlent l'appareil d'État sont tranquilles dans la protection de leurs intérêts et sont capables de minimiser les menaces que font peser les groupes autrefois exclus ou dominants en permettant une transition sans heurts du régime autoritaire ;
- des opportunités pour développer davantage une économie capitaliste ou de marché sont limitées, fortifiant les formes existantes de pouvoir économique ;
- les forces externes sont (ou deviennent) cruciales pour l'établissement de la démocratie dans des domaines qui relevaient anciennement du régime autoritaire ;
- manipulation des tenants du pouvoir pour le conserver ou ce qu'il en reste ;
- certains résultats des politiques sont écartés tandis que d'autres sont supposés obligatoires ;

- un chemin particulier pour sortir du régime autoritaire est encouragé à l'échelle mondiale.

Ce menu de la réalité virtuelle ressemble au consensus de Washington triomphant d'après-guerre froide mettant l'accent sur la promotion du capitalisme démocratique et des économies de marché tout en écartant les options d'antan qui portaient sur la nationalisation des secteurs économiques clés. Le fait que ce consensus soit devenu la voix universellement assumée vers la démocratie est souligné par Joseph : « aujourd'hui le concept occidental de la démocratie est plus ou moins accepté à travers le monde », et c'est ce qu'on pourrait appeler « le nouveau normal » (Joseph 1997 : 368). L'ampleur de la convergence des facteurs conjoncturels était telle que l'Afrique était devenue le lieu de pouvoir des donateurs pour faire pression pour des réformes économiques et politiques dans le sillage de sa concentration économique vers la fin des années 80, une époque qui a inauguré l'introduction des transformations politiques. La démocratie est apparue comme un « projet global » des donateurs multilatéraux et bilatéraux, des institutions de Bretton Woods aux agences bilatérales hégémoniques comme l'USAID, le National Endowment for Democracy (NED) et ses partis politiques affiliés, le controversé National Democratic Institute (NDI) et l'International Republic Institute (IRI), le ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'Institut néerlandais pour la démocratie multipartite (IMD), pour ne citer que quelques-uns (Carothers 2010).

Des stratégies adaptatives ont été employées par les tenants du pouvoir devenus adeptes de la manipulation des processus et structures démocratiques pour « diviser et régner », essayer de gagner du temps, truquer les élections et semer la division et la discorde qui fragmente l'opposition, tout en tenant

à l'écart les acteurs extérieurs dans leur volonté d'éviter la violence, l'effondrement de l'État et les urgences humanitaires. Ce sont ces tendances adaptatives affinées par les autocrates, bien au-delà de trois décennies qui ont conduit au genre de récession démocratique décrite par le *Rapport sur les progrès de l'Afrique* de 2010. La littérature consacrée aux transitions démocratiques de manière générale et à l'Afrique subsaharienne en particulier, a reflété beaucoup d'introspection et de réflexion sur la destination de ces transitions et ce que leur expérience présage pour la gouvernance en Afrique et l'avenir du continent, (Sall 2003). Le pessimisme au sujet du continent qui connaît une récession démocratique indique l'importance du défi de consolidation face aux obstacles à la construction de la confiance mutuelle, d'une identité collective partagée et la cohésion sociale dans des sociétés multiculturelles et diverses. Voilà les questions urgentes que l'Agenda 2063 devra de plus en plus prioriser, en particulier si l'État-nation africain est l'unité de base de l'intégration régionale.

3.5. La dynamique de l'intégration en Afrique : une fausse aube ?

L'intégration en Afrique est un leitmotiv de la vision de l'UA et essentielle à la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063. Le rôle de l'intégration régionale est crucial pour la prise en compte des énormes défis de croissance et de développement de l'Afrique, ce qui a été reconnu comme impératif majeur dans les politiques et les discours politiques au cours des 50 dernières années (AU/ECA 2013).

Des symptômes spécifiques ont persisté et continuent de saper les principes essentiels de passage vers le panafricanisme et la construction de l'unité continentale. Ils comprennent les marchés des petits pays, l'extrême balkanisation du continent à travers les guerres et

les conflits, le caractère artificiel des frontières coloniales, des institutions nationales et continentales peu développées, le nombre élevé de pays enclavés, peu de fleuves navigables vers l'intérieur et des infrastructures peu développées. Au moment des indépendances et depuis, des organisations dotées de mandats d'intégration régionale ont été créées à travers l'Afrique mais avaient connu peu de réussite, essentiellement à cause de l'orientation étatiste sous-tendant les politiques et la planification au cours des trois décennies des années 60 aux années 80. Ces projets ont de facto entravé la participation et limité le potentiel de la société civile, des entrepreneurs et des investisseurs nationaux et étrangers.

3.6. La promesse et les contraintes de l'intégration régionale

Le Plan d'action de Lagos de 1980 a apporté une urgence politique nouvelle et une énergie normative à la réflexion créative autour de l'intégration régionale en Afrique, en s'appuyant sur l'unité panafricaine et l'industrialisation concurrentielle à l'échelle du continent. Cependant, les Etats africains ont traité les défis de manière superficielle en insistant beaucoup sur la signature cérémoniale de protocoles et l'adoption de nombreux rapports et déclarations.

Nous n'ignorons pas non plus le rôle des acteurs externes dans l'affaiblissement de l'attraction des projets d'intégration régionaux. Le caractère clivant de la politique de la guerre froide a entraîné une aspiration politique et idéologique qui n'était pas propice au renforcement de la coopération de construction des régions et continentale. En outre, après la chute des prix des produits de base dans les années 80, les effets économique et socialement corrosifs des programmes d'ajustement structurel ont encore sapé les efforts d'intégration du continent (Ikome 2007).

On peut avancer que la signature du Traité d'Abuja en 1991, entré en vigueur en 1994, a inauguré la seconde vague de régionalisme et d'intégration régionale en Afrique. Elle est souvent qualifiée de « nouveau régionalisme » car elle exprime clairement une vision plus vaste englobant non seulement des impératifs économiques mais également politiques, sociaux et culturels. Elle supposait une approche présentant de nombreux aspects, lancée sur 34 ans, afin de créer une communauté économique intégrée à l'échelle du continent, à fonder sur le modèle linéaire de création d'une zone de libre-échange, une union douanière, un marché commun et en définitive une union économique et monétaire.

Le modèle était censé apporter plus de cohérence des politiques et d'intégrité institutionnelle aux thèmes stratégiques tels que la facilitation du commerce, le développement du secteur privé, des institutions publiques fortes, un plus grand engagement de la société civile, des mécanismes régionaux de paix et de sécurité renforcés et un commerce extérieur et intra régional plus équilibré. Cependant, les 19 protocoles du Traité d'Abuja qui ont servi de guide à la conformité des pays membres ont plutôt été violés. Même au niveau régional et en dépit de sa logique convaincante, le programme d'intégration du Traité d'Abuja ainsi que les points d'ancrage normatifs n'ont pratiquement pas connu d'expression concrète, même si l'on note des progrès, comme le montre la création de certains de ses éléments constitutifs dans plusieurs des CER les plus avancées. La zone de libre-échange tripartite du COMESA-EAC-SADC, conclue en 2008 et lancée le 10 juin 2015, est probablement le développement le plus prometteur à ce jour, notamment parce qu'elle lie 26 pays avec une population d'environ 600 millions d'habitants et un PIB combiné de près d'un billion USD.

L'architecture des CER généralement alambiquée et qui fait double emploi, n'appuie pas cependant les objectifs du Traité d'Abuja. Il semblerait que les principales mesures incitatives des efforts d'intégration de l'Afrique se notent plus dans l'environnement externe, même si elles entravent directement ces efforts, comme c'est le cas avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de l'UE–Accords de partenariat économique (APE) compatibles et réciproques et l'African Growth Opportunity Act (AGOA) américaine, préférentielle et conditionnelle. Reste à voir si le rôle des BRICS sera salutaire à l'intégration et la construction de régions, même si les premières indications semblent positives pour la création du commerce, la croissance industrielle, des investissements accrus, le développement des infrastructures, un meilleur pouvoir de négociation pour les pays africains, et encore (voir ci-dessous).

3.7. Libéralisation des marchés : qui en profite ?

L'intégration des marchés en Afrique par la libéralisation du commerce n'est pas nécessairement parfaite. Il convient par conséquent de réfléchir aux niveaux de libéralisation économique qui pourraient limiter les effets d'une concurrence mondiale tout en permettant aux économies africaines d'intégrer les marchés et chaînes de valeur internationaux – en se concentrant particulièrement sur la manière dont les produits et les facteurs de marché peuvent être libéralisés avec le renforcement de capacités institutionnelles et les réformes des politiques industrielles nécessaires.

La politique commerciale fait l'objet de plusieurs demandes en vue de la promotion des investissements et des exportations et pour une intégration régionale permettant des économies d'échelle : les exportateurs

doivent avoir un accès facile et fiable aux facteurs de production aux cours mondiaux, les investissements doivent être facilités et les producteurs locaux ont besoin de protection contre la concurrence préjudiciable. Concernant la politique financière visant l'intégration régionale, la libéralisation doit s'accompagner de la stabilité des prix et de la discipline financière, d'institutions financières solides et le financement des entreprises, ainsi que la régulation prudente des taux d'intérêts élevés et instables, la concurrence déloyale et l'accumulation de la dette publique (Manlan 2014). Par conséquent, si l'intégration régionale doit aider à bâtir et promouvoir des économies africaines compétitives, des réponses politiques appropriées et des compétences techniques sont nécessaires pour faire face aux réalités froides et dures des marchés sur le continent et dans le monde (Ng'ona 2014). Par ailleurs, l'intégration régionale aura besoin d'une supervision des opérations bancaires transfrontières dans le cadre d'une bonne intégration financière afin de garantir la viabilité de l'union monétaire et la gestion du risque d'illiquidité dans le contexte général des marchés des capitaux peu développés d'Afrique.

Dans ce contexte, on note des faiblesses institutionnelles qui ont entravé une intégration significative et les stratégies de développement connexes sur quatre axes : cadres juridiques d'intégration ambigus et imprécis, cadres régionaux et continentaux très éloignés de la réalité sur le terrain, niveaux de pauvreté en augmentation, chômage et inégalités, CER disparates sur le plan normatif et institutionnel et dotées de leur propre programme d'intégration qui n'accompagnent pas ou ne sont pas conformes aux initiatives continentales et absence de normes et pratiques applicables pour le faire. Cette grande diversité des huit CER officiellement reconnues, leur configuration institutionnelle complexe et lourde et l'absence de

coordination font que leur efficacité fonctionnelle reste très problématique en tant que blocs constitutifs de l'intégration continentale. Au niveau de l'UA, on note également un vide institutionnel (et des capacités), notamment dans les domaines catalyseurs essentiels de la politique d'intégration tels que l'agriculture, l'industrie, l'énergie, l'environnement, le transport, le capital humain et le financement du développement ; ce sont là les domaines auxquels les différents plans de l'Agenda 2063 doivent s'attaquer (ACBF 2014).

La qualité des institutions est un facteur de croissance et de développement important (North 1990). Elle prend encore une importance théorique à travers trois dimensions : la gestion des droits de propriété afin d'offrir des mesures incitatives et des informations dans une économie axée sur le marché, le rôle de l'État pour non seulement confirmer les droits de propriété mais garantir la primauté du droit et la régulation des marchés ainsi que d'offrir des biens collectifs et la sécurité sociale, la promotion verticale de la solidarité et de la coopération sociales (au sein de la société) et horizontale (à travers les pays). Le développement des marchés aux plans national et régional doit être soumis à la régulation et au contrôle par les gouvernements nationaux afin de mieux gérer les issues perverses, les inégalités et les éléments dissuasifs qui pourraient provenir d'opérations de marché libres.

Karl Polanyi (1944) démontre comment les marchés incontrôlés présentent autant de dilemmes et de problèmes que l'absence de marchés. Il fonde sa thèse sur les conséquences négatives de l'abolition des lois censées protéger les pauvres dans l'Angleterre du XIX^e siècle. Non seulement cela a conduit à leur vulnérabilité croissante mais également à une augmentation spectaculaire des niveaux de pauvreté et le chômage.

3.8. Évaluer les progrès et les défis

D'après une étude de 2005 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'environnement de l'intégration régionale s'est sensiblement amélioré dans les domaines des tendances de la gouvernance et de la capacité de l'État. Premièrement, on note une amélioration régulière de la démocratie et de la démocratisation, même si des renversements autoritaires inquiétants font également surface. Deuxièmement, des efforts ont été faits pour plus d'inclusivité politique à travers la société civile et l'autonomisation du genre ainsi que pour offrir un meilleur environnement favorable où les affaires et l'entrepreneuriat peuvent se développer et prospérer. Troisièmement, le secteur public est devenu de manière générale plus comptable de l'utilisation des recettes publiques et plus à l'écoute des préoccupations des citoyens, même si des niveaux de corruption persistent. Enfin, les gouvernements ont consacré plus d'efforts à une meilleure gestion économique et aux réformes de réglementation (ECA 2005).

L'amélioration de l'environnement augure bien du développement institutionnel, compte tenu du fait que les réformes conditionnelles et contractuelles des années 80 et 90 ont considérablement affaibli les institutions africaines, avec des implications directes pour l'emploi, la réduction de la pauvreté et l'investissement social. L'État postcolonial en Afrique est cependant encore compromis par les élites à la recherche de rentes de situation, de profondes divisions de classes et des clivages ethniques, l'échec du leadership politique et une faible articulation institutionnelle. Dans l'ensemble, tous ces facteurs concourent à faire « survivre en tant que fiction concrète [et] construction politique aliénante » l'État postcolonial africain (Araoye 2014: 45, 46).

Des progrès ont été également réalisés au niveau de l'UA et des CER, du moins sur le

papier. En 2009, la Commission de l'UA et les CER ont élaboré un programme d'intégration minimum comme base stratégique d'harmonisation et de rationalisation des programmes et des activités des communautés économiques. Il visait, entre autres, à encourager et promouvoir la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services entre toutes les CER. Le Plan d'action pour l'Afrique a été élaboré par l'UA et le NEPAD en juillet 2010 pour la période allant de 2010 à 2015. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UA ont tenu un sommet en janvier 2011 avec pour thème « Relance du commerce intra-africain » afin d'examiner les modalités d'améliorer l'intégration des marchés. En juillet 2012, le PIDA a été adopté par l'UA pour 2012–2040. Ce programme nécessitera 68 milliards USD pour les projets prioritaires jusqu'en 2020 et 300 autres milliards USD pour les 20 années suivantes. En plus de l'appui à ces efforts, la CEA et la BAD travaillent ensemble à la création de la banque centrale africaine, du fonds monétaire africain et la banque africaine d'investissement.

Toutefois, ces initiatives hardies continueront de souffrir du poids de la mise en œuvre actuelle où l'absence de volonté politique, les limites financières et les faibles capacités institutionnelles jouent un rôle important. Le caractère étatique de l'intégration régionale et le maintien de barrières ruineuses au-delà des frontières, ne donnent pas de moyens aux commerçants, migrants, diasporas, aux affaires, à la société civile et au secteur informel. En tant que groupes d'intérêts potentiels qui de fait participent déjà aux processus transfrontières et régionaux, ils pourraient avoir été une fois dominés par les États. Mais tous leurs processus ne sont pas inoffensifs : la régionalisation comporte également une face cachée avec des réseaux criminels transfrontaliers qui exploitent des espaces non gouvernés afin de trafiquer des véhicules, des personnes, des stupéfiants, des armes, de

l'or, du diamant et de l'ivoire et blanchir de l'argent (Le Pere and Vickers 2011).

L'ACBF (2014) définit les diverses capacités nécessaires à un programme régional de développement institutionnel générant des effets multiplicateurs pour la croissance économique, la stabilité politique, la bonne gouvernance et une meilleure assistance sociale. Les volets techniques des capacités comprennent les compétences et connaissances techniques, les compétences organisationnelles fonctionnelles, les systèmes et les procédures, ainsi que les lois, politiques et stratégies. Les dimensions générales comprennent la culture et les valeurs organisationnelles, la qualité du leadership et les relations politiques, les compétences en matière de négociation, la résolution des problèmes, le travail d'équipe et la résolution des conflits. L'ACBF offre un éventail de recommandations applicables sur ce qu'il y a lieu de faire en vue d'améliorer et renforcer les capacités des CER et leurs structures institutionnelles, en mettant l'accent sur les ressources financières et humaines et la génération des connaissances (ACBF 2014).

Dans cette combinaison de considérations et d'énigmes des capacités, se pose le problème du commerce intra-africain et extérieur qui est resté faible pendant plus de deux décennies après la signature du Traité d'Abuja. Le commerce intra-africain est passé de 9,7 % en 2000 à 12 % en 2012, ce qui est à peine encourageant comparé à l'UE (60 %) et l'Amérique du Nord (40 %). Le faible niveau du commerce intra-africain persiste en dépit de l'augmentation subite des accords commerciaux régionaux et des zones de libre-échange dans les CER comme tentative de promotion du régionalisme de développement.

Il y a des différences importantes dans le commerce intrarégional à travers les CER. Les taux les plus élevés ont été notés à l'EAC et

ses cinq membres – Burundi, Kenya, Rwanda, Tanzanie et Ouganda. Entre 2005 et 2010, il a augmenté de 16 %, essentiellement en raison des avantages que le Kenya tirait des produits manufacturés. En Afrique de l'Ouest, le commerce formel et informel représentait respectivement 10 et 15 % du total en 2013. En 2012, le panier des exportations du continent était encore largement composé de carburants et de minéraux bruts ou semi-transformés. Le paysage financier rencontre le problème de la convertibilité des monnaies et des institutions régionales encore peu développées pour apporter le financement et les crédits permettant de faciliter le commerce (de Melo and Tsikata 2014).

Compte-tenu de ces problèmes d'intégration régionale dans un continent aussi hétérogène que l'Afrique, l'impératif est de « marcher avec trois jambes » (Caholo 2014), en élargissant la taille des marchés par leur intégration, en collaborant de manière plus intense au renforcement des capacités productives et industrielles et en développant des infrastructures et services abordables et efficaces afin de baisser les coûts des transactions. Le défi pour les responsables de l'Agenda 2063 est de créer une perspective stratégique élargie parmi les parties intéressées sur ce qui constitue une intégration régionale réussie en mettant l'accent sur les facteurs et les capacités qui pourraient améliorer la position concurrentielle de l'Afrique tels que l'innovation, le développement des compétences et des mesures équitables visant le marché du travail. L'élément de compétitivité à travers l'intégration régionale prend de l'importance étant donné que près de 80 % de tous les échanges commerciaux dans le monde se font sur des chaînes de valeur internationales. Le défi pour l'Afrique est comment se positionner par rapport à ces chaînes et tirer le maximum d'impacts positifs car « les chaînes de valeur sont devenues la caractéristique dominante de l'économie mondiale, impliquant

les pays à tous les niveaux de développement, des plus pauvres aux plus avancés » (OECD 2013: 3).

3.9. Le rôle de l'Union européenne

Les relations de l'Afrique avec l'UE pourraient avoir des répercussions profondes sur les aspirations de l'Agenda 2063. C'est l'objet de notre prochaine concentration.

Le rapport de l'Afrique à l'Europe a été profondément façonné par l'héritage du colonialisme, notamment ses doctrines centrales d'accumulation, d'extraction et de contrôle. Basées sur le « clientélisme collectif » (Ravenhill 1985), les modalités de cette relation trouvent leur expression dans une économie politique de domination et de dépendance soigneusement chorégraphiée. Cependant, ce qui s'est avéré plus litigieux pour les pays africains est l'impact que les APE de l'UE auront sur leurs perspectives de croissance et de développement. Une première préoccupation découle des effets balkanisateurs des APE qui divise le continent en blocs régionaux en vue des négociations. Sur la base de leur affiliation régionale, les pays sont ensuite invités à signer des « APE provisoires », première étape vers le verrouillage de tous les pays dans des configurations particulières aux fins de conclure un accord final réciproque, bien qu'avec une couverture asymétrique dans la programmation et le contenu (Le Pere 2015).

Cette tentative de rationaliser le régionalisme africain pourrait se révéler contraire aux programmes d'intégration régionale et continentale de l'UA et de l'Agenda 2063, au moment où ces initiatives ont besoin de traction stratégique et opérationnelle, notamment dans la création d'un accord de libre-échange à l'échelle continentale à l'horizon 2017. Les APE constitueraient une puissante tendance anti-intégrationniste et une force

contradictoire. D'après l'ACBF (2014), « les APE risquent également de diverger le commerce, compliquant davantage les nombreux accords commerciaux, restreignant l'espace stratégique, créant des pertes fiscales dans des pays qui comptent beaucoup sur les taxes commerciales et érodant la base industrielle fragile existante » (ACBF 2014: 43–44).

L'impact est multiple. Premièrement, la perte potentielle de recettes douanières qui pourraient réduire l'aptitude des pays africains à offrir des services sociaux et d'assistance sociale indispensables, ce qui serait grave car les recettes comptent pour 7 à 10 % des recettes fiscales (IDS 2005). Les APE renforcent le déséquilibre des rapports de force entre l'UA et les pays africains, représentant extraordinairement les intérêts personnels sans bornes de l'UE, avec une orientation néomercantiliste excessive qui tend vers la domination de l'accès aux marchés d'une part et réprouvant le protectionnisme d'autre part, notamment là où les pays africains pourraient avoir quelque avantage comparatif, comme dans la production agricole et l'agro-industrie. Par ailleurs, la Commission de l'UE représente un mastodonte bureaucratique avec une capacité de négociation technique et stratégique qui pèse lourdement sur les négociateurs africains et que les secrétariats régionaux peuvent difficilement égaler.

Troisièmement, les APE ne sont pas alignés stratégiquement ou opérationnellement sur les programmes régionaux et continentaux tels qu'ils figurent dans l'Agenda 2063 en vue d'un développement à long terme, de la croissance économique et la réduction de la pauvreté en raison de la poursuite agressive par l'UE de ses intérêts offensifs. En outre, l'importance qu'ils accordent à la libéralisation des marchés ne tient pas compte de l'absence de capacités économiques et commerciales de l'Afrique ni de ses multiples défis liés à l'offre et des

déficits d'infrastructures, le financement du développement et le capital humain. Les APE amoindrissent directement le degré de flexibilité nécessaire des pays et régions africains sur la programmation, le rythme, l'ordonnement et la couverture des produits du fait de la libéralisation de leurs marchés face à l'UE. En résumé, la majorité des producteurs des pays pauvres serait incapable de rivaliser avec la capacité musclée que les APE accorderaient à la place grandissante de l'UE dans les marchés africains.

Tout de même, la pertinence géopolitique de l'Afrique s'est améliorée récemment. Elle a été essentiellement portée par une demande mondiale robuste de produits de base, une croissance économique régulière et de meilleures formes de gouvernance économique et politique. En conséquence, l'UE s'est engagée dans un dialogue meilleur sur la base d'un partenariat stratégique redéfini qui encourage un changement normatif et étique de la conduite des affaires pour l'Afrique à la conduite avec l'Afrique. Ce changement s'est manifesté dans le recours aux conférences au sommet entre l'UE et l'Afrique, en commençant par le Caire en avril 2000 où a été mis en place un éventail de plans d'action afin d'apporter un appui aux domaines critiques de la paix et la sécurité, la gouvernance et les droits de l'homme, l'intégration régionale et continentale ainsi que l'énergie et le changement climatique. Ces engagements ont débouché sur un « partenariat stratégique UE–Afrique » rénové et révisé en 2005, complété par une Stratégie commune Afrique–UE opérationnelle en 2007. Les deux ont servi de modèle général ainsi que de paramètres de coopération pour un nouveau type de partenariat entre l'UE et l'UA (Le Pere 2012).

Bien entendu, le recours de l'UE à ce nouveau type de partenariat, basé sur l'équité et l'harmonie des intérêts, tient compte du pluralisme grandissant des relations politiques

et économiques extérieures de l'Afrique ainsi que des opportunités alternatives que ces dernières offrent. Il y a, par exemple, le système de préférence accordé aux pays africains éligibles pour un accès en franchise de droits aux États-Unis dans le cadre de l'Africa Growth and Opportunity Acts. Mais encore plus prometteur est le calcul de choix différent que les pays BRICS, individuellement et collectivement, assurent aux pays africains en termes de commerce plus permissif et coopératif, d'investissement et d'opportunités d'aide au développement, même si de telles relations peuvent manquer de certitude contractuelle et de sophistication stratégique de l'UE. Ces changements, il faut l'espérer, permettront aux pays africains de se dégager peu à peu du joug structurel étouffant et obstructif et du double langage présentés comme intentions nobles et vertueuses. On se rappelle le dicton

piquant de E. H. Carr selon lequel l'harmonie des intérêts « sert ainsi de moyen moral dont se prévalent, en parfaite sincérité, les groupes privilégiés pour justifier et conserver leur position dominante » (Carr 2001: 74–75).

Devant les nouveaux défis à son hégémonie historique, l'UE devrait chercher à la conserver, sinon la renforcer. Cette hégémonie composée de téguments qui lui ont donné une position dominante et pleine d'autorité dans l'élaboration de l'économie politique coloniale et postcoloniale de l'Afrique sur la base de ses différents cadres de coopération commerciale et de développement, doit être modifiée par l'Afrique. Le continent doit maintenant faire l'histoire en transformant cette relation d'un projet déterminant en une entreprise morale qui envahit le programme de transformation de l'Agenda 2063.

4

IMPACT DES TENDANCES AFRICAINES ET MONDIALES SUR L'AGENDA 2063

La cartographie des tendances africaines et mondiales ajoute une autre perspective à la dynamique influant sur l'importance avec laquelle l'Agenda 2063 se montrera providentiel. Elle permettra à l'Afrique d'entrer dans un cercle vertueux de croissance durable et de développement, loin de sa « marginalité » notée dans la plupart des projections mondiales où le continent n'est mentionné qu'en passant (voir, par exemple, NIC 2012). Dans ce contexte, il est non seulement perçu comme source de produits de base mais également de guerres, conflits, maladie, d'instabilité et crises humanitaires.

Si l'Afrique se veut « un moteur dans la scène internationale » pour la vision de l'UA et une partie intégrante du cadre de transformation de l'Agenda 2063, elle devra tirer parti de son stock d'opportunités présentes. Celles-ci comprennent des signes de croissance économique, l'amélioration progressive de la gouvernance économique et politique, un meilleur environnement pour la gestion des défis de paix, sécurité et stabilité, une demande croissante de produits de base et un grand potentiel d'exploitation du dividende démographique. Ces attributs doivent être exploités afin de porter inexorablement l'Afrique vers le développement post-industriel à l'échelle continentale et plus d'autonomie et d'autodétermination, toutes choses qui s'appuient sur l'espace commercial non exploité en vue du commerce intra régional.

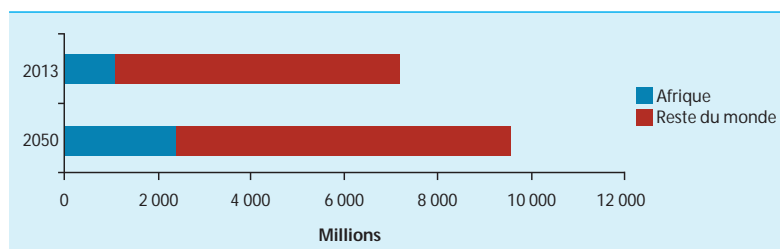
Ces tendances qui doivent être prises en compte dans le processus décisionnel de l'Agenda 2063 sont examinées ci-dessous.

4.1. Tendances africaines : démographie

L'essentiel de la croissance démographique du monde s'effectuera en Afrique, Asie et Amérique latine au cours des prochaines décennies, les pays industrialisés de l'Ouest ne comptant que pour moins de 3 %.

Avec 1,1 milliard d'habitants aujourd'hui, la population de l'Afrique devrait passer à 1,4 milliard en 2025 et plus de 2 milliards à l'horizon 2050, ce qui équivaldra à 22 % de la population mondiale. La démographie de l'Afrique comprend une population jeune dont la moyenne d'âge est de 19 ans, où 40 % ont moins de 15 ans et 60 % moins de 25 ans. Étant donné que la population en âge de procréation continuera d'occuper une grande part, la croissance démographique restera élevée pendant une bonne partie de ce siècle.

La population de l'Afrique restera essentiellement rurale (60 % en 2010). C'est le seul continent où la population rurale devrait augmenter jusqu'en 2050—de 736 millions en 2025 à 764 millions en 2050. Il devrait par conséquent tirer profit de l'agriculture mondiale et de la production vivrière. La conséquence d'une population principalement rurale est que l'Afrique est le continent le moins urbanisé du monde, bien que les choses soient en train de changer. La population urbaine représentait 39 % en 2007 et devrait passer à 47 % en 2025 et 62 % en 2050. (UN 2008).

Figure 2 : Populations africaine et mondiale, 2013 et 2050

Note: la première source donne des variantes faibles, moyennes et élevées. Les variantes moyennes sont utilisées ici.

Source: Secrétariat des Nations Unies 2013.

Le cycle démographique de l'Afrique a des implications directes pour la croissance et le développement, notamment dans l'atteinte de la priorité des OMD d'éradiquer la pauvreté (seuls 17 pays y sont parvenus). La pauvreté urbaine est l'un des plus grands défis de l'Afrique. Pratiquement 66 % des citoyens vivent dans des installations informelles, sans eau adéquate, d'assainissement, de transport ou de services sanitaires, toutes choses occasionnant la faim, des maladies, la privation et des comportements antisociaux. Il s'y ajoute également la perte du capital humain qualifié, responsable du déficit du continent en matière d'innovation, de création d'emplois et de dynamisme entrepreneurial. Plus de 15 % des professionnels qualifiés d'Afrique subsaharienne gagnent leur vie en dehors de ses frontières (UN 2008).

L'Afrique peut-elle tirer profit du dividende démographique afin de promouvoir le progrès économique et social ? Pour y arriver, elle devra fortement promouvoir l'éducation à tous les niveaux afin de faire de sa jeunesse une main-d'œuvre productive et mettre fin à la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Ce progrès doit aller avec des investissements dans les secteurs productifs de l'économie (pour garantir les opportunités d'emploi) et avec une bonne gouvernance (en vue d'améliorer l'efficacité des politiques

sectorielles et sociales, notamment parce que celles-ci intègrent les femmes dans les activités productives et encouragent la parité hommes-femmes). En résumé, l'Afrique ne peut gérer durablement ses défis démographiques que si elle améliore les soins de santé et l'éducation et, plus généralement, toutes les composantes du capital humain et social (Vimard and Fassassi 2012).

4.2. Tendances africaines : commerce, aide et croissance

La part de l'Afrique dans le commerce mondial est minuscule : elle était de 2,2 % en 2001 et ne représentait encore que 3 % en 2011. Le commerce est dominé par six pays : Algérie, Angola, Égypte, Maroc, Nigéria et Afrique du Sud qui, ensemble, représentaient 63 % des exportations et 58 % des importations en 2011 (Mutambara 2013). L'Afrique a enregistré près de 5,5 % de croissance annuelle moyenne au cours des 10 dernières années, malgré les turbulences causées par la crise financière mondiale de 2008. Cette croissance a été plus générale, bien que les exportateurs nets de pétrole continuent de mieux s'en tirer que les pays importateurs nets de pétrole.

L'Afrique a été la bénéficiaire de la croissance rapide des échanges commerciaux et des flux des capitaux Sud-Sud : les IDE du Sud sont passés de 5 % des investissements consentis en 1990 à plus de 20 % en 2010 (UNCTAD 2011). Elle a également reçu des investissements accrus de la Chine, de l'Inde et des États du Golfe. Par ailleurs, la crédibilité et les fondamentaux du continent ont fait preuve d'améliorations correspondantes au cours des 10 dernières années, avec une plus grande stabilisation des marchés jadis risqués.

Cet élan positif a coïncidé avec l'importance politique et économique des nouvelles puissances émergentes en Afrique, les marchés

ayant été ouverts à la concurrence internationale et aux flux des capitaux privés. Les pays BRICS sont devenus une composante significative de l'impulsion à la croissance de l'Afrique, en raison essentiellement des marchés embryonnaires et non exploités du continent et des énormes richesses en ressources naturelles. En 2010, ils représentaient 25 % des rentrées d'IDE et 14 % du stock de ces derniers, notamment dans la fabrication et les services (TRALAC 2015).

À son tour, l'Afrique a bien réagi commercialement : le commerce avec les BRICS a augmenté plus vite qu'avec toute autre région du monde, doublant depuis 2007 à 340 milliards USD en 2012 et devraient atteindre 500 milliards USD au cours des deux prochaines années, la Chine représentant 60 %. Avec un volume total des échanges avoisinant 200 milliards USD en 2013, la Chine a renforcé sa présence dans les mines, la production, la transformation, la construction, l'ingénierie, les services financiers, les communications et l'agro-industrie. Son rôle naissant dans la construction des routes, les oléoducs et gazoducs, les centres commerciaux, les chemins de fer, les centrales électriques, la conservation de l'eau, les aéroports et le logement, témoigne des déficits infrastructurels massifs du continent et explique pourquoi plus de 35 pays ont signé avec elle des accords de financement des infrastructures (Feifei 2014).

S'il ne peut y avoir aucun doute quant aux multiples avantages et biens publics que la Chine apporte à l'Afrique, cet engagement entraîne certains attributs négatifs. Premièrement, le caractère sacré du principe de non-ingérence de la Chine pourrait enhardir certains régimes autocratiques d'Afrique et affaiblir ainsi la démocratie, la bonne gouvernance, la transparence institutionnelle et les droits de l'homme. La corruption est présente dans la culture chinoise des affaires et l'absence de transparence dans les relations

d'affaires. La Chine n'est pas partie aux codes de conduite comme l'Initiative pour la transparence des industries extractives ou « Publiez ce que vous payez » pour répondre des recettes pétrolières, aggravant ainsi le problème (Le Pere 2008).

Troisièmement, et c'est le plus important : la structure des échanges de la Chine avec l'Afrique reprend les formes de dépendance structurelle néocoloniale, traitant le continent comme une périphérie banalisée. Les principales importations chinoises sont constituées de ressources naturelles et produits primaires à faible valeur ajoutée tandis que l'essentiel de ses exportations porte sur les produits manufacturés et de consommation. Cette configuration, notamment le dumping des importations chinoises peu onéreuses et l'éviction des produits locaux, ont affecté le développement industriel naissant. En outre, elle a de graves conséquences sur les secteurs où les pays africains ont au moins quelque avantage concurrentiel et comparatif tel que l'agro-industrie, le textile, l'habillement, la chaussure et le mobilier. Des secteurs qui ont stagné ou sont à bout de souffle (Zhao 2014).

En tant que bloc commercial, l'UE reste le partenaire le plus important de l'Afrique. Malgré les crises, elle représente encore 40 % du commerce de l'Afrique, totalisant 420 milliards USD en 2011. L'équipement, les produits chimiques et les produits manufacturés constituent près de 80 % des exportations vers l'Afrique. (Les pays développés de l'Organisation de coopération et le développement économiques (OCDE) compte pour un pourcentage similaire des flux IDE vers l'Afrique). Les échanges commerciaux de l'Afrique avec les États-Unis ont fortement augmenté depuis le vote de la Africa Growth and Opportunity Act (AGOA) en 2000, passant de 35 milliards USD en 2001 à 126 milliards USD en 2011 (11,4 %). L'essentiel des échanges est constitué de produits pétroliers.

En définitive, le défi pour l'Agenda 2063 est d'aider le continent à changer sa structure commerciale fondée sur une trop grande dépendance peu viable à l'égard des produits de base. Ses termes de l'échange traduisent une tendance séculaire à décliner, non seulement en raison de la volatilité des prix mais également parce que l'élasticité par rapport aux revenus de la demande de produits manufacturés est plus grande que celle des produits primaires. Autrement dit, plus le revenu est grand, la demande de produits manufacturés augmente plus vite que la demande de produits de base. Le continent est par conséquent confronté au spectre des revenus des exportations des produits de base, n'arrivant pas à suivre le rythme du coût des importations. En outre, la valeur des marchés des produits de base profite plus souvent aux négociants et ceux qui interviennent dans la distribution, le transport, la commercialisation et la publicité. Les pays dotés de produits de base ne peuvent donc compter que sur les rentes provenant de ces activités.

De surcroît, l'impasse qui a caractérisé le cycle de Doha de l'OMC pendant plus d'une décennie est symptomatique de l'échec à traiter ces préoccupations en tant que questions de développement et de les inscrire dans un train de mesures qui réformeraient le système commercial mondial. Ces réformes apporteraient plus d'équité et d'équilibre pour ce qui est de la lettre et de l'esprit du cycle. Le centre d'intérêt s'est plutôt déplacé vers l'accès aux marchés et les intérêts mercantilistes des grandes puissances commerciales telles que les États-Unis, l'UE et le Japon. Il y a donc assez de preuves incontestables démontrant l'échec de la politique commerciale néolibérale à entraîner un développement à large assise (Vickers 2009). Les termes de l'intégration de l'Afrique dans le système commercial mondial suivent ainsi une logique politique plutôt que des raisons économiques, ce qui préserve les structures fondamentales de

pouvoir et la domination de l'élite occidentale pendant que les pays africains continuent de souffrir de la fragmentation sociale et la dislocation économique avec la baisse de l'aide au développement et des termes de l'échange.

4.3. Tendances africaines : démocratisation et gouvernance

La démocratisation et la gouvernance sont des caractéristiques normatives cruciales de l'Agenda 2063 consignées dans son cadre de transformation. Les différentes pathologies relatives à l'Etat en Afrique et à l'architecture de la gouvernance ont été notées. Nous pouvons cependant nous servir des indicateurs de Freedom House dans la mesure où ils donnent une idée générale de la performance des pays africains en matière de libertés politiques et civiles. Dans son système de classement à sept points, 1 renvoie à la démocratie parfaite tandis que 7 en est l'absence totale.

En 1972, première année d'exercice de Freedom House, 44 pays africains ont été examinés, trois classés libres, 31 non libres et le reste partiellement libres avec une note moyenne de 5,4. En 2010, sur 53 pays africains évalués, 13 étaient catégorisés libres et 16 non libres avec une amélioration de la note moyenne de 4,2 (Freedom House 2010). L'indice Ibrahim de 2013 est également instructif : en mesurant « la participation politique et le respect des droits de l'homme », il a trouvé que 34 pays avaient fait des progrès tandis que 17 avaient régressé dans les indicateurs de gouvernance et subi des revers en matière de gains démocratiques, essentiellement à cause de la persistance des formes de gouvernement néo patrimoniales et clientélistes.

Des améliorations dans l'ordre démocratique sont également notées dans la conduite d'élections multipartites : de 1989 à 2012, près de 280 élections ont été organisées dans 50 pays

(AEO 2013). Les théories sur la consolidation de la démocratie suggèrent que trois élections multipartites améliorent les perspectives et chaque élection institutionnalise davantage les libertés publiques et politiques (Bratton and Mattes 2009). De plus, une plus grande participation populaire aux processus électoraux témoigne du profond ancrage de l'élan vers la démocratie des citoyens africains, notamment des femmes et des jeunes. L'environnement électoral a été beaucoup amélioré par l'adoption de codes de bonnes pratiques nationaux, régionaux et continentaux tandis que des initiatives telles que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ont été également salutaires à l'approfondissement la démocratie en Afrique.

D'après l'indice de perception de la corruption 2014 de Transparency International, quatre pays africains sur cinq sont toujours en deçà de la moyenne mondiale (TI 2014). De manière générale, la nature endémique et systémique de la corruption reflète l'absence de mécanismes institutionnels susceptibles de changer et éradiquer les pratiques corruptives dans les secteurs public et privé, vérifier la croissance et le développement et affectant de manière disproportionnée les populations démunies. Là où les institutions étatiques n'arrivent pas à offrir des services de base ou la sécurité, les citoyens sont obligés de chercher refuge dans des filets de sécurité primordiaux tels que la famille, le clan ou la tribu. La corruption aide ainsi à renforcer cette culture du népotisme si bien que dans beaucoup de cas les élections ne font qu'élargir les clivages sectaires et ethniques, ébranlant davantage la paix sociale (Murphy 2010).

4.4. Tendances africaines : Paix et sécurité

Globalement, le nombre de conflits armés en Afrique a baissé de manière spectaculaire

depuis la fin de la guerre froide. Cependant, ce qui est alarmant est que la vaste majorité de ces conflits se déroule à l'intérieur des pays et le continent y a été particulièrement vulnérable. Les conflits actuels ont non seulement une forte texture civile mais sont également transfrontalières avec des ramifications internationales. En 2012, on en a noté 12 (deux fois plus qu'en 2005). Tout en se déroulant à l'intérieur des frontières nationales, la moitié de ces conflits implique plus d'un pays africain et des alliés internationaux combattant l'insurrection et les menaces terroristes. À titre d'exemple, le groupe militant Al-Shabaab fait face au gouvernement somalien ainsi qu'aux alliés de l'Afrique de l'Est conduits par le Kenya. Au Nigéria, le gouvernement est entraîné dans une lutte contre les islamistes de Boko Haram avec l'aide du Cameroun, du Tchad et du Niger. Une intervention internationale au Mali en 2013, a aidé à mettre fin à l'offensive insurgée du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), Ansar Dine et Al Qaeda au Maghreb (AQMI).

L'environnement de promotion et d'une meilleure gestion de la paix et de la sécurité de l'Afrique a été assisté d'opérations de maintien et d'imposition de la paix de l'UA et de l'ONU à travers le continent. Au milieu de l'année 2008, un effectif de 108 000 personnes (dont 74 000 militaires) a été engagé dans 17 opérations de maintien de la paix, essentiellement en Afrique. L'opération la plus importante conduite par l'Afrique se déroule en Somalie sous les auspices de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), laquelle a reçu un appui substantiel de l'UA et de la communauté internationale. Le nombre de missions onusiennes en Afrique est passé à huit en 2013, après l'installation de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Les sept autres sont au Sahara occidental, au Libéria, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du

Congo, au Darfour, au Soudan, au Soudan du Sud et dans la région d'Abyei entre le Soudan et le Soudan du Sud (AEO 2014).

L'engagement accru de l'Afrique visant à mettre fin aux conflits a été un catalyseur pour le renforcement de l'appui international et de l'ONU, dont la révision devrait être sérieusement envisagée au moment où l'Agenda 2063 est déroulé car de telles activités étouffent l'initiative africaine et la mobilisation autonome de ressources. Il encourage également la « prise » externe du programme de paix et de sécurité du continent ainsi que la dépendance à l'égard des puissances étrangères. L'UE, par exemple, compte neuf missions communes de sécurité et de défense déployées à travers les zones de conflit et sa force navale en Somalie – Atalanta Mission – entend renforcer les capacités maritimes de cinq pays de la Corne de l'Afrique en vue d'aider à combattre la piraterie. Sa décision en 2000 de créer une facilité africaine pour la paix a permis d'octroyer 300 millions d'euros à l'UA, en appui au maintien de la paix et au renforcement des capacités en 2006. D'autres allocations suivront. Beaucoup d'attention et de financements ont été consacrés à la Force africaine en attente (FAA) qui a pour objet d'entreprendre une multiplicité d'opérations d'appui à la paix comprenant le déploiement préventif, le maintien de la paix, la construction de la paix, le désarmement post-conflit, la démobilisation, la réintégration et l'assistance humanitaire (Cilliers 2008). Toutefois, l'ambition de la FAA ne se réalisera pas sans un engagement important de ressources par les pays africains et les organisations régionales ou sans une meilleure coordination et gestion opérationnelles.

La montée des protestations publiques, les tensions civiles et troubles sociaux qui se sont intensifiés brusquement à travers le continent, avec 18 pays considérés à très haut risque, témoignent encore de la complexité sécuritaire

de l'Afrique. Une conséquence de la mauvaise prestation de services, du chômage et la pauvreté grandissants et l'oppression étatique en réponse souvent aux protestations découlant d'aspirations insatisfaites du Printemps arabe sous le slogan « pain, liberté et justice sociale » (Le Pere 2014). Récemment en Afrique du Sud, les troubles sociaux et la violence civile ont augmenté de manière spectaculaire – liés à la xénophobie – symptomatiques peut-être de la manière dont continue à être mis à mal le lien entre le respect des droits de l'homme, des libertés civiles, des droits au bien-être et la liberté d'expression. En réalité, ce qui a été qualifié de « durcissement politique » semble s'accroître quand les gouvernements réagissent violemment par des arrestations, des interdictions, des couvre-feux et états d'urgence au dissentelement populaire grandissant.

4.5. Tendances mondiales : glissement du rapport des forces

Le glissement du rapport des forces de l'Ouest à l'Est est la première des quatre tendances mondiales. Il devrait être la conséquence du déclin relatif des États-Unis et de l'UE en fonction de la diminution de leur part au PIB mondial et dans le commerce ainsi que la chute de leur production industrielle. Ce déclin est allé de pair avec la « montée du reste » (Zakaria 2008). Bien entendu, les États-Unis resteront un acteur économique dominant en raison de leur dynamisme mondial et d'un PIB de 16 trilliobillions USD – sur 22 multinationales les plus importantes, la moitié est américaine. Même si elle ne sera pas la plus grande économie, l'Amérique restera toujours un acteur mondial dominant entre 2015 et 2030. L'UE est une entité économique plus vaste que les États-Unis mais elle ne peut pas rivaliser avec l'hégémonie mondiale américaine, son influence et son pouvoir ; en effet – en raison essentiellement

de sa population vieillissante et la crise de la zone euro – elle connaîtra les années à venir une diminution relative plus brusque de sa part dans l'économie mondiale.

Ce qui est intéressant au sujet de la « montée du reste » est qu'à l'horizon 2050, un groupe de sept puissances émergentes – Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Russie et Turquie – seront 50 % plus grands que le G7 actuel composé du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis. La Chine restera la grande économie à croissance rapide du monde et devancera les États-Unis pour être la plus grande économie autour de 2025. L'Inde aura atteint 90 % la taille de l'économie américaine en 2050 et la Chine devrait être 30 % plus grande que les États-Unis (Grimm and Wenping 2012).

En plus du déclin de son hégémonie économique, l'Amérique est également confrontée à la perspective d'un dilemme sécuritaire grandissant. Ces dépenses militaires étaient de 700 milliards USD en 2010, mais plus elle dépense pour sa propre sécurité et comme policier du monde, plus elle ne se sent pas en sécurité. En outre, son expansion et agression militaire ont déclenché un cycle de réactions asymétriques, notamment avec la propagation du terrorisme, de l'extrémisme et du fondamentalisme islamique. Historiquement, l'influence du complexe militaro-industriel américain a été démesurée sur la conduite de la politique étrangère, dont avait mis en garde le président Eisenhower dans son discours présidentiel d'adieu en 1961. Ironiquement, la fin de la guerre froide était censée apporter un dividende de la paix mais le pouvoir dur – projeté – a non seulement ébranlé la légitimité des États-Unis mais également contribué à la montée de l'insécurité régionale, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (Le Pere 2014). Les normes et standards de la diplomatie ainsi que les mécanismes multilatéraux incarnés par les Nations Unies ont

été marginalisés, la politique étrangère américaine étant devenue beaucoup plus militarisée et belligérante, en particulier dans sa volonté de contrôler la propagation des armes de destruction massive et la conduite de sa « guerre mondiale contre la terreur » après les événements du « 11 septembre ».

En Afrique et sous la surveillance du président George W. Bush, les États-Unis ont créé un commandement militaire unique, AFRICOM. Basé en Allemagne après une réception peu enthousiaste en Afrique, AFRICOM a un caractère hybride étrange. Non seulement il est censé appuyer l'amélioration de l'architecture de paix et de sécurité en Afrique, mais également promouvoir les biens collectifs tels que la bonne gouvernance, le renforcement des institutions et le développement social sous l'angle des dilemmes malthusiens auxquels le continent doit faire face (De Lorenzo and Uttley 2007).

L'Agenda 2063 devra donc prendre en compte non seulement l'ascension dynamique de la Chine en tant que puissance mondiale mais également ses relations futures en matière de sécurité avec les États-Unis et l'Union européenne, dans un contexte international qui devrait rester instable, turbulent et volatile. Qui plus est, l'Afrique – ses institutions régionales et son leadership politique – devra adopter des positions plus déterminées et affirmées dans la création d'un ordre multilatérale basé sur la conscience qu'elle a plus besoin de l'ONU que celle-ci n'a besoin d'elle. Il y a là une opportunité stratégique car « [beaucoup] tout processus de gouvernance mondiale n'est, en réalité, pas très prometteur sans la participation des acteurs africains (Messner 2007:119).

4.6. Tendances mondiales : changement climatique

Le changement climatique est un multiplicateur de menaces, notamment dans l'optique

de promouvoir des économies résilientes au climat et des secteurs agricoles modernes. En janvier 2007, la session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a lancé un appel aux pays africains, aux CER ainsi qu'aux partenaires au développement, à l'effet d'accompagner les stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et de les intégrer dans les plans de développement et de réduction de la pauvreté (Rukato 2010).

Le changement climatique fait peser des menaces distinctes sur l'Afrique, à l'encontre de ses projets d'amélioration de la croissance et du développement et de promotion de la paix et la sécurité. Il y a donc une urgence impérieuse pour l'Agenda 2063 à relever les défis induits par le climat, et de manière plus critique, la sécurité alimentaire, le logement et les habitations et le financement de l'atténuation et de l'adaptation. Le continent ne contribue que pour 3,8 % environ de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre mais sa faible capacité d'adaptation et d'atténuation ne fait qu'accroître sa vulnérabilité (Le Pere and Ikome 2012).

Bon nombre de pays africains sont situés dans des zones confrontées déjà à des températures élevées et des régimes climatiques irréguliers tels que la variabilité de la pluie. D'autres changements climatiques ont précipité l'érosion des sols, la sécheresse et la désertification. Ils ont également menacé les écosystèmes et la biodiversité de plus en plus fragiles. Le continent reste mal équipé pour répondre aux effets directs et indirects du changement climatique en raison de la pauvreté endémique, des mauvaises infrastructures économiques et sociales, des conflits de faible et haute intensité, des capacités humaines et institutionnelles limitées et des technologies et ressources financières inadéquates. Les principaux impacts du changement climatique sur les perspectives de développement

de l'Afrique comprennent le stress hydrique et les tensions croissantes liées à l'eau, la baisse de la production agricole et l'insécurité alimentaire grandissante, l'élévation du niveau des mers, l'ampleur et la prévalence des maladies à transmission vectorielle et la migration des populations (Low 2005 ; ECA 2007).

L'Agenda 2063 doit s'attaquer de front à ce défi car, à moins d'être correctement gérés, les impacts actuels et projetés pourraient représenter des pièges de développement qui plongeront davantage les pays africains dans un cycle paralysant de pauvreté, maladies et conflits (Grist and Speranza 2012). Bien que très édulcoré dans la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique et selon le mandat du plan d'action de Bali, l'accord de Copenhague prévoit pour les pays africains et d'autres en développement, 30 milliards USD pour financer leur adaptation et atténuation en vue de réduire les émissions et développer des sources d'énergie et de technologies alternatives et résilientes. L'Agenda doit cependant relever le défi de s'assurer que les 100 milliards USD promis au Fonds vert pour le climat soient débloqués en 2020, surtout qu'ils sont très pertinents pour la promotion d'un développement à faibles émissions de carbone et résilient au climat dans les pays africains (Denton et al. 2015).

4.7. Tendances mondiales : mondialisation et pouvoir étatique

L'Afrique se situe entre un ordre capitaliste mondial et une structure de pouvoir multipolaire mieux répartie. Dans le premier se trouve un niveau d'influence des entreprises économiques et transnationales capables de rivaliser avec, sinon le supplanter, le pouvoir des États et des gouvernements dans le deuxième.

Dans cette dialectique entre intégrer les circuits d'un ordre capitaliste de portée mondiale et conserver la souveraineté en tant que critère par excellence des relations internationales, les pays africains ont été soumis à des pressions externes et conditionnelles grandissantes pour se conformer aux prescriptions des droits de l'homme, de l'État de droit, de la bonne gouvernance et de la démocratie. Ces pressions se sont amplifiées au fur et à mesure qu'ils attirent de plus en plus d'entrepreneurs d'ONG et de défenseurs de la société civile. Dans cet environnement mondialisé d'intérêts agressifs de l'entreprise et du mercantilisme offensif, la quête du pouvoir et du profit est un impératif irrésistible, représenté par « l'homme de Davos » en tant que forme d'un internationalisme capitaliste dépourvu de racines nationalistes et de loyauté (Rothkopf 2008).

Il y a plus de 1500 sociétés internationales avec un chiffre d'affaires annuel ou des avoirs dépassant 5 milliards USD tandis que le pouvoir et l'influence de la plupart des dirigeants politiques nationaux ne vont pas généralement au-delà de leurs frontières. En 2010, le PIB mondial était d'environ 50 billions USD tandis que les 250 premières sociétés du monde faisaient des ventes combinées supérieures à 16 billions USD, pratiquement le tiers du PIB mondial et plus que celui des États-Unis. Ces sociétés sont dotées d'une puissante capacité de lobbying afin d'influencer en leur faveur les règles nationales et internationales et leurs opérations peuvent s'effectuer dans les pays offrant les meilleurs rendements ou là où leur position dominante sur le marché n'est pas soumise à une ingérence réglementaire importune.

Dans un tel environnement, les dirigeants politiques doivent rendre compte à deux milieux : l'électorat dont ils dépendent pour les votes et les marchés des capitaux qui soumettent leurs politiques à un référendum quotidien. Le moindre risque politique ou changement

arbitraire de l'environnement des investissements est sévèrement puni (Rothkopf 2008).

C'est dans ce contexte qu'est intervenue une importante évolution avec l'accroissement des fonds souverains des pays situés en dehors de l'orbite d'influence occidentale. Le Koweït et les Émirats arabes unis, par exemple, gèrent leurs considérables réserves de devises générées par les recettes pétrolières et gazières. En 2012, les fonds souverains contrôlaient des actifs de près de 3 billions USD, un chiffre qui pourrait atteindre 12 à 15 billions USD au cours de la prochaine décennie si les cours des produits de base restent inchangés.

Ces fonds cherchent de plus en plus à investir en Afrique : c'est le cas de Mubadala Development, une filiale d'Abu Dhabi Investment Authority, qui a investi 400 millions USD dans le secteur des télécoms du Nigéria. Le gouvernement nigérian, à son tour, a créé Africa Financial Corporation, un fonds de capital-investissement destiné à l'Afrique avec un capital de base de 462 millions USD.

Une autre impulsion est venue de la Banque mondiale à travers sa Société financière internationale. Elle a mis en place « un fonds des fonds » qui apportera 1 % de la richesse souveraine dans des secteurs critiques de l'Afrique tels que l'agro-industrie et le secteur manufacturier et qui pourrait également aider à mieux gérer le côté offre des infrastructures, de l'énergie et des transports. Ce fonds pourrait ajouter 30 milliards USD au budget de croissance et de développement du continent. L'Agenda 2063 ferait bien par conséquent d'intégrer ces développements dans sa prise de décision, notamment dans la mesure où le passage aux entreprises étatiques pourrait engendrer un levier financier à travers les fonds souverains.

Une bonne partie du discours globalisé porte sur un système international caractérisé par les turbulences, la crise et la vulnérabilité

structurelle, perturbateur des marchés et tout aussi destructeur des économies nationales. À titre d'exemple, l'impact de la crise financière mondiale de 2008 a vu les pays développés se retrancher dans leurs enclaves protectionnistes, abandonnant leurs obligations internationales par rapport au commerce, à la coopération au développement, l'allègement de la dette et le changement climatique et contribuant ainsi à davantage de balkanisation entre pays riches et pauvres.

Beaucoup de pays en développement, dépourvus de ressources pour apporter des ajustements anticycliques ou pour mettre en place des mesures d'impulsion, se sont détournés de la piqûre paralysante du capitalisme de marché et des flux financiers internationaux. Par conséquent, certains niveaux d'intervention étatique dans la politique macro-économique ont été de plus en plus sollicités à travers les ressources et le nationalisme économique et une réglementation plus stricte des marchés. C'est ce contexte externe dont l'Agenda 2063 devrait tenir compte si l'on tient véritablement à construire des Etats africains de croissance.

D'abondantes ressources cachées dans le continent peuvent être "découvertes" à travers, par exemple, des interventions en matière de politique telles que l'amélioration

du recouvrement de l'impôt, la formalisation de l'activité informelle, en ciblant l'utilisation des envois d'argent, endiguer les sorties illícites de capitaux, combattre la corruption et concevoir des institutions et processus offrant un espace en vue de s'adapter aux conditions du marché international qui évoluent rapidement.

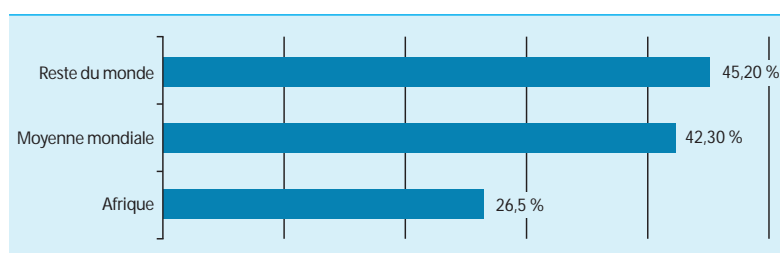
4.8. Tendances mondiales : interdépendance et inégalité

Le grand paradoxe de notre époque est que l'interdépendance a réuni les peuples, les sociétés, les nations et les régions en des « communautés de destin » où l'avenir de l'humanité et la stabilité planétaire sont indivisibles. Cependant, les pays en développement, en particulier l'Afrique, continuent d'être en marge de notre univers interconnecté et qui s'intègre, même si les choses changent vite.

À titre d'exemple, environ 1,6 milliard des habitants de la planète qui en compte près de 7 milliards utilisent Internet et ce chiffre atteindra en moyenne 40 % par an. En revanche, près de 60 millions d'Africains sur 1,1 milliard s'en servent – une des régions où le taux est le plus bas au monde. Il y a cependant des signes encourageants en ce sens que les taux annuels ont augmenté de près de 135 %. Des tendances de croissance similaires se notent dans le marché africain du cellulaire où les Nigériens sont parmi les plus grands utilisateurs de téléphones mobiles, suivis de l'Égypte, du Maroc, de l'Afrique du Sud et de l'Algérie.

L'utilisation croissante de la technologie donne une impulsion à la croissance et au développement, ce qui est incontesté. Elle découle du stock accumulé de connaissances humaines, du choix dynamique de voies alternatives de penser et d'agir, de la mise à l'essai de solutions hypothétiques, de l'affinage de

Figure 3 : Pénétration de l'Internet en Afrique par rapport au reste du monde, 2014



Source: www.internetworldstats.com.

l'information et des données et, qui plus est, du renforcement des capacités humaines et sociales pour gérer le changement (Gault 2010). Toutes ces questions concourent à apporter de l'innovation dans les produits et processus améliorés, les méthodes de commercialisation, la conception des organisations, l'organisation du lieu de travail, et bien plus.

Cependant, l'absence d'une telle innovation en Afrique explique pourquoi les firmes africaines ont 20 % de moins d'avantage concurrentiel que leurs homologues des autres régions où les caractéristiques structurelles et cycliques jouent un grand rôle (WEF 2009). Un déficit général se note dans les sciences, la technologie et les performances de l'innovation à travers l'Afrique si l'on tient compte de

sa part de chercheurs de niveau international, la part consacrée aux dépenses de recherche et de développement et la part des dépenses du PIB dans la recherche-développement.

L'Agenda 2063 doit donc accorder beaucoup d'importance à l'amélioration des capacités de l'Afrique à utiliser la science et la technologie et à stimuler les systèmes d'innovation, notamment dans des secteurs critiques du développement tels que l'eau et l'assainissement, l'éducation, l'énergie et l'électricité, les technologies de l'information et de la communication, le changement climatique et l'agriculture (Maharajh, Sall, and Karuri-Sebina 2012). Le défi pour l'Agenda sera d'exploiter des partenariats internationaux pour obtenir ces capacités.

5

AVIS DES PERSONNES
INTERROGÉES : SYNTHÈSE

Vingt-trois personnes d'un échantillon d'organisations ont été interrogées pour les besoins de la présente étude, en mars et avril 2015. Elles comprenaient des représentants du milieu des affaires, de centres d'études et de recherches, du monde universitaire, du corps diplomatique, des gouvernements et d'institutions régionales et continentales (Annexe 3). Une série de questions ouvertes ont été posées en fonction de divers critères de collecte d'informations (Annexe 4).

La connaissance des objectifs de l'Agenda 2063 par les répondants était impressionnante. La plupart d'entre eux avait également lu le document stratégique de l'UA « l'Afrique que nous voulons », qui présente l'évolution et l'objectif général de l'agenda, ou avait vu plusieurs reportages sur le sujet dans les médias. Les répondants étaient également familiers avec les enjeux critiques influençant les paysages continental et mondial.

Il semble se dégager une large convergence de vues parmi les personnes interrogées et les enjeux analytiques et normatifs vitaux que nous avons essayés de mettre en exergue dans ces deux paysages. Les principaux aspects de convergence ont trait aux capacités institutionnelles et de gouvernance ainsi qu'à la volonté politique des Etats africains et l'aptitude des institutions régionales et continentales à faire avancer la croissance et le développement sur la base de la vision, des normes et standards de l'Agenda 2063, sur fond d'un environnement internationale loin d'être favorable.

Beaucoup se sont préoccupés du niveau de leadership politique et civique des acteurs africains, de l'appropriation verticale et horizontale, de la gouvernance et la surveillance et la mobilisation de ressources requises. Sans ces éléments, il sera difficile d'entraîner un véritable développement et d'avoir des résultats centrés sur les populations, conformément au cadre de transformation et aux programmes décennaux de l'Agenda 2063. Ils devront s'exécuter dans un contexte mondial franchement schizoïdique : d'une part une Afrique jouissant de plus en plus d'une pertinence géostratégique, principalement en raison du boom des produits de base et d'autre part, un continent encore marginalisé quant aux meilleurs termes de l'échange, de l'aide, de l'allègement de la dette ou du financement du développement. Les tendances mondiales conspirent contre « la montée de l'Afrique », comme l'a déclaré une personne interrogée.

Bon nombre de répondants ont évoqué le bilan mitigé des CER et de l'UA en matière de promotion de formes de régionalisme plus importantes. Leur évaluation reprend largement ce qui est bien connu, se concentrer sur les efforts d'approfondissement de l'intégration économique sur la base du « modèle d'Abuja » linéaire, pour reprendre une expression utilisée. Les zones de libre-échange et les unions douanières et monétaires n'ont pas connu jusqu'ici beaucoup de réussite, ce qui permet de comprendre les faibles niveaux des échanges intra régionaux. La dépendance continue de l'Afrique à l'égard de l'exportation des matières premières et des cultures

de rapport ont à peine donné un marché continental complémentaire mais plutôt un marché compétitif et caractérisé par les niveaux élevés de nationalisme économique. Certaines personnes interrogées ont trouvé difficile d'imaginer comment l'Agenda 2063 pourrait apporter des changements car au cours de l'existence de l'OUA/UA beaucoup de protocoles, de plans et de déclarations ont été adoptés mais pratiquement aucun n'a été mis en œuvre.

De plus, les Etats et gouvernements africains ont été léthargiques dans leur appui politique au programme d'intégration de l'UA. Ce qui est révélateur de leur répugnance à céder une part de souveraineté aux organismes régionaux et continentaux pour le bien collectif.

Une personne interrogée a noté que la pénurie de champions continentaux depuis le départ des présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigéria, Abdoulaye Wade du Sénégal, feu Meles Zenawi d'Éthiopie et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie (qu'une personne interrogée a appelé, en tant que groupe, la coalition de la « Renaissance africaine ») et s'est lamenté de l'absence d'un leadership continental fort qui pourrait jeter et développer les fondations de l'intégration régionale en Afrique. Il s'y ajoute, d'après une autre personne, l'absence d'esprit de coopération et de solidarité entre l'UA et les huit CER, censées former les blocs constitutifs essentiels de l'intégration continentale. Il semble plutôt y avoir une « distance stratégique » entre elles, ce qui pourrait davantage saper les efforts de l'Agenda 2063 visant à harmoniser les programmes d'intégration et à promouvoir un sentiment plus fort du panafricanisme.

La plupart des enquêtés ont reconnu que si la grande promesse de l'Agenda 2063 repose sur des initiatives continentales passées et présentes, l'histoire retient également des

tentatives ratées d'intégration économique et politique aux plans régional et continental. Ces revers ont gravé des pathologies structurelles dans la politique africaine et saper idéal panafricain, essentiellement parce que, comme l'a mentionné une personne interrogée, « l'Afrique est un cimetière de projets grandioses et de l'échec de la mise en œuvre ». En résumé, ces questions sont principalement liées aux problèmes d'une meilleure gestion des défis transnationaux tels que les conflits et l'insécurité, le commerce intra régional, les flux financiers illicites, le fondamentalisme religieux rampant, une jeunesse marginale dont la population ne cesse de croître, les épidémies, notamment Ebola et les problèmes associés au changement climatique et aux pressions sur l'utilisation des ressources.

Les initiatives d'intégration régionale et continentale ont dû se colleter avec une diversité de tendances de croissance et de trajectoires de développement des Etats africains. Les 35 parmi les « moins développés » posent des défis spéciaux à l'Agenda 2063 et à la vision de l'UA. Le défi particulièrement important est de savoir comment mobiliser les ressources nationales et continentales afin de réduire la dépendance des 35 pays les moins développés à l'égard des donateurs. Une personne interrogée estime que ce sont ces pays qui sont particulièrement enclins aux conflits, à la fragilité de l'État, la dégradation de l'environnement, et les maladies, la criminalité, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, souvent en quête de meilleures opportunités. Les conséquences tragiques du commerce d'êtres humains à travers la Méditerranée, illustration parfaite du problème, ont été évoquées.

L'Agenda 2063, selon beaucoup de personnes interrogées, devrait privilégier les axes des engagements internationaux de l'Afrique, essentiellement parce qu'ils peuvent retarder

et aussi promouvoir sa croissance et son développement. Beaucoup estiment également que le continent doit développer un « espace autonome » afin d'être plus assertif et commencer à dicter des termes d'engagement et les programmes qui les accompagnent. Un tel engagement, a poursuivi une autre, peut-être extensif et compétitif (comme avec l'UE et les États-Unis) ou sélectif et coopératif (avec les BRICS et autres puissances émergentes), mais l'une ou l'autre voie demande un calcul stratégique, en mesurant les coûts et les avantages et comment y répondre en améliorant les avantages tout en réduisant les coûts. Si cela n'est fait promptement et de manière coordonnée, le continent peinera, par exemple, à construire les plates-formes nationales et régionales nécessaires au décollage industriel.

D'autres axes concourants ont trait aux capacités et aux ressources des États africains, des CER et de l'UA ainsi que la mise en place de mécanismes de mobilisation de ressources et de renforcement des institutions afin d'assurer un développement de la base au sommet pour atteindre les impératifs de financement, de gouvernance et de gestion de l'Agenda 2063.

Le défi fondamental de l'Agenda est par conséquent d'atteindre un niveau constructif de « partage du fardeau » et d'appui avec la communauté internationale tout en garantissant son appropriation et sa gestion africaines à large assise.

Les points de vue des enquêtés peuvent se subdiviser en quatre quadrants de réponses, détaillés ci-après :

- le premier voit une grande possibilité de libéralisation du potentiel du continent et de s'appuyer sur les gains actuels en matière de croissance et de développement, si l'esprit et la lettre de l'agenda sont suivis ;

- dans le second quadrant, l'agenda est une autre expérience ratée dans la litanie des cadres élaborés au cours des 50 dernières années, où on a laissé se multiplier les facteurs de risque et les symptômes morbides ;
- dans le troisième – et en raison de la pertinence stratégique grandissante de l'Afrique – l'engagement international a atteint un niveau mais seulement sur la base d'une association avec les pays africains stratégiques et les élites au pouvoir, au détriment d'initiatives régionales et continentales ;
- enfin le quatrième tient compte des différences de performance des pays africains ainsi que des énormes divergences d'intérêts nationaux, ce qui rend très difficile l'efficacité et l'appropriation de l'Agenda 2063 sur cinq décennies.

5.1. Libérer le potentiel de l'Afrique

La première série d'avis représente deux arguments de plusieurs personnes interrogées. Pour certaines, il y a une preuve distincte de caractéristiques d'une « renaissance africaine » reflétées par des taux de croissance élevés, plus de gouvernance et une utilisation responsable des ressources publiques, la baisse des niveaux des conflits, un capital humain et naturel important non exploité et une Afrique qui prend de l'importance sur la scène internationale, essentiellement en raison du « facteur chinois. » L'environnement africain, selon ce point de vue, est prêt à attirer plus d'investissements parce que les taux de croissance potentiels à travers les secteurs économiques stratégiques restent très prometteurs, malgré les effets de la crise financière mondiale. Selon l'avis d'une personne, l'Acte constitutif de l'UA a suscité beaucoup d'intérêt et d'engagement parmi les États membres

à adhérer à ces principes de gouvernance et à l'intégration régionale, ce qui est au moins rassurant pour l'Agenda 2063, même s'il devra lutter contre la « malédiction de la souveraineté ».

L'autre argument est que les changements positifs reflètent un projecteur éphémère, mondial, notamment avec la date butoir de 2015 des OMD à laquelle les pays africains font face et que beaucoup d'entre eux sont très loin d'atteindre.

L'expérience africaine des OMD ne peut pas manquer d'avoir des conséquences sur le niveau d'appui international qu'obtiendra l'Agenda 2063, à moins d'un meilleur alignement sur les programmes de développement actuels tels que le NEPAD et le tas de projets comme le PIDA, la zone de libre-échange continentale (ZLEC), la relance du commerce intra-africain et d'autres. Même lorsqu'il était évident que bon nombre de pays africains peinent à atteindre les cibles des OMD, la réponse des pays riches a été très léthargique, voire indifférente, n'arrivant pas à mobiliser des ressources additionnelles même quand ils pouvaient. Dans cette perspective, une autre personne a souligné le renversement des gains de la gouvernance et du développement, étant donné les calamités naturelles, une jeunesse agitée, l'insécurité alimentaire grandissante ainsi que la violence communautaire et sectaire, ce qui pourrait exacerber l'instabilité politique et rallumer des conflits gelés.¹

Le défi de l'Agenda 2063 est d'arrêter ce glissement et de s'appuyer sur le nouveau « consensus africain » autour de la croissance et du développement. Une autre opinion est que la majorité des Etats membres ont fait preuve d'un regain d'engagement à l'égard

des CER et de l'UA, encourageant davantage d'appui de la part des partenaires internationaux, notamment du niveau de coordination des efforts des partenaires traditionnels avec les nouveaux. Cette assistance a été particulièrement évidente dans l'appui apporté au budget et au programme de l'UA, en prenant en charge les coûts de maintien de la paix et en améliorant la situation sécuritaire générale du continent. Mais ce niveau d'appui ne reflète que « la partie visible de l'iceberg », de ce qu'il faut pour maintenir les niveaux de financement de la croissance et du développement futurs de l'Afrique, dont l'essentiel devrait être généré sans recours au soutien externe. (Une personne interrogée à la CEA a suggéré que deux documents produits en 2015 par la CEA et CEA/UA soient sérieusement pris en compte par les planificateurs de l'Agenda 2063 : *Innovative Financing for the Economic Transformation of Africa* (ECA 2015); et *Track It, Stop It, Get it : Illicit Financial Flows* (AU/ECA 2015).

5.2. Pessimisme et la perspective d'échec

La seconde série d'avis traduit une lecture pessimiste de l'Agenda 2063, considéré comme étant encore une répétition d'un modèle de croissance et de développement, quoique arrivé à un moment propice de mûre réflexion sur 50 années d'expérience post-indépendance.

Les acteurs extérieurs deviennent de plus en plus ambivalents à l'égard des nouvelles initiatives après l'enthousiasme du début au sujet du NEPAD en tant que projet socio-économique à large assise dont les bénéficiaires et l'impact, d'après un avis, ont été largement

1. Aujourd'hui, l'Afrique doit également s'occuper des Objectifs de développement durable post- 2015 (ODD) dont 17 objectifs et 169 cibles pourraient s'avérer encore plus onéreux et plus exigeants à réaliser que les OMD. « Quelle est la place de l'Agenda 2063 dans ce projet ? », se demande une personne interrogée.

décevants. Ce qui ne veut pas dire que les partenaires extérieurs abandonneront le continent mais qu'une certaine fatigue s'est plutôt installée quant au rythme lent du changement à travers le continent et la tendance qu'ont les vieux problèmes à réapparaître sous d'autres formes. L'engagement aura donc tendance à être sélective, à moins de prévoir dans l'Agenda des ressources diplomatiques assertives afin de convaincre autrement les partenaires internationaux.

La sécurité énergétique restera un catalyseur de l'engagement ; le pétrole et le gaz continueront d'attirer des investissements privés. Cependant, il est probable que l'appui des donateurs et les investissements publics baissent dans les secteurs vitaux tels que l'éducation et la santé ainsi que le développement des infrastructures. Les pays dotés de ressources s'en tireront tant bien que mal tandis que ceux qui n'en ont pas seront les plus affectés par ce retrait éventuel des intérêts extérieurs.

Ce désengagement aurait des implications directes pour le développement du capital humain au niveau de la population des adolescents en pleine croissance, au même titre que le désavantage des capacités d'innovation limitées et les limites imposées à l'utilisation de la technologie afin d'améliorer la capacité de production ou de créer des emplois. La migration accélérée vers les villes africaines est déjà en train de produire de vastes réservoirs d'une main-d'œuvre sans qualification ou peu spécialisée qui a peu de chance d'être absorbée dans l'économie formelle. En termes économiques, l'Afrique continue d'être un acteur mondial marginal et ce statut humble, a fait remarquer une personne interrogée, s'intensifiera, à moins que l'Agenda 2063 ne s'attaque aux crises en cours en matière de gouvernance et de développement, de manière à réduire l'écart sans cesse grandissant avec les autres régions du monde. L'agenda sera mis au défi d'inverser le cynisme qui pourrait

affecter les perceptions externes selon lesquelles il s'agit encore d'un autre « exercice messianique » où le balancier pourrait osciller entre promesse et indifférence.

5.3. Engagement international limité

La série suivante de points de vue met en exergue des réalités froides que l'Agenda 2063 ne peut ignorer. Les progrès en matière de gouvernance, de paix, de stabilité, de croissance et de développement, pourraient s'annuler si les pays africains ne transcendent les dures frontières de la souveraineté étatique et du gouvernement des élites pour s'orienter vers des formes plus responsables de régime et de gouvernance.

Une personne interrogée estime que les gouvernements et les élites au pouvoir se comportent toujours de manière prédatrice, compte tenu des formes « d'accumulation primitive », d'auto enrichissement et des comportements de maximisation de la rente. Ce qui permet de comprendre pourquoi, même avec ses abondantes richesses, plus de 400 millions d'Africains vivent avec 1,25 USD par jour. Les Etats africains n'investissent pas assez dans le bien-être de leurs citoyens en vue de fournir un accès de base à la santé, à l'eau, à l'assainissement et à l'éducation ou dans le développement des secteurs plus productifs de leurs économies. Cette situation perpétue l'image d'un continent perçu comme un compendium d'Etats déclinants et s'effondrant à la périphérie de l'économie politique mondiale où l'Africain ordinaire est condamné à des cycles interminables de pauvreté.

Cette fragmentation sociale est aggravée par le caractère bilatéral des relations étrangères où les partenaires extérieurs se concentrent sur une approche centrée sur l'Etat et qui ne tient pas compte de l'intégration régionale,

capable de contribuer grandement à relever les défis multidimensionnels de croissance et de développement de l'Afrique. Il est difficile d'imaginer comment les Etats membres de l'UA répondront au besoin élémentaire et fondamental d'être mobilisateur et de fournir un leadership fort comme base de domestication et de mise en œuvre de l'Agenda 2063 pour une approche centrée sur les populations.

Pour un expert technique, ces problèmes pourraient miner l'essence même de la subsidiarité – au cœur de la chimie institutionnelle et politique requise par l'Agenda 2063–nécessaire à une division du travail réalisable et constructive entre les Etats membres, les CER et la Commission de l'UA dans l'exploitation de tous les avantages concurrentiels et comparatifs du continent.

5.4. Performance et intérêts nationaux divergents

L'Agenda 2063 pourrait, dans la quatrième série de points de vue, représenter une vision et un programme revitalisés pour la transformation socio-économique du continent au moment où celui-ci est en butte à toutes sortes de forces centrifuges. Cependant, l'expérience post-indépendance, et particulièrement la mort du panafricanisme, a rendu plus difficile pour l'Afrique d'agir en tant qu'entité cohérente autrement que dans des termes géographiques artificiellement définis quand ses frontières coloniales avaient été sanctifiées à la création de l'OUA.

D'après un universitaire enquêté, la guerre froide a transformé le continent en un terrain de rivalités et de concurrence des superpuissances dont l'héritage continue d'entraver sa croissance et son développement. Ces rivalités ont pris une nature différente après la guerre froide avec les mêmes résultats: une grande partie du continent souffre du

sous-développement et de la lente croissance. Le boom des produits de base a aidé les pays qui en sont dotés un profil plus relevé, d'où les engagements internationaux ont été sélectifs et compétitifs.

C'est le cas surtout avec la Chine, et de plus en plus avec l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud dans le cadre des BRICS, qui entretiennent des relations de coopération très importantes avec les pays africains dotés de ressources. Ces pays ont bénéficié de financements publics et privés pour le développement, l'amélioration de leurs infrastructures et la consolidation de leurs secteurs manufacturiers et des services. Ce type d'engagement sélectif ne peut que renforcer les divisions et les différences entre les pays africains, ce dont l'Agenda 2063 devrait tenir compte.

Cependant, une autre personne interrogée a estimé qu'il y a un autre groupe de pays ayant connu des améliorations en matière de gouvernance, de gestion macro-économique, d'élections libres et équitables et de meilleures prestations sociales ; ils sont plus stables au plan politique. Ces pays attirent également l'attention extérieure, essentiellement des pays occidentaux, mais cette relation est aussi sélective. Le troisième groupe de pays est essentiellement constitué des pays les moins développés soumis à des formes controversées de coopération au développement, en particulier par l'UE, les États-Unis et les institutions de Bretton Woods, qui les traitent comme des cas composites et administrent des conditions et interventions importunes.

La personne interrogée, auteur de cet argument, fait remarquer que les différences entre les pays doivent être gérées par l'Agenda 2063 car elles « instrumentalisent » l'Afrique en tant que groupe d'États avec de grandes divergences dans leur valeur géostratégique, politique et économique, exacerbant

davantage la polarisation du continent sur les axes coloniaux de nationalité, langage et ethnicité.

Les pays africains doivent par conséquent à leurs citoyens de nouer des partenariats économiques significatifs avec chacun afin de surmonter ces obstacles structurels ; sinon, même dans les meilleures conditions, la mise en place d'un accord de libre-échange à l'échelle du continent sera d'un faible effet dans la relance des échanges interrégionaux.

Toutefois, le défi n'est pas si grand concernant les réductions tarifaires. L'Agenda 2063 devrait plutôt se focaliser sur la transformation des économies africaines afin de stimuler les capacités productives à travers des initiatives systématiques d'industrialisation et le développement des infrastructures. Ces efforts doivent s'accompagner de l'exploitation des atouts du continent dans la production agricole ainsi que de stratégies d'atténuation des effets du changement climatique sur la production vivrière.

6

AVIS DES PERSONNES INTERROGÉES : LE PROFIL DE RISQUES DE L'AFRIQUE

Les réponses ci-dessus sont classées en trois catégories de risques – pays, régionaux et continentaux et globaux – lesquels, selon les personnes interrogées, pourraient saper la promesse de l'Agenda 2063.

6.1. Cinq facteurs de risques pays

6.1.1. Nature de l'État postcolonial

De l'avis général, bon nombre d'États postcoloniaux en Afrique sont assaillis par la violence et l'instabilité, exacerbées par la mauvaise gouvernance et obligation de rendre compte, l'abus des ressources publiques, l'ethnicité politisée et des failles sectaires grandissantes. La nature et l'évolution de l'État postcolonial africain a été « un albatros sur le développement de l'Afrique, » a fait remarquer une personne interrogée.

Le continent est composé d'une grande diversité d'États et de sociétés avec une variation structurelle prononcée dans le développement politique et économique, l'histoire et la culture. Qui plus est, il y a certains aspects où la diversité des paysages économiques, sociaux et politiques pourrait constituer des risques et des menaces plus importants. Si plusieurs pays du continent ont atteint des taux de croissance réels au cours des dix dernières années, les économies de bon nombre d'entre eux sont encore sous-développées et caractérisées par un secteur privé faible et une forte dépendance à l'égard des ressources naturelles. Par ailleurs, en dépit d'une classe moyenne et un marché consommateurs en croissance, beaucoup de pays

restent vulnérables à l'extrême pauvreté, un développement social faible et une mauvaise éducation.

6.1.2. Politique concurrentielle

D'après un grand nombre de personnes interrogées, la politique concurrentielle et la démocratisation n'ont pas répondu assez aux élans intégrateurs nécessaires à la gestion des diversités.

L'acceptation générale de processus électoraux libres et équitables n'a pas tenu la promesse d'une démocratie participative et représentative. On constate plutôt une tendance préoccupante où les élections servent à renforcer le pouvoir de ceux qui gouvernent, empêchant ainsi des changements générationnels au gouvernement par une politique concurrentielle. Les constitutions ainsi que des institutions participatives et représentatives, qui devraient conférer la légitimité pour la stabilité politique, sont souvent affaiblies par l'impunité.

En outre, la tendance à centraliser le pouvoir et l'autorité a entravé le développement de systèmes d'administration locale qui pourraient autrement renforcer la participation populaire et une meilleure offre de services. Le risque majeur est que l'Afrique connaisse un retour

timide de formes de militarisme, de styles de leadership autocratiques, de la politique basée sur le népotisme et des changements de gouvernement inconstitutionnels. Les progrès réalisés au cours des vingt dernières années en matière de systèmes multipartites et d'élections compétitives n'ont pas nécessairement fait de l'État postcolonial africain un État plus stable, efficace et responsable. Une personne interrogée a relevé le risque grandissant de mécontentement et de désillusion populaires à l'égard des gouvernements, comme l'a montré les défis à l'autoritarisme dans le Printemps arabe ainsi que les coups au Niger, Mali et République Centrafricaine.

6.1.3. Corruption

La corruption et la faiblesse des institutions ont été soulignées par les enquêtés et liées à l'évolution de l'État postcolonial en Afrique. En dépit des efforts nationaux, régionaux et continentaux courageux visant à mettre en place des mécanismes anti-corruption et des codes de conduite, la corruption dans le secteur public est restée un défi permanent des pays africains. Cette persistance est ancrée dans les systèmes de favoritisme qui, en retour, sont intégrés dans des institutions étatiques faibles et des formes omniprésentes d'activité économique informelle alimentant des réseaux clientélistes.

Les gouvernements et les sociétés doivent déclarer une « guerre morale » à la corruption, laquelle a également infecté le monde des affaires. Sans institutions fortes, le système clientéliste se perpétuera – affaiblissant la primauté du droit et la capacité de l'État à générer des revenus, faire appliquer les contrats et assurer les droits de propriété. Ces insuffisances constituent de graves risques, quand on sait notamment que les investisseurs nationaux et étrangers s'attendent à de la cohérence dans les politiques publiques et la clarté dans les lois et règlements.

6.1.4. Violence politique

Plusieurs personnes interrogées ont souligné la violence politique chronique qui, en raison des formes variées qu'elle revêt en Afrique, rend le niveau de risque excessivement plus complexe. En dépit de la forte baisse des guerres interétatiques qu'elles ont notée au cours des vingt dernières années, les risques liés à la violence politique découlent de sources multiples : conflits internes, situations post-conflit, troubles et révoltes politiques, actions étatiques violentes, terrorisme et fondamentalisme religieux, prolifération des armes et insurrections militantes. Ces facteurs, individuellement ou collectivement, menacent l'intégrité déjà fragile du système étatique africain.

Si les conflits en cours constituent encore une menace à la stabilité de bon nombre de régimes, d'après les personnes interrogées, il existe également des situations post-conflit où la sécurité étatique et civile pose un sérieux problème. Dans beaucoup de ces environnements, les institutions étatiques et politiques sont encore faibles, avec souvent des problèmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des forces rebelles. La présence de contingents rebelles assez importants et incontrôlés ont encouragé la criminalité, le banditisme et les activités extrémistes. À cet égard, d'énormes ressources restent un défi majeur pour assurer la relance et la reconstruction des pays affectés.

6.1.5. Développement social lent

Les faibles niveaux de développement social ont bloqué la croissance et le développement du continent. Six des 10 économies à croissance rapide du monde se trouvent en Afrique. Cependant, beaucoup de pays accusent un retard par rapport au reste du monde, notamment ceux d'Afrique subsaharienne considérés les moins développés.

Les progrès du développement et la réduction de la pauvreté ont été fortement freinés par la maladie et le risque du VIH/sida et d'Ebola. (L'Afrique australe paie le plus lourd tribut de la pandémie du VIH/sida car la moitié des personnes contaminées en Afrique se trouve dans cette région.)

Les pays ayant de faibles niveaux de développement et de ressources humaines courent le grave risque de pénurie de compétences de leur main-d'œuvre, ce qui amoindrit la productivité. Une personne interrogée a déclaré que si l'importance de la croissance économique et du marché de consommateurs en expansion n'est plus à démontrer dans le changement des fortunes des pays africains, beaucoup d'entre eux devront faire face à d'autres conséquences involontaires telles que l'urbanisation rapide mettant la pression sur le logement, l'emploi, la santé, l'éducation et les transports que bon nombre de pays africains peineront à satisfaire. Il s'y ajoute la croissance spectaculaire de la population des adolescents et le risque de voir ces derniers affronter un avenir sombre fait de pauvreté, du phénomène des sans-abri et du chômage, au moment où l'efficacité des services sociaux des États africains est mise à l'épreuve.

6.2. Cinq facteurs de risque régionaux et continentaux

La plupart des sujets interrogés ont estimé que les risques identifiés dans l'axe d'un pays ne peuvent être résolus par un seul pays. Par conséquent, l'intégration régionale est un bien public important à poursuivre avec plus de vigueur. Ils ont (généralement) bien accueilli cet axiome sous-jacent de l'Agenda 2063. Ils ont cependant noté cinq domaines de risques problématiques qui pourraient affecter le déroulement de l'agenda.

6.2.1. Géographie difficile

La géographie constitue un défi majeur à l'intégration régionale. Les personnes interrogées ont évoqué des obstacles déjà bien connus : mauvais réseaux d'infrastructures et de transport à l'intérieur et à travers les régions, faible connectivité technologique qui renchérit les coûts des transactions des biens et services et les frais élevés des échanges intra régionaux à travers des frontières alourdies de procédures et réglementations douanières tout aussi lourdes.

Le problème de la géographie comporte des implications particulières pour les pays africains enclavés dont le potentiel d'exportation dépend directement des régimes d'infrastructures et des politiques de leurs voisins côtiers. À cette combinaison de risques géographiques, il convient d'ajouter les nombreuses restrictions de visas et d'immigration, les lois et les politiques qui rendent difficile, et souvent discriminatoire, le passage des frontières. Cette « géographie de la différence », selon le propos d'un enquêté, entraîne des tarifs élevés, de nombreuses barrières non tarifaires et la corruption dans les services d'immigration, de sécurité et des douanes. Le grave risque associé à la géographie est l'effet négatif qu'elle constitue pour les interactions économiques et les flux commerciaux formels, en plus d'avoir fait le lit d'une vaste culture d'activités transfrontalières informelles dont la contrebande, la criminalité, le trafic de personnes, de stupéfiants et la piraterie.

6.2.2. Intégration régionale lente

Les progrès irréguliers des longues discussions autour de l'intégration régionale ont entravé cette dernière, d'après plusieurs personnes interrogées. Il y a eu des débats fructueux sur les définitions, les stratégies, le diagnostic et les réalisations, mais il n'y a guère de preuves que la quantité de

résolutions et de décisions prises par les Etats membres au plan régional se déclineront en politiques nationales de planification et de développement.

Bien que la création de la ZLEC (voir ci-dessous) puisse aider à revigorer l'intégration régionale, les adhésions multiples aux CER se sont traduites par l'absence d'orientation et de cohérence des politiques et par différents stimuli régionaux imprimant le rythme et l'ordre de l'intégration. Le risque est en définitive qu'une intégration viable et efficace dépendra de l'engagement et du sacrifice que les membres voudront consentir pour le bien de la région y compris d'honorer leurs obligations légales et de faire face à leurs fonctions essentielles.

Le risque que comporte cet ensemble de défis, estiment certains, est que les pays sont amenés à poursuivre leurs intérêts nationaux et protéger leur souveraineté – « la malédiction westphalienne » en Afrique, selon le propos d'un universitaire – mais ils représentent également différentes capacités étatiques et dispositions idéologiques. À cet égard, l'intégration régionale est souvent perçue davantage comme un fardeau et un coût et permet de comprendre pourquoi la traduction des politiques et accords régionaux dans les législations nationales reste si problématique. Le danger pour l'Agenda 2063 est que le fait de privilégier les intérêts nationaux et les objectifs souverains pourrait freiner le développement d'un nouveau type de panafricanisme fondé sur plus de solidarité et une identité commune.

6.2.3. La ZLEC

Les experts techniques se sont demandé dans quelle mesure la ZLEC (dont la création est prévue à l'horizon 2017) entraînera des volumes importants d'échanges commerciaux intra régionaux ? Bien que l'accord

de libre-échange tripartite entre l'EAC, la SADC et le COMESA soit très prometteur, il est encore loin de catalyser le lancement de la ZLEC en deux ans. Ils ont noté l'importance du principe qui la sous-tend mais ont émis des doutes quant à l'état de préparation des Etats membres d'en faire une réalité significative, compte tenu de la promesse difficile à réaliser de plusieurs autres zones de libre-échange.

Tout aussi préoccupant a été le suivi inadéquat avec des politiques et programmes de rationalisation et d'harmonisation entre les CER et l'UA, en dépit de l'adoption en 2007 d'un protocole dans ce sens. Sur cette toile de fond, l'Agenda 2063 vise à réaliser la transformation structurelle du continent à travers la libre circulation des personnes, des capitaux, des biens et services par la croissance des échanges et des investissements entre les pays. Le risque est de voir ces objectifs ne pas se réaliser si l'on tient compte des expériences régionales et continentales avortées.

Il est donc grand temps pour l'Afrique d'aller au-delà des cadres ambitieux, des grandes conceptualisations et des matrices de planification difficiles d'application. Elle devrait plutôt se concentrer sur ce qui est réalisable afin que ce que l'on appelait projets « passe-partout » puissent lier davantage les personnes, les biens et services à travers les régions en se fondant sur les moyens mis à la disposition des CER.

6.2.4. Mobilisation insu sante de ressources

Après la crise financière mondiale, la mobilisation de ressources, les rentrées de capitaux et l'aide aux pays en développement restent faibles. Même si beaucoup de pays africains ont pu élargir leur assiette fiscale et introduire des instruments générant des recettes tels que

la taxe sur la valeur ajoutée, ils peinent encore à générer des ressources pour stimuler le développement. La faiblesse de l'épargne et des marchés financiers sous-développés (permettant d'attirer des investissements étrangers) accentuent les besoins de financement au niveau national.

La difficulté à mobiliser des ressources pour le financement des projets de l'Agenda 2063 est encore plus déconcertante. D'après une personne interrogée, espérer que les besoins de l'Afrique liés à l'offre, notamment en matière d'infrastructures, seraient satisfaits par les forces du marché, a été une grosse erreur. Il faut un effort concerté pour recapitaliser les institutions africaines telles que la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque de développement de l'Afrique australe ; mettre en place des formes alternatives internes et externes de financement du développement et s'attaquer aux flux financiers illicites qui sortent du continent.

À défaut de ces mesures, le risque est grand de voir même les gros projets identifiés dans le premier plan décennal de l'Agenda ne pas connaître un début d'exécution. Deux sources mondiales alternatives de financement du développement à long terme sont disponibles : la Banque des BRICS nouvellement créée et la Banque asiatique de financement des infrastructures. Toutefois, il est peu probable que l'Afrique obtienne ce qu'elle veut pour les besoins du PIDA : 68 milliards USD pour les projets prioritaires jusqu'en 2020 et 300 milliards USD jusqu'en 2040. Le risque de financement est que le coût de développement des réseaux d'infrastructures en Afrique reste excessivement élevé et la solution de facilité serait de tendre vers des opportunités « bancables » liées à l'exploitation accrue des produits de base, les industries extractives offrant des rendements d'échelle plus intéressants pendant que le prix des produits de base reste élevé.

6.2.5. Architecture africaine de paix et de sécurité

Le niveau d'institutionnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) en vue d'une meilleure coordination, harmonisation et normalisation, résume le dernier ensemble de risques. Certains sujets interrogés estiment qu'il est important de le savoir car la réussite de l'architecture ne dépend pas entièrement de l'UA mais également d'une vaste panoplie d'acteurs qui pourraient constituer le régime sécuritaire du continent.

Bien qu'un protocole d'entente sur la paix et la sécurité entre l'UA et les CER ait été signé en 2008, l'architecture manque toujours d'élaboration et d'objet. Si dans une grande mesure l'accord est normatif et basé sur des principes, il semble y avoir des divergences sur la pratique, notamment sur des sujets importants comme le respect des droits de l'homme et des libertés, le caractère sacré de la vie, les stratégies appropriées de prévention des conflits, le respect des normes démocratiques, la bonne gouvernance et la primauté du droit. En outre, les conflits internes que connaît l'Afrique soulèvent d'importantes questions quant à la prise en compte par l'architecture des principes essentiels tels que « la sécurité humaine » et la « responsabilité de protection ». En réalité, il a été souvent reproché au Conseil de paix et de sécurité de l'UA d'ignorer les graves situations où ces principes sont en jeu ou menacés, dans des cas de génocide, de crimes contre l'humanité et, aujourd'hui, du fléau rampant des changements de gouvernement inconstitutionnels et des gouvernants voulant un troisième mandat.

Un universitaire interrogé a souligné plusieurs secteurs de risques qui continueraient à affaiblir la demande d'une coopération institutionnalisée au sein de l'architecture et exacerberaient les défis de la mise en œuvre, l'efficacité et la résilience. Le premier secteur

est que les Etats membres de l'UA détiennent encore l'autorité suprême et le pouvoir de décision dans des questions sérieuses. La CUA fonctionne donc sur l'ordre de ces Etats et n'a pas la compétence d'agir de façon autonome dans des situations nécessitant des recours urgents en matière de maintien de la paix ou de résolution des conflits. Ensuite, les Etats membres sont souvent directement impliqués dans les violations ou le non-respect des principes pour lesquels l'UA été créée (droits de l'homme, démocratie, bonne gouvernance et caractère sacré de la vie). Enfin, l'institutionnalisation de l'architecture continuera de souffrir du déficit de capacités et de l'incapacité des Etats membres à faire face à leurs obligations financières, ce qui a renforcé la dépendance de l'architecture à l'égard des financements extérieurs et soulevé des questions sur son appropriation et sa pérennité.

6.3. Quatre facteurs de risques mondiaux

Les personnes interrogées ont noté la difficulté de prévoir les conséquences éventuelles en Afrique des changements dans le paysage mondial qui pourraient saper la vision de l'Agenda 2063. Plusieurs ont fait remarquer qu'après la fin de la guerre froide, il a semblé que le monde deviendrait plus paisible et prospère en raison de la promesse de multipolarité et la nécessité d'une meilleure gouvernance et d'une coopération internationale dans la gestion d'un nombre grandissant de problèmes transnationaux. « Interdépendance complexe » a été la devise d'une personne interrogée pour faire face aux nouveaux défis, induisant un recours accru à la résolution multilatérale des problèmes et la recherche de consensus.

Mais, quatre facteurs externes qui se chevauchent quelque peu ont été identifiés au

cours des discussions et pourraient impacter l'Agenda 2063.

6.3.1. Commerce et économie

Plusieurs personnes interrogées ont relevé que la dépendance de l'Afrique à l'égard des produits primaires comme source de recettes d'exportation laisse le continent vulnérable face aux caprices du marché et à l'évolution des conditions atmosphériques. La volatilité des cours des produits et les pertes correspondantes des termes de l'échange en constituent le risque. Le boom actuel des produits n'est pas soutenable, bon nombre de producteurs africains de pétrole ayant ressenti les effets consécutifs à la baisse spectaculaire du prix du pétrole. La mauvaise performance commerciale de l'Afrique reflète son incapacité à trouver des financements à faible taux d'intérêt ou à construire des réseaux de transport et de logistique efficaces, des capitaux et un capital humain. Elles ont également noté la faiblesse du secteur privé de beaucoup de pays africains de même que l'inaptitude du continent à soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Les mauvaises infrastructures des technologies de l'information et des services financiers, l'absence de capacités institutionnelles, la corruption et les formalités douanières lourdes expliquent le coût élevé des transactions.

Un expert commercial a mentionné les problèmes liés à l'accès aux marchés comme risque, notamment au terme du cycle d'Uruguay quand les pays africains ont été confrontés à des obligations multilatérales plus exigeantes et n'ont pu obtenir que de maigres améliorations de l'accès aux marchés où ils ont joui de certains avantages. En outre, les préférences et avantages sur les produits et les quotas qu'ils ont eus dans le cadre de régimes préférentiels tels que les accords de Lomé et de Cotonou de l'UE, ont été érodés de manière substantielle en raison de

l'obligation de compatibilité et de réciprocité de l'OMC. Mais pour cette personne, c'est le cycle de Doha (lancé en 2001) mettant l'accent sur les résultats de développement, qui ne leur a octroyé aucun avantage et n'a surtout pas amélioré les capacités à commercer et à s'attaquer à d'autres contraintes liées à l'offre. L'Afrique court le risque d'une marginalisation continue dans le commerce car le protectionnisme des pays développés, notamment dans l'agriculture, a entravé son potentiel de croissance des exportations.

6.3.2. Géopolitique et finance

L'Afrique n'a pas su tirer profit des changements rapides intervenus dans l'information, les biens et les idées entraînés par la mondialisation, ont déclaré quelques personnes interrogées, si bien que les populations n'ont pas reconfiguré leurs horizons sociaux, économiques et politiques. A cause des vastes espaces non gouvernés elles ont plutôt eu à se colleter avec des pratiques malhonnêtes, du crime organisé, des rivalités ethniques et sectaires, de la pauvreté et du chômage élevés et une population de jeunes en croissance et agitée. Le risque majeur pour le continent est l'absence de mécanismes d'adaptation pour faire face aux mutations mondiales et systémiques au moment où la gouvernance mondiale assiste à la prolifération de structures de décision et de sphères d'autorité dans lesquelles il est à peine présent en tant qu'acteur majeur et même son identité en tant que région contestée.

L'échec de la gouvernance mondiale, ont suggéré certains enquêtés, est répété dans les défis urgents de développement de l'Afrique et ses relations dépendantes et asymétriques avec les pays développés. Ces lacunes ont été aggravées par l'instabilité macro-économique et l'incapacité à éradiquer la pauvreté. En outre, la combinaison des inégalités sociales, la corruption grandissante et des systèmes

politiques instables ont rendu encore plus difficile l'adoption de politiques économiques et publiques en vue de relever les défis externes.

L'Afrique est confrontée à d'autres risques de développement car elle dépend d'une combinaison de quatre types de ressources financières, lesquelles se sont toutes amenuisées avec la crise financière mondiale : aide publique au développement, IDE, épargne nationale et allégement de la dette. Il a été noté en particulier que les économies développées continuent de vivre des crises financières et de liquidités et que le dollar américain continue de perdre de la valeur en tant que devise majeure. Le continent fait donc face non seulement à la baisse des niveaux d'aide et d'investissement mais également à celle des termes de l'échange et de l'accès aux marchés. Ces incertitudes, au même titre que les conditions de financement plus strictes mettent davantage la pression sur les ressources budgétaires.

6.3.3. Environnement

Pour beaucoup d'enquêtés, la dégradation de l'environnement constitue un des plus grands risques externes en raison de ses effets, du coût socio-économique et de la difficulté à adopter des mécanismes d'atténuation et d'adaptation. L'Agenda 2063 doit s'attaquer au risque du changement climatique en plaçant les économies « vertes » et « bleues » au centre de son programme de transformation. Le continent est déjà en butte au spectre des pertes considérables de biodiversité et d'écosystèmes, des crises de l'eau et de l'insécurité alimentaire grandissante, en raison essentiellement du caractère erratique et insoutenable de l'extraction des ressources naturelles. Le risque pour l'Afrique est que les sources internationales et multilatérales de financements liés au climat seront coupées à moins de mettre en place des initiatives et mesures hardies et assertives.

Un expert technique a relevé que d'après la BAD, l'Afrique aura besoin de 20 à 30 milliards USD au cours des 20 prochaines années pour financer les interventions d'adaptation de base, le transfert de technologies, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la construction de capacités institutionnelles à tous les niveaux. La préoccupation est que la position commune de l'UA sur le changement climatique ne sera que déclaratoire, incapable qu'elle est de présenter un front commun sur des mécanismes durables pour l'ensemble du continent. Le problème connexe est de savoir comment les fonds pour le climat sont distribués, compte tenu du constat de la Banque mondiale (2013) selon lequel moins d'un tiers des financements pour l'adaptation et l'atténuation a été octroyé entre les pays qui en avaient le plus besoin.

6.3.4. Technologie

Certaines personnes interrogées estiment que la faible base technologique et scientifique du continent l'empêche de créer et de mettre en place des secteurs productifs capables de développer l'industrie et de promouvoir l'emploi, même si l'Afrique

fait partie des plus riches en ressources naturelles.

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont rarement été des vecteurs de l'innovation scientifique et technologique ni des catalyseurs dans la mise en relation de cette innovation avec les demandes socio-économiques et culturelles nationales. Ces lacunes sont dues en partie aux limites financières – les investissements dans le renforcement des capacités de recherche et de développement en sciences et technologies sont, tout compte fait, les plus faibles du monde.

La marginalisation mondiale de l'Afrique se traduit également dans ses infrastructures scientifiques et technologiques peu développées, ce qui rend ses marchés largement tributaires des biens et produits manufacturés, essentiellement en Europe, aux États-Unis et, de plus en plus, en Chine.

Les implications pour l'Agenda 2063 sont assez flagrantes : ses projets présenteront des besoins en innovation et en capital humain qualifié que les institutions africaines seront simplement incapables de satisfaire.

7

STRATÉGIES D'ATTÉNUATION POUR L'AGENDA 2063

Les obstacles figurant aux sections 3 et 4 constituent un point d'accord parmi les enquêtés ; les opinions sur les grandes lignes des risques et défis auxquels l'Afrique est confrontée varient peu. De l'avis général, des systèmes de gouvernance défectueux et des institutions faibles à tous les niveaux minent les perspectives de l'Agenda 2063. Dans un continent de grande diversité et de niveaux de développement, de telles imperfections reviennent tout au long du diagnostic de l'étude.

Même dans des pays où l'autorité publique est forte, un niveau élevé d'instabilité politique et de dégradation institutionnelle pousse l'appareil étatique à garantir la survie du régime au pouvoir. Même les pays ayant procédé à la démocratisation et la libéralisation doivent poursuivre des réformes politiques et économiques simultanément. Les défis de la gouvernance ont des implications pour l'ensemble de l'entreprise d'intégration en Afrique, l'efficacité fonctionnelle de l'État – comme l'ont fait remarquer beaucoup de personnes interrogées – étant la condition préalable non seulement pour une intégration significative mais également exploiter les opportunités de l'activité économique internationale. Des exemples de ce dernier aspect comprennent l'élargissement des marchés nationaux et régionaux, attirer davantage d'IDE et améliorer l'accès à la technologie.

Le profil de risques de l'Afrique est par conséquent révélateur des défis auxquels le continent est confronté. La morale qu'on en tire, encore une fois, est l'importance

de la gouvernance à tous les niveaux. Pour l'essentiel, si la qualité de la vie politique a connu quelque amélioration, c'est grâce aux réformes démocratiques, à la libéralisation politique, au constitutionnalisme grandissant, à la société civile renaissante, aux élections multipartites et la résurrection des législatures. Ces changements ont été concomitants aux élans renouvelés vers l'intégration de l'Afrique et l'élaboration de cadres opérationnels visant à parfaire les structures, les institutions et les processus d'intégration.

Cependant, la place marginale de l'Afrique dans l'économie politique internationale requiert une adaptation stratégique pour venir à bout de l'environnement politique, commercial et financier variable. Ainsi, sur la base des aspects négatifs ci-dessus que l'étude a tentés de mettre en exergue, nous présentons certaines stratégies d'atténuation.

7.1. Renforcer les capacités de l'État pour une gouvernance efficace

Des États forts et capables sont essentiels pour s'attaquer aux risques identifiés ci-dessus. Ils seront encore plus importants pour porter plusieurs aspects des politiques et programmes de l'Agenda 2063. Les capacités étatiques ont été généralement insuffisantes pour relever les défis du développement économique et social ainsi que pour revivifier et renouveler son effort de construire un panafricanisme à large assise et inclusif. La faiblesse de l'action de l'homme à tous les niveaux est à déplorer,

notamment le manque de leadership efficace et progressiste dans l'État et la société. Si des niveaux élevés de la dette et de faibles tarifs et recettes fiscales peuvent expliquer cette faiblesse, l'échec persistant à gérer la corruption, les faibles niveaux de compétence, la politique du népotisme, l'absence d'obligation de rendre compte et de transparence et des compétences d'organisation et de mobilisation inadéquates, en sont d'autres causes.

L'amélioration des capacités de l'État sera un processus à long terme. Les pathologies postcoloniales vont persister dans beaucoup de pays où la promesse démocratique est menacée. Par conséquent, il y a quatre interventions essentielles nécessaires au renforcement des capacités étatiques. La première est de renforcer les capacités juridiques et réglementaires permettant à l'État de définir et d'appliquer les règles d'interaction sociale et économique, garantissant ainsi la primauté du droit et plus de certitude. La deuxième est de générer des capacités techniques pour la mise en place de cadres stratégiques et législatifs favorables au développement du secteur privé sur des fondations macro-économiques stables. La troisième est de faire agir les capacités extractives et fiscales de l'État afin de lever des recettes et de mobiliser les sources nationales pour le développement et le bien-être collectif. Enfin, relever les capacités administratives de l'État, promouvoir et attirer des compétences multisectorielles en gestion et le professionnalisme pour une fonction publique efficace.

7.2. Renforcer le capital humain

Le développement social en Afrique a un lien critique avec les politiques qui facilitent l'accès des populations démunies aux avantages humains, physiques et financiers afin d'améliorer la qualité de leur vie. Les stratégies contre la pauvreté et de développement

humain se sont en général focalisés sur les sphères économiques et sociales mais des preuves laissent penser que s'attaquer à l'autonomisation juridique des populations démunies pourrait être une arme efficace dans la lutte contre la pauvreté (De Soto 2000). Trop de pays africains se sont dotés de lois, institutions et politiques privant d'importants segments de la population d'opportunités de participer à armes égales. Les bases juridiques de l'entrepreneuriat, l'emploi et l'interaction des marchés sont trop souvent hypothétiques dans la théorie du développement. Il en va de même pour les contrats et les droits de propriété, mais ce qui se passe dans les secteurs informels naissants est à peine pris en compte. Ici, les actifs et le travail sont très précaires et non protégés, souffrant ainsi d'une faible productivité.

Les échecs de la gouvernance et des marchés se sont traduits par de faibles investissements dans la santé et l'éducation avec des répercussions sur l'emploi et la croissance. Qui plus est, tout profit futur qui proviendrait de la croissance économique pourrait être compromis par la pauvreté persistante, l'instabilité chronique et la faible espérance de vie à cause des épidémies. Les investissements publics dans l'éducation et la santé entraînent des effets distributifs qui profitent directement à ceux qui se trouvent au bas de la pyramide sociale, les femmes notamment. L'éducation a des effets cognitifs et non cognitifs sur la productivité et autres impacts tels que l'espérance de vie et la fécondité, tandis qu'une santé recouvrée prolonge la vie active et donne une main-d'œuvre de qualité et une plus grande productivité.

L'autonomisation juridique des citoyens et un meilleur accès à la santé et l'éducation pourraient faire reculer la pauvreté mais nécessiteront des changements profonds dans l'État et la société, notamment si l'on veut mieux gérer les défis démographiques.

7.3. Mettre l'accent sur le commerce et la politique industrielle

Une bonne partie de l'Afrique a peiné pendant des décennies pour construire des économies compétitives, industrialisées, en vue de réaliser la croissance et le développement à long terme. Les pays africains s'évertuent encore à développer des secteurs industriels dynamiques et diversifiés qui pourraient être le lieu de la transformation structurelle et la croissance accélérée. Il est par conséquent urgent d'élaborer des cadres d'action susceptibles à la fois de générer des structures industrielles efficaces et exigeantes en main-d'œuvre et d'évoluer vers des plates-formes d'exportation robustes et compétitives. Les premières tentatives visant à formuler une politique industrielle ont souvent donné de l'importance à une mauvaise combinaison de méthodes basées sur des mesures de protection à l'encontre des importations, de l'aide au crédit, d'incitations fiscales et une réglementation pénible. Il ne fait aucun doute que le rapport de ces méthodes n'a pas été à la hauteur des ressources investies et beaucoup de pays africains se retrouvent en proie au déclin économique, avec pour seul recours l'imposition sans contrepartie de programmes d'ajustement structurel pour gérer les distorsions.

Il faut une nouvelle approche privilégiant une politique industrielle efficace capable de relancer la croissance industrielle, les résultats des exportations et la compétitivité. Une politique garantissant l'allocation optimale des ressources. Il s'y ajoute l'importance critique de développer les capacités nationales dans les fonctions entrepreneuriales, de gestion et techniques stratégiques. La politique industrielle africaine devrait offrir des incitations spéciales afin de créer beaucoup de petites et moyennes entreprises comme centres d'intérêt majeurs de la politique et catalyseurs de la création d'emplois. Cette approche présume l'appropriation africaine de l'industrie à

travers des partenariats public-privé créatifs et des coentreprises soigneusement calibrées entre les sociétés locales et étrangères.

Il est tout aussi important pour les États africains de reprendre les créneaux perdus du fait des pressions externes de la libéralisation des marchés : y parvenir leur permettrait de procéder aux interventions nécessaires en appui à l'industrialisation. Il importe à cet égard d'élaborer des mécanismes régionaux appropriés afin de promouvoir le commerce, le financement du développement et les infrastructures. La libéralisation devrait se concentrer sur le plan interne pour déverrouiller les complémentarités du commerce intra régional.

7.4. Former une nouvelle coalition pour la croissance

Trouver et promouvoir des « solutions africaines aux problèmes africains » ne relève pas exclusivement de l'État ou des élites dirigeantes. Il faut la participation de ce que l'on pourrait appeler la « coalition de l'Agenda 2063 », à même d'entraîner une adhésion continentale pour la croissance et le développement à large assise et inclusif et de « verrouiller » l'appropriation de la vision chez ceux qui s'intéressent à l'avenir du continent. Le processus consultatif et participatif qui a sous-tendu la création de l'agenda dégage les principaux éléments d'institutionnalisation d'une telle coalition constituée des États membres, du secteur privé, de la société civile, la diaspora, la jeunesse, des médias, des femmes, des groupes confessionnels, d'anciens chefs d'État, d'intellectuels, d'experts en planification, etc. La coalition doit être organisée avec un leadership fort engagé à l'égard du cadre de transformation de l'Agenda. Avec 200 millions d'Africains âgés de 15 à 24 ans, il est important qu'elle sème très tôt les graines de l'identité africaine et de l'intégration.

La coalition de l'Agenda 2063 pourrait être le vecteur de l'apprentissage des politiques et d'un débat plus élaboré autour des dilemmes de la croissance et du développement de l'Afrique tout en ancrant ces derniers dans un contexte panafricain. La discussion doit produire un nouveau discours et des idées sur l'état du continent et identifier la politique générale et les paramètres stratégiques à même de susciter plus de responsabilité et un intérêt direct dans la poursuite des objectifs de l'agenda.

Il faut un discours généralisé et largement publié sur les gains potentiels qui pourraient découler de politiques intégrant les cadres passés et dégageant ce qu'il faut faire pour garantir une réforme durable sous les auspices de l'Agenda 2063. Un discours pertinent pourrait modifier les hypothèses de repli sur soi et fatalistes chez l'Africain ordinaire qui se sent souvent éloigné des questions régionales et continentales car les ayant historiquement perçues comme dans le domaine exclusif des élites au pouvoir.

L'Agenda 2063 nécessitera sans aucun doute d'énormes sacrifices si l'on veut réaliser son ambition et sa vision. Il offre aussi une occasion ouverte et démocratique de développer une nouvelle coalition à travers laquelle le renouveau de l'Afrique peut devenir manifeste et une nouvelle transition et un discours de transformation peuvent s'articuler.

7.5. Donner un sens à l'intégration régionale

Historiquement, l'intégration régionale a souffert d'acteurs multiples et d'une batterie de processus. Les différentes parties prenantes ont ainsi fait d'elle un foyer d'intérêts divergents et de réalisations différentes, produisant un environnement incitatif essentiellement centré sur l'Etat et porté par les élites.

La question pour l'Agenda 2063 est de savoir comment transformer l'architecture des CER et de l'UA en des véhicules significatifs de transformation sociale et économique qui apporteront un changement dans la vie du citoyen ordinaire. Des mesures importantes ont déjà été prises qui témoignent des progrès réalisés mais une série de défis institutionnels problématiques persistent encore. Ces derniers comprennent d'abord des cadres juridiques ambigus, loin d'être la réalité du bien-être du citoyen, ce qui entraînerait particulièrement l'exploitation des économies d'échelle régionales afin de lutter contre la pauvreté, le chômage et les inégalités. Deuxièmement, il existe trop de diversités parmi les CER avec leurs configurations institutionnelles complexes et pesantes, des adhésions qui se chevauchent et l'absence de normes, règles et pratiques applicables. Le troisième problème est que les Etats membres prennent des engagements supranationaux normatifs mais refusent de céder ne serait-ce qu'un minimum de leur souveraineté au profit du bien régional.

L'Agenda 2063 doit accorder une plus grande attention à l'harmonisation, la coordination et bâtir la confiance entre les CER et l'UA. À moins d'un effort concerté pour combler le vide institutionnel au sein de l'UA sur les domaines essentiels de l'intégration (agriculture, développement industriel, environnement, paix et sécurité, transport, capital humain, etc.), il est très peu probable que ces préoccupations de politique générale soient entendues aux niveaux étatique et régional. Il faut donc des structures et systèmes qui accompagnent la mise en œuvre des politiques au niveau de ces échelons subsidiaires. Il importe d'asseoir une meilleure coordination par l'UA, la CUA, le NEPAD, les CER, la CEA et la BAD afin de lever les obstacles, en rendant l'intégration régionale plus significative dans la vie des Africains et en garantissant l'émergence d'un modèle d'une véritable « intégration régionale de développement. »

7.6. Renforcer les capacités diplomatiques africaines

L'univers post-guerre froide présente l'Afrique avec une nouvelle série de défis occasionnés par l'ordre mondial en mutation. Ces défis constituent notamment des disparités accrues entre pays riches et pauvres ; une intensification des menaces structurelles et les vulnérabilités causées par la pauvreté transfrontalière, les maladies, les conflits, le changement climatique, le terrorisme, les crises financières et la prolifération des armes. Les partenaires traditionnels de l'Afrique – UE et États-Unis – exercent encore une influence et un contrôle démesurés sur le rythme de sa croissance et de son développement à travers le commerce institutionnalisé et les cadres de coopération contraires à l'importance qu'accorde

l'Agenda 2063 à l'autodétermination, l'autonomie et le panafricanisme.

En outre, le système de gouvernance mondiale n'est ni émancipateur ni coopératif. Il offre plutôt des types d'incitations perverses qui renforcent l'hégémonie et la dominance des pays développés dans la configuration des relations internationales. Au moment où les pays développés font face à des pressions financières provoquées par la crise financière mondiale, des puissances émergentes – en particulier le Brésil, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud – sont très sollicités en matière de commerce et d'investissement à travers le continent.

Compte tenu de cet univers changé, l'Afrique doit adopter une approche plus nuancée de ses engagements internationaux, en examinant

Tableau 1 : Qui devrait faire quoi?

QUI?	QUOI?
Gouvernements centraux	Rationaliser les stratégies d'atténuation des risques dans les politiques et plans de développements nationaux et assurer la mise en œuvre
Société civile	Développer de solides capacités de plaidoyer pour l'atténuation des risques
CER	Promouvoir des protocoles détaillés d'atténuation des risques pour adoption et mise en œuvre par les Etats membres
CUA	Élaborer une stratégie et un système continental de gestion pour l'atténuation des risques et adopter des normes et standards appropriés
Institutions africaines de développement	Travailler avec la CUA à la création d'un groupe de travail des risques de l'Agenda 2063 afin de surveiller, analyser et partager les connaissances sur les risques majeurs
ACBF	Procéder à l'évaluation de l'état de préparation des organes de l'UA/CER pour l'Agenda 2063 et élaborer un plan de développement des capacités.
BAD	Appuyer les Etats membres, les CER et la CUA avec les ressources requises pour l'atténuation et la gestion des risques
CEA	Élaborer un programme spécial d'atténuation en appui aux ministères sectoriels dans la gestion et la mise en œuvre des stratégies nationales.
Partenaires au développement extérieurs	Appuyer la stratégie d'atténuation des risques de l'Agenda 2063 dans les cadres commerciaux et de coopération Développer une coopération étroite avec la CUA en appui à l'objectif continental d'atténuation des risques
ONU	Préconiser une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU pour les agences onusiennes en appui à l'UA et aux pays membres dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 Accélérer les réformes de l'ONU afin de renforcer la voix et la représentation de l'Afrique
OMC	Réduire les risques liés au commerce et s'attaquer aux problèmes de l'accès aux marchés et du protectionnisme
BM et FMI	Appuyer les stratégies et programmes continentaux pour la gestion des risques et la mise en œuvre de l'Agenda 2063

Source: *Compilation des auteurs.*

d'un œil critique comment tirer profit des opportunités de croissance et de développement et attirer des financements en vue de s'attaquer aux effets externes tels que le changement climatique. Ce raffinement doit se fonder sur la formation de partenariats internationaux revisités qui deviendront des mécanismes de pilotage destinés à l'aider à relever les défis de sa croissance, sa sécurité et son développement.

Ces mécanismes doivent soigneusement aligner le commerce extérieur, le financement

du développement et l'allégement de la dette sur les initiatives stratégiques découlant de l'Agenda 2063. Leur finalité est de garantir la mobilisation de ressources, la coopération et l'appui aux cadres régionaux et continen-taux tout en mettant en place des systèmes de suivi et d'évaluation opérationnels, sans occulter l'équilibre régional et l'équité. Tout ceci nécessitera le renforcement de capacités diplomatiques musclées et spécialisées capables de faire avancer l'Afrique des coulisses au centre de la scène internationale.

RÉFÉRENCES

- ACBF. 2014. *Africa Capacity Report 2014: Capacity Imperatives for Regional Integration in Africa*. Harare, Zimbabwe. <http://www.acbf-pact.org/knowledge-learning/africa-capacity-report/africa-capacity-report-2014-capacity-imperatives-regional>
- Adebajo, A.** 2010. *The Curse of Berlin: Africa after the Cold War*. London: Hurst & Company.
- Adejumobi, S.** 2014. *Regional Integration in Africa: Deconstructing the Pathologies*. African Economic Integration Experts Workshop Report. Cape Town: University of Cape Town.
- AfDB/OECD/UNDP.** 2013. *African Economic Outlook Report 2013*. Paris: OECD Publishing. <http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook/african-economic-outlook-2013/>
- AfDB/OECD/UNDP.** 2014. *African Economic Outlook Report 2014*. Paris: OECD Publishing. <http://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook/african-economic-outlook-2014/>
- Ake, C.** 1996. *Development and Democracy in Africa*. Washington, DC: Brookings Institution.
- Annan, K.** 2011. "Africa's Democratic Recession.", *Business Day*. June.
- Araoye, A.** 2014. *Sources of Conflict in the Post Colonial African State*. Trenton, NJ: Africa World Press.
- AU/ECA.** 2013. *Assessing Regional Integration in Africa IV: Enhancing Intra-African Trade*. Addis Ababa.
- AUC.** 2014. *Agenda 2063: The Africa We Want*. Addis Ababa, May. http://agenda2063.au.int/en/sites/default/files/agenda2063_popular_version_05092014_EN.pdf
- AU/ECA.** 2015. The AU–ECA Conference of Ministers. The Eighth Joint Annual Meeting of the AU Specialized Technical Committee on Finance, Monetary Affairs, Economic Planning and Integration and the ECA Conference of African Ministers of Finance, Planning and Economic Development. 25–31 March. Addis Ababa.
- AU/ECA.** 2015. *Track It, Stop It, Get It: Illicit Financial Flows*. Report of the High Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa. March. Addis Ababa. <http://www.uneca.org/publications/illicit-financial-flows-why-africa-needs-“track-it-stop-it-and-get-it”>
- Bratton, M., and R. Mattes.** 2004. "What 'The People' Say About Reforms.", In E. Gyimah-Boadi (ed.), *Democratic Reform in Africa: The Quality of Progress*. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Brautigam, D.** 1996. "State Capacity and Effective Governance." In B. Ndulu and N. van de Walle (eds.), *Agenda for Africa's Economic Renewal*, pp. 81–108. New Brunswick, NJ: Transaction Publishers.
- Carr, E. H.** 2001. *The Twenty Years Crisis 1919–1939: An Introduction to the Study of International Relations*. New York: Palgrave.
- Chabal, P., and J.-F. Daloz.** 1999. *Africa Works: Disorder as Political Instrument*. Bloomington: Indiana University Press.

- De Lorenzo, M., and M. Uttley.** 2007. "AFRICOM and African Security: The Globalization of Security or the Militarization of Globalization?" Brenthurst Discussion Paper 4/2007. Johannesburg. https://www.aei.org/wp-content/uploads/2011/10/20070726_WhatAfricomMeansforAfrica.pdf
- De Melo, J., and Y. Tsikata.** 2014. "Regional Integration in Africa: Challenges and Prospects." WIDER Working Paper 2014/037. World Institute for Development Economics Research. <http://www.ferdi.fr/en/publication/p93-regional-integration-africa-challenges-and-prospects>
- ECA.** 2012. *Report on International and Intra-African Trade*. E/ECA/CTRCI/8/3. 7 September. Addis Ababa.
- ECA.** 2015. *Innovative Financing for the Economic Transformation of Africa*. March. Addis Ababa. <http://www.uneca.org/publications/innovative-financing-economic-transformation-africa>
- Furphy, C.** 2010. "Corruption in Africa: A Crime Against Development, Consultancy Africa Intelligence. 16 November. http://www.consultancyafrica.com/index.php?option=com_content&view=article&id=605:corruption-in-africa-a-crime-against-development&catid=87:african-finance-a-economy&Itemid=294
- Grimm, S., and H. Wenping.** 2012. "Emerging Partners and Their Impact on African Development." In E. Lundsgaarde (ed.), *Africa Toward 2030: Challenges for Development Policy*. London: Palgrave Macmillan.
- Gyimah-Boadi, E.** 2004. "The Quality of Political Reform." In E. Gyimah-Boadi, (ed.), *Democratic Reform in Africa: The Quality of Progress*. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Herbst, J.** 2000. *States and Power in Africa: Comparative Lessons in Authority and Control*. Princeton Studies in International History and Politics. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Hyden, G.** 2005. *African Politics in Comparative Perspective*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Ikelegbe, A., and W. Okumu.** 2010. "Introduction: Towards a Conceptualisation and Understanding of the Threats of Armed Non-state Groups to Human Security and the State in Africa." In W. Okumu and A. Ikelegbe (eds.), *Militias, Rebels and Islamist Militants: Human Insecurity and State Crises in Africa*, pp. 1–43. Pretoria: Institute for Security Studies.
- Ikome, F.** 2007. *From the Lagos Plan of Action to the New Partnership for Africa's Development: The Political Economy of African Regional Initiatives*. Midrand: Institute for Global Dialogue. <http://wiredspace.wits.ac.za/bitstream/handle/10539/196/mainthesis.pdf?sequence=2>
- Joseph, R.** 1997. "Democratization in Africa after 1989: Comparative and Theoretical Perspectives." *Comparative Politics* 29.3: 363–82.
- Joseph, R.** 1999. "The Reconfiguration of Power in Late Twentieth Century Africa." In R. Joseph (ed.), *State, Conflict and Democracy in Africa*, 57–81. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Le Pere, G., and B. Vickers.** 2011. "The Dark Side of Globalization: The African Connection." In J. Heine and R. Thakur (eds.), *The Dark Side of Globalization*, pp. 50–69. Tokyo: UN University Press.
- Le Pere, G.** 2012. "AU-EU Security and Governance Cooperation." In A. Adebajo and K. Whiteman (eds.), *The EU and Africa: From Eurafrique to Afro-Europa*, pp. 257–75. New York: Columbia University Press.
- Le Pere, G., and F. Ikome.** 2012. "The Future of Africa's Development and Global Governance", in E. Lundsgaarde (ed.), *Africa Toward 2030: Challenges for Development Policy*. Basingstoke, UK: Palgrave Macmillan.

- Le Pere, G.** 2014. "The Long Road from Revolution to Democracy in the Middle East and North Africa: Challenges and Threats Facing States in Transition." In N. Jeenah (ed.), *MENA Uprisings and Transformations and Their Impact on Africa*. Johannesburg: Afro-Middle East Centre.
- Le Pere, G.** 2015. "Africa–European Union Trade and Development Relations: A Poisoned Chalice?" *The Thinker* 64.2: 26–29. <http://www.thethinker.co.za/resources/64%20THINKER%20FULL.pdf>
- Messner, D.** 2007. "Africa from a Global Governance Perspective." In S. Klingebiel (ed.), *Agenda for 2007: Suggestions for the German G8 and EU Council Presidencies*, pp. 117–19. DIE Discussion Paper. Bonn, Germany. https://www.die-gdi.de/uploads/media/Klingebiel-Africa_Agenda_for_2007.pdf
- Meyer, S.** 2012. "The Future of Internal Political Transformation in African States." In E. Lundsgaarde (ed.), *Africa Toward 2030: Challenges to Development Policy*, pp. 168–97. London: Palgrave Macmillan.
- Mutamabara, T.** 2013. "Africa-Asia Trade versus Africa's Trade with the North: Trends and Trajectories", *Africa Review of Economics and Finance* 4.2 (June): 274–99. <http://www.ajol.info/index.php/aref/article/view/91063/80497>
- NIC (National Intelligence Council).** 2012. *Global Trends 2030: Alternative Worlds*. Washington, DC. December. http://www.dni.gov/files/documents/GlobalTrends_2030.pdf
- Ng'ona, S.** 2014. *Regional Integration in Africa: Understanding the Contemporary Opportunities and Challenges*. African Economic Integration Experts' Workshop Report. Cape Town: University of Cape Town.
- North, D.** 1990. *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
- OECD/WTO/UNCTAD.** 2013. *Implications of Global Value Chains for Trade, Investment, Development and Jobs*. 6 August. Paris. <http://www.oecd.org/trade/G20-Global-Value-Chains-2013.pdf>
- Polanyi, K.** 1944. *The Great Transformation: The Political and Economic Origins of Our Time*. Boston: Beacon Books.
- Ravenhill, J.** 1985. *Collective Clientelism: The Lomé Conventions and North–South Relations*. New York: Columbia University Press.
- Rodrik, D.** 2001. "Trading in Illusions." *Foreign Policy* 123 (November 18). <http://foreignpolicy.com/2009/11/18/trading-in-illusions/>
- Rothkopf, D.** 2008. *Superclass: The Global Power Elite and the World They Are Making*. New York: Farrar, Straus, and Giroux.
- Rukato, H.** 2010. *Future Africa: Prospects for Democracy and Development under NEPAD*. Trenton, NJ: Africa World Press.
- Sall, A.** 2003. *Africa 2025: What Possible Futures for Sub-Saharan Africa?* Pretoria: UNISA Press.
- Shortreed, J., J. Hicks, and L. Craig.** 2003. *Basic Frameworks for Risk Management*. Final Report. Network for Environmental Risk Assessment and Management. Ontario. March 28. <http://www.sobanebrasil.org/adm/fotos/6bad672342f38b0776512b211433a994.pdf>
- United Nations Secretariat.** 2013. *World Population Prospects: The 2012 Revision*. June 17. New York.
- Vickers, B.** 2009. "Reclaiming Development in Multilateral Trade: South Africa and the Doha Development Agenda." In A. Narlikar and B. Vickers (eds.), *Leadership and Change in the Multilateral Trading System*. Leiden, the Netherlands: Martinus Nijhoff.

- Vimard, P., and R. Fassassi.** 2012. "Population Change and Sustainable Development in Africa." In E. Lundsgaarde (ed.), *Africa Toward 2030: Challenges for Development Policy*, pp. 63–104. London: Palgrave Macmillan.
- Young, C.** 1999. "The Third Wave of Democratization in Africa: Ambiguities and Contradictions." In R. Joseph (ed.), *State, Conflict, and Democracy in Africa*, pp. 15–38. Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers.
- Zaum, D.** 2012. "Statebuilding and Governance: The Conundrums of Legitimacy and Local Ownership." In D. Curtis and G. A. Dzinesa (eds.), *Peacebuilding, Power, and Politics in Africa*, pp. 47–62. Athens: Ohio University Press.

ANNEXE 1 : ÉVALUATION DES RISQUES

Dimensions internes des risques politiques	Implications pour l'Agenda 2063	Note
Capacités étatiques et stabilité du gouvernement déclinantes	Croissance inclusive et le développement durable ; une Afrique intégrée	12 Elevé
Souveraineté et frontières contestées	Une Afrique unie et panafricanisme	9 Moyen
Institutions nationales, régionales et continentales faibles	Une Afrique unie et panafricanisme ; une Afrique paisible et sécurisante ; un continent intégré ; un acteur et partenaire mondial influent ; croissance inclusive et développement durable	16 Elevé
Pauvreté grandissante, inégalité et chômage	Croissance inclusive et développement durable	16 Elevé
Conflits et insécurité croissants	Croissance inclusive et développement durable ; une Afrique unie ; une Afrique paisible et sécurisante	16 Elevé
Corruption	Développement durable, bonne gouvernance, démocratie, État de droit	16 Elevé
Migration illégale accélérée	Croissance inclusive et développement durable ; identité culturelle et développement des valeurs	12 Elevé
Retour de l'implication des militaires en politique	Bonne gouvernance, démocratie, État de droit	6 Moyen
Montée de l'extrémisme religieux	Une Afrique paisible et sécurisante	15 Elevé
Menace de terrorisme	Une Afrique paisible et sécurisante	13 Elevé
Absence de responsabilité démocratique	Croissance inclusive et développement durable, bonne gouvernance, démocratie, État de droit	9 Moyen
Menace à l'ordre public	Une Afrique intégrée, paix et sécurité, croissance inclusive et développement durable	13 Elevé
Absence de cohésion sociale	Identité et valeurs culturelles, développement axé sur les populations, panafricanisme	12 Elevé
Problème d'ethnicité politisée	Identité et valeurs culturelles, développement axé sur les populations, croissance inclusive et développement durable	12 Elevé
Population des adolescents en croissance	Une Afrique paisible et sécurisante, développement axé sur les populations, croissance et développement inclusifs	20 Extrême
Taux d'urbanisation en croissance	Croissance et développement inclusif, identité et valeurs culturelles	15 Elevé

Dimensions internes des risques économiques	Implications pour l'Agenda 2063	Note
PIB inégal par habitant/niveaux de croissance	Croissance et développement inclusifs, développement axé sur les populations	10 Elevé
Dépendance à l'égard des produits de base/industrie extractive	Croissance et développement inclusif, un continent intégré, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Développement faible du secteur privé	Croissance et développement inclusif, un acteur mondial fort et influent	15 Elevé
Rentes de situation/absence d'activité productive	Bonne gouvernance, État de droit	10 Elevé
Faibles niveaux d'industrialisation	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent, développement axé sur les populations	20 Extrême
Stabilisation macro-économique inégale	Croissance inclusive et développement durable	6 Moyen
Faibles niveaux d'épargne intérieure	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	15 Elevé
Niveaux élevés des flux financiers illicites	Croissance inclusive et développement durable, bonne gouvernance, État de droit, développement axé sur les populations, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Coût élevé du bien-être collectif	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	15 Elevé
Coûts de transaction élevés	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Mauvaises infrastructures	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Faibles niveaux du commerce intra-africain	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Faible système de recouvrement des recettes	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	12 Elevé
Faibles niveaux de R&D en science et technologie	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations, identité et valeurs culturelles	16 Elevé
Faible mobilisation des ressources/financement du développement	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême

Dimensions externes des risques politiques	Implications pour l'Agenda 2063	Note
Ne pas parler d'une seule voix	Une Afrique paisible et sécurisante, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent, bonne gouvernance, démocratie, identité et valeurs culturelles, panafricanisme	20 Extrême
Faible pouvoir de négociation	Une Afrique intégrée, croissance inclusive et développement durable, un acteur mondial fort et influent, panafricanisme	15 Elevé
Position marginale permanente	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	15 Elevé
Relations néocoloniales avec les BRICS	Un acteur mondial fort et influent	6 Moyen
Incapacité à exploiter l'avantage géopolitique	Un acteur mondial fort et influent	15 Elevé
Retrait de l'UE et des États-Unis	Un acteur mondial fort et influent, croissance inclusive, développement durable	4 Bas
Institutions/accords/réseaux mondiaux inadéquats	Un acteur mondial fort et influent, croissance inclusive et développement durable, une Afrique paisible et sécurisante	15 Elevé
Non réalisation des OMD ; poids des ODD	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations, une Afrique paisible et sécurisante	20 Extrême

Dimensions externes des risques économiques	Implications pour l'Agenda 2063	Note
Panier commercial statique et non diversifié	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Modèle commercial néolibéral et accès aux marchés	Croissance inclusive et développement durable	16 Elevé
Faible intégration dans les chaînes de valeur mondiales	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Plate-formes des exportations industrielles inadéquates	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	20 Extrême
Baisse des niveaux d'aide au développement	Croissance inclusive et développement durable	15 Elevé
Baisse des niveaux d'investissements directs étrangers	Croissance inclusive et développement durable	16 Elevé
Coût de service de la dette extérieure	Croissance inclusive et développement durable	12 Elevé

Dimensions externes des risques financiers et d'investissement	Implications pour l'Agenda 2063	Note
Dettes extérieures élevées en % du PIB	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, développement axé sur les populations	15 Elevé
Balance commerciale déficitaire	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	15 Elevé
Termes de l'échange en baisse	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	6 Moyen
Liquidité internationale insuffisante pour couvrir les importations	Croissance inclusive et développement durable	6 Moyen
Faible stabilité des taux de change et de la convertibilité	Croissance inclusive et développement durable	15 Elevé
Faiblesse du milieu de la réglementation	Croissance inclusive et développement durable, une Afrique intégrée, un acteur mondial fort et influent	15 Elevé

Dimensions des risques du changement climatique	Implications pour l'Agenda 2063	Note
Insécurité alimentaire et stress hydrique croissants	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations, une Afrique paisible et sécurisante	20 Extrême
Perte de la biodiversité et des écosystèmes	Croissance inclusive et développement durable	20 Extrême
Conflits liés au climat	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations, une Afrique paisible et sécurisante	6 Moyen
Faibles capacités d'adaptation et d'atténuation	Croissance inclusive et développement durable	20 Extrême
Transfert de technologies inadéquat	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	15 Elevé
Faibles niveaux de financement pour le climat	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	20 Extrême
Faible réaction de l'État/institutions régionales	Croissance inclusive et développement durable, développement axé sur les populations	15 Elevé

ANNEXE 2 : ANALYSE SWOT DE L'AGENDA 2063

Aspiration 1 : Une Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure croissance économique • un secteur privé en croissance • responsabilité accrue • meilleure gouvernance • réforme du secteur public • meilleure stabilité macro-économique • partenariats internationaux élargis (BRICS) • exposition réduite aux crises financières • large participation des citoyens • engagement et réactivité continentale • population des adolescents en croissance • respect des codes de bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles niveaux d'industrialisation • faible leadership politique et civique • faibles capacités institutionnelles • coordination insuffisante à tous les niveaux • incapacité à promouvoir le principe de subsidiarité • secteur agricole en déclin • mobilisation insuffisante de ressources • faibles marchés des capitaux et financiers • faiblesse des infrastructures • faibles volumes des échanges mondiaux • dépendance à l'égard des exportations des produits de base • faible corruption systémique du secteur public • faibles capacités des finances publiques
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Élargir les marchés nationaux et régionaux • renforcer de solides capacités institutionnelles • développer les petites et moyennes entreprises • constituer des bases de compétences pour les femmes et les jeunes • élaborer des cadres harmonisés • mobiliser les ressources intérieures • améliorer l'épargne intérieure • élargir les partenariats internationaux • construire des plates-formes industrielles • améliorer les chaînes de valeur • améliorer la gouvernance • renforcer la position mondiale de l'Afrique • réduire la dépendance extérieure • opter pour des économies vertes • améliorer le rendement agricole • attirer des niveaux élevés d'investissement • améliorer le fonctionnement des CER 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux de pauvreté et du chômage en hausse • faible réponse au changement climatique • niveaux d'urbanisation en hausse • population de jeunes non qualifiés en croissance • économies africaines non compétitives • barrières techniques et non tarifaires au commerce • pays les moins développés d'Afrique plus vulnérables • insécurité alimentaire en hausse • persistance des épidémies • marginalisation des femmes et des jeunes • instabilité politique et insécurité • taux de mortalité élevés • augmentation de la criminalité et de la violence • niveaux d'immigration en hausse • protectionnisme et faible accès aux marchés • fracture technologique en hausse • absence de diversification économique

Aspiration 2 : Un continent intégré, politiquement uni et basé sur les idéaux du panafricanisme

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Vision globale de l'UA • niveaux élevés d'engagement politique • progrès dans les accords de libre-échange et de la communauté économique africaine • acceptation des piliers de l'intégration • passé des cadres post- indépendance • passé de l'expérience d'intégration • large consultation des parties prenantes • articulation claire des objectifs et processus • résilience des idéaux /idéologie du panafricanisme • appui fort des Etats membres 	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles capacités de mise en œuvre des cadres • rationalisation lente des CER • faible traduction de la vision de l'UA dans les législations nationales • insu sance des échanges intra- régionaux • faible coopération interétatique • faible coopération interrégionale • croissance et développement inégal • circulation non libre des personnes, des biens, des capitaux • problème de cession de souveraineté/frontières • faible leadership politique et civique • faibles niveaux de financement du développement
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'appui au Programme minimum d'intégration • améliorer la circulation des personnes, biens, capitaux • améliorer la relance du commerce intra-africain et intrarégional • promouvoir des partenariats internationaux plus e caces • renforcer la coopération CUA/BAD/CEA • engager la coopération technique de l'ACBF • parler d'une seule voix • promouvoir les instruments juridiques de l'UA • préserver l'environnement naturel • harmoniser les standards et normes • atténuer les e ets du changement climatique • nouer de nouveaux partenariats stratégiques • renouveler les idéaux du panafricanisme • renforcer de meilleures capacités institutionnelles • élaborer un PIDA à l'échelle continentale • mobiliser la diaspora en tant que partie concernée 	<ul style="list-style-type: none"> • Conflits en cours et extrémisme croissant • mandat de l'UA non compris largement • États faibles et fragiles • faibles capacités institutionnelles et de coordination • plans d'action trop ambitieux et compliqués • faible mobilisation des ressources • bien-être social/développement insignifiant • infrastructures inadéquates • coût élevé des transactions en a aires • destination peu attractive pour les investissements • industrialisation non diversifiée • criminalité transnationale, trafic de stupéfiants et de personnes • incapacité à utiliser le dividende démographique • flux financiers illicites • faibles milieux de la réglementation

Aspiration 3 : Une Afrique de la bonne gouvernance, la démocratie, du respect des droits de l'homme, la justice et de l'État de droit

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de transitions démocratiques réussies • déclin du régime autoritaire • désengagement des militaires de la politique • systèmes électoraux forts • davantage d'élections libres et justes • société civile revigorée et active • importance grandissante des parlements • culture politique vivante pour la démocratie • indépendance judiciaire accrue • protection constitutionnelle des libertés publiques • base normative solide dans l'Acte constitutif de l'UA • maturation de la politique de l'opposition • transparence et responsabilité accrues 	<ul style="list-style-type: none"> • Environnement politique peu favorable • concentration du pouvoir exécutif • niveaux élevés des conflits civils • prédominance du parti unique • faible consolidation de la démocratie • faible démocratie de fond • transitions incomplètes et bloquées • faible développement institutionnel • politique du népotisme et régime néo patrimonial • partis d'opposition faibles et divisés • clivages communautaires et ethniques • mauvaise culture des droits de l'homme • faibles mécanismes de l'État de droit
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la décentralisation et la dévolution • renforcer la mobilisation/participation des citoyens • améliorer la séparation des pouvoirs • améliorer la norme constitutionnelle • accélérer le rythme des réformes judiciaires • construire une culture des droits de l'homme • approfondir la démocratie et la démocratisation • bâtir des États de développement • graver la gouvernance basée sur des règles • autonomiser les femmes et les jeunes • renforcer la légitimité de l'État et des élites • élaborer des formes inclusives de gouvernance • refermer la fracture urbaine-rurale • élaborer de nouveaux cadres de leadership 	<ul style="list-style-type: none"> • Revirements et récession démocratiques • répression grandissante des libertés civiles • violations croissantes des droits de l'homme • niveaux des conflits civils et de l'insécurité en hausse • faibles capacités étatiques et institutionnelles • tendances autoritaires croissantes • conditionnalités définies de l'extérieur • pauvreté et chômage accrus • violence et conflits électoraux • syndrome du troisième mandat en hausse • faibles automatismes régulateurs • faibles capacités d'assistance sociale et fiscale

Aspiration 4 : Une Afrique paisible et sécurisante

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Forces de l'APSA en tant que stratégie opérationnelle • engagement fort pour s'attaquer aux causes des conflits • politique forte de défense/sécurité commune • politique forte contre la criminalité transnationale • forte promotion de la reconstruction et du développement post-conflit • Force africaine en attente pratiquement en place • appui fort des partenaires internationaux • appui fort de l'ONU • engagement fort des acteurs non étatiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais mécanismes de prévention • faibles mécanismes de réaction dans APSA • dépendance excessive à l'égard des bailleurs et de l'ONU • faible réforme du secteur de la sécurité • mauvaises capacités des CER • faibles régimes de la sécurité collective • importance exagérée de la sécurité étatique • faibles traditions de l'État de droit dans les Etats en conflit • faibles capacités continentales de DDR • faibles systèmes continentaux d'alerte rapide
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • S'attaquer aux enjeux de croissance et de développement • renforcer les liens de construction de la paix et de l'État • renforcer la légitimité de l'État • améliorer la gouvernance du secteur sécuritaire • renforcer l'importance de la sécurité humaine • améliorer les processus de justice transitoire • mobiliser les ressources et l'appropriation africaine • constituer une base régionale de gestion des conflits • donner plus de pouvoir d'intervention au protocole du Conseil de paix et de sécurité • améliorer la diplomatie préventive 	<ul style="list-style-type: none"> • Prolifération des conflits inter étatiques • montée des changements inconstitutionnels de régimes • faible potentiel de relance après les conflits • résurgence de nouveaux conflits • paix en tant qu'incitation de la guerre • rôle contesté de la Cour pénale internationale en Afrique • extrémisme/terrorisme rampant • persistance d'actes d'instabilité • instabilité résiduelle causée par le « Printemps arabe »

Aspiration 5 : Une Afrique avec une forte identité culturelle, des valeurs et une éthique

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Libéralisation des systèmes politiques • grande importance accordée aux jeunes et aux femmes • grande importance accordée à l'héritage culturel et la diversité • communautés africaines résilientes • réseaux et traditions communautaires forts • filets de sécurité solides et économie morale 	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion fragile de la démocratie • violation des droits de l'homme élémentaires et des libertés • disparité persistante entre les sexes • déficit d'image de la guerre, la faim, les maladies • systèmes de prestation de services inefficaces • absence de développement basé sur les droits
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir l'apprentissage panafricain • renforcer la solidarité interafricaine • appliquer les instruments juridiques de l'UA • encourager la participation active à tous les niveaux • renforcer l'engagement des parties prenantes • développer la cohésion sociale et culturelle • engager la diaspora • promouvoir/protéger les langues et les coutumes 	<ul style="list-style-type: none"> • Privation, dislocation sociale grandissante • violation accrue de la dignité humaine • manifestations sociales croissantes • crises humanitaires en hausse • absence de sentiment de destin/identité communs • diversité culturelle/ethnique comme source de conflit • problème d'ethnicité politisée

Aspiration 6 : Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, reposant notamment sur le potentiel de sa jeunesse et de ses femmes

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Femmes et jeunes comme atouts pour le développement • instruments juridiques de l'UA élaborés • nombre croissant de jeunes diplômés qualifiés • amélioration dans la gestion des maladies • davantage de femmes participant au gouvernement • jeunesse politiquement consciente et active • niveaux élevés de l'activité entrepreneuriale • davantage de jeunes et de femmes dans les programmes de l'UA • plus d'importance accordée aux femmes et aux jeunes dans les CER • niveaux élevés de l'activisme de la société civile • Charte africaine de la jeunesse comme outil de mobilisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais systèmes sanitaire et éducatif • services d'assistance sociale peu efficaces • faible R&D en science et technologie • faibles indicateurs du développement humain • importante partie de la jeunesse tenue à l'écart du pouvoir • importante partie des femmes tenues à l'écart pouvoir • niveaux élevés de l'activité économique informelle • faibles capacités étatiques et institutionnelles • faibles instruments nationaux pour les femmes/jeunes • secteurs privés faibles • établissements humains inadéquats
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les femmes et les jeunes dans l'économie • encourager plus de volontariat • faire de l'explosion démographique des jeunes un dividende • élaborer des plates-formes de l'UA touchant directement la population • associer les femmes et les jeunes au développement • développer les secteurs des services et formels 	<ul style="list-style-type: none"> • Violence dirigée contre les femmes en tant que telles • fuite accrue des travailleurs qualifiés • migration illégale des jeunes • personnes déplacées et réfugiés en hausse • instabilité politique et insécurité en hausse • niveaux croissants de pauvreté et du chômage • mortalité infantile/femmes en hausse • rentes de situation et absence d'activité productive

Aspiration 7 : Une Afrique acteur et partenaire mondial fort et influent

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure position géostratégique • engagement actif dans la diplomatie internationale • appui multilatéral fort pour le bloc Afrique • croissance économique qui profite à tous • partenariats forts avec les BRICS • moins de dépendance à l'égard des institutions financières internationales • meilleure stabilité macro-économique • population qualifiée et qui augmente rapidement • diaspora coopérative et dotée de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas parler d'une seule voix • faible pouvoir de négociation • l'Afrique dans une position marginale au plan mondial • faible intégration dans les chaînes de valeur mondiales • faible système de gouvernance mondiale • non atteinte des OMD • panier commercial statique et non diversifié • plates-formes d'exportation industrielle inadéquates • faible connectivité des technologies de l'information et de la communication • faibles capacités scientifiques et technologiques • faibles capacités industrielles et manufacturières
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Repositionner l'Afrique dans les relations internationales • concevoir de nouveau les partenariats avec l'UE et les États-Unis • renforcer les capacités diplomatiques de l'UA • renforcer le pouvoir de négociation des pays • mobiliser de nouvelles formes de financement du développement • promouvoir le potentiel de la ZLEC • diversifier les structures commerciales et d'exportation • promouvoir l'Agenda 2063 au plan mondial • endiguer les flux financiers illicites • réformer le Conseil de sécurité de l'ONU • constituer des réseaux mondiaux des connaissances • miser sur les CER en tant que partenaire de coopération 	<ul style="list-style-type: none"> • Relations néocoloniales avec les BRICS • baisse des niveaux de l'aide au développement • baisse des niveaux d'investissements directs étrangers • crises récurrentes dans les marchés mondiaux • retrait des partenaires au développement traditionnels • échec du cycle de développement de Doha • réduction des termes de l'échange • faibles niveaux de financement pour le climat • conflits et instabilité en cours • marchés financiers et des capitaux peu développés • problèmes de convertibilité/stabilité des monnaies • crises financières des économies développées • croissance lente des marchés chinois/ émergents

ANNEXE 3 : LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Nom	Poste	Date de l'entrevue (en 2015)
Dr Essop Pahad	Ancien ministre à la présidence sud-africaine et actuel directeur de la rédaction du journal panafricain The Thinker	31 mars
Pr Nick Binedell	Doyen de la Gordon School of Business et coordonnateur de l'Association africaine des écoles commerciales	31 mars
M. Abba Omar	Directeur des opérations de Mapungubwe Institute for Social Reflection	1 avril
L'ambassadeur George Nene	Ancien directeur général adjoint du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération	2 avril
L'ambassadeur Welile Nhlapo	Ancien ambassadeur de l'Afrique du Sud auprès de l'UA	2 avril
Dr John Tesha	Secrétaire exécutif de Africa Forum of Leadership	9 avril
Dr Nomfundo Ngwenya	Directeur de l'intégration économique africaine, Trésor de l'Afrique du Sud	9 avril
Dr Alioune Sall	Directeur de l'Institut des futurs africains	9 avril
Pr Gilbert Khadiagala	Jan Smuts Professor of International Relations, Wits University	10 avril
Dr Michele Ruiters	Spécialiste en stratégie de la recherche, Banque de développement de l'Afrique australe	13 avril
M. Joel Netshitenzhe	Directeur exécutif de Mapungubwe Institute for Social Reflection	13 avril
Dr Alfredo Hengari	Directeur de Africa Drivers Project, Institut sud-africain des affaires internationales	15 avril
M. Simon Freemantle	Directeur, Africa Business and Research, Standard Bank d'Afrique du Sud	15 avril
L'ambassadeur Carlos Sersale di Cerisano	Ambassadeur de l'Argentine auprès de l'Afrique du Sud, accrédité auprès des 9 pays de la SADC	16 avril
Dr Themba Mhlongo	Secrétaire exécutif adjoint de l'Intégration régionale, SADC	18 avril

Nom	Poste	Date de l'entrevue (en 2015)
Dr Francis Ikome	Agent principal de la gestion des programmes, Commission économiques des Nations Unies pour l'Afrique	21 avril
M. Robert Lisinge	Responsable des affaires économiques, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	22 avril
Mme Emebet Mesfin	Responsable de la gouvernance et l'administration publique, Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique	22 avril
M. Christian Diguimbaye	Coordonnateur, Bureau d'appui du secrétariat commun CUA/CEA/BAD	23 avril
M. Guy Ranaivomanana	Coordonnateur adjoint, Bureau d'appui du secrétariat commun CUA/CEA/BAD	23 avril
Dr Khabele Matlosa	Directeur du Département des affaires politiques, Commission de l'UA	25 avril
M. Moe Shaik	Chef de la Division Afrique et internationale, Banque de développement de l'Afrique australe	28 avril
Dr Ahmad Jallow	Consultant en chef et chef d'équipe de l'UA, Agenda 2063	29 avril

ANNEXE 4 : QUESTIONS POSÉES AU COURS DES ENTREVUES

1.	Étés-vous familier avec les bus et objectifs de base de l'Agenda 2063 ainsi qu'avec sa vision ? Dans quelle mesure pensez-vous qu'ils peuvent être réalisés dans une période de 50 années ?
2.	Comment voyez-vous les défis de la réalisation de l'intégration en Afrique, tant au niveau régional que continental ? Quels sont les facteurs clés qui constituent les obstacles à l'intégration ?
3.	Qu'est-ce qui a été réalisé et quels sont les défis qui empêchent de faire de l'Union africaine et des communautés économiques régionales des institutions plus efficaces ?
4.	Quels sont, selon vous, les principaux risques et menaces internes liés à la réalisation de la lettre et de l'esprit de l'Agenda 2063 ?
5.	Quels sont, d'après vous, les principaux risques et menaces externes liés à la réalisation de la lettre et de l'esprit de l'Agenda 2063 ?



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

2 Fairbairn Drive, Mount Pleasant
Harare, Zimbabwe

Tel: (+263-4) 304663, 304622, 332002, 332014
Cell: +263 772 185 308 - 10
Fax: (+263-4) 792894, 702915,
E-mail: root@acbf-pact.org
web site: www.acbf-pact.org

ISBN: 978-1-77937-068-6

EAN: 9781779370686

